

Rapport de diagnostic

Convention territoriale globale



INTRODUCTION

La Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises a fait le choix d'impulser une CTG (Convention Territoriale Globale). Le Contrat Enfance Jeunesse préalablement signé entre la CAF de la Haute-Garonne et la CC Pyrénées Haut Garonnaises est arrivé à son terme le 31 décembre 2021.

La CTG est un projet stratégique global partagé entre la CAF de la Haute-Garonne, la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises, la ville de Bagnères de Luchon, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et la MSA. Cette étude a vocation à offrir une vision objective des besoins des habitants et à alimenter les politiques sociales du territoire : c'est pourquoi un portrait global du territoire va être réalisé.

Ce travail de diagnostic complet viendra préciser les grands enjeux du territoire sur lesquels la Communauté de Communes et ses partenaires pourront travailler dans les prochaines années.

Quelle méthodologie du diagnostic ?

Le présent diagnostic se base sur des éléments à la fois **quantitatifs** mais aussi **qualitatifs**.

Une analyse statistique, s'appuyant sur les dernières données sociodémographiques disponibles a été menée et permet de dégager certaines tendances (cf. Ce que disent les chiffres). Plus d'une vingtaine d'**acteurs stratégiques du territoire** ont été rencontrés (cf. liste en annexe : élus, agents et partenaires clés).

Afin de recueillir également le ressenti de la population, une enquête à la population a été menée au courant du mois d'avril 2022. Enfin, les Maires de la CCPHG ont été destinataires d'une enquête sur les besoins du territoire.

Phase 1

Diagnostic de territoire
Février – Juin 2022

- Réunion de présentation de la mission
- Journal n°1
- Entretiens avec les acteurs clés
- Enquête à la population
- Enquête aux Maires
- Rapport de diagnostic
- Comité de pilotage de restitution
- Restitution partenariale du diagnostic
- Journal n°2

Phase 2

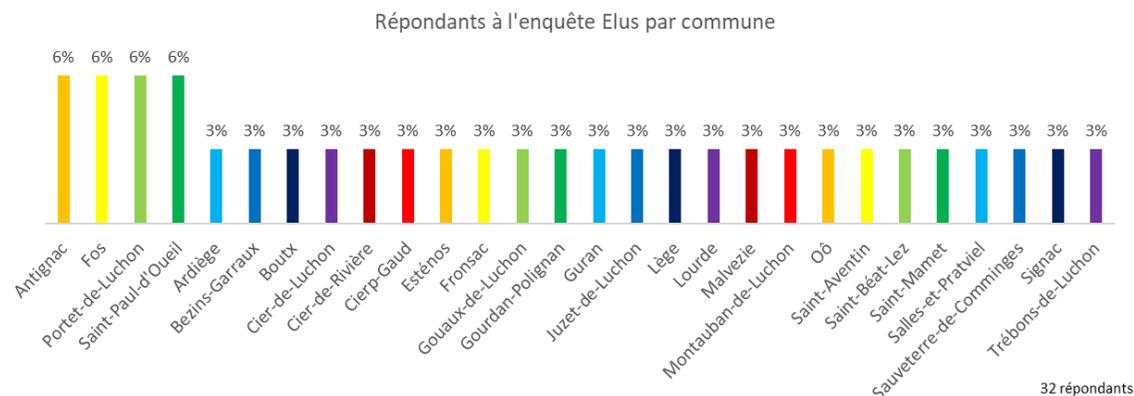
Préconisations/pistes d'actions
Juin - Octobre 2022

- Réunion du Comité de pilotage – Définition des axes à travailler
- Tables-rondes participatives « stratégie »
- Note stratégique
- Fiches actions détaillées
- Comité de pilotage de restitution
- Restitution au Conseil communautaire
- Journal n°3

MÉTHODOLOGIE DES ENQUÊTES

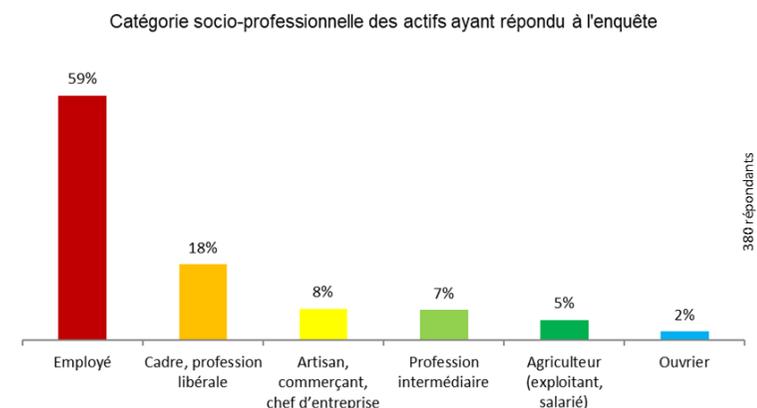
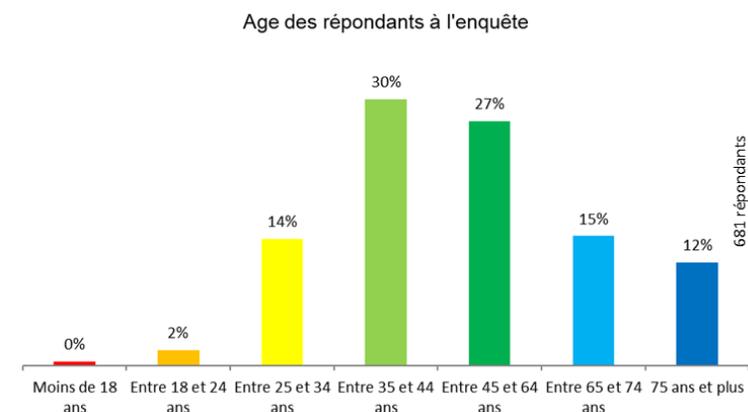
Enquête élus

- Une enquête diffusée à tous les maires du territoire entre le 19 avril et le 5 mai
- 33 répondants représentant **28 des 76 communes du territoire** (soit **37% de communes** représentées dans l'enquête)



Enquête à la population

- Une enquête diffusée entre le 19 avril et le 6 mai
- 688 répondants, soit **9,1% des ménages** du territoire
- Des répondants issus d'au moins 70 communes du territoire, soit **92% des communes**
- Une majorité de répondants ayant entre 35 et 44 ans (30%)
 - A noter: une part particulièrement élevée de répondants de plus de 65 ans: 27%, dont 12% a plus de 75 ans, proche de la réalité du territoire: 40% de la population a plus de 60 ans, et 16% a plus de 75 ans
- 58% de répondants actifs en emploi et 6% d'actifs en recherche d'emploi.
 - Similairement au profil de la CC, une surreprésentation d'employés (59% des actifs ayant répondu à l'enquête)
 - Néanmoins, une part de répondants actifs appartenant aux CSP « artisans, commerçants, chefs d'entreprises » et « professions intermédiaires » plus faible que celle des répondants « cadres », ne correspondant pas à la réalité du territoire
- Une majorité de couples avec enfants (48%) et une part importante de foyers monoparentaux (11% de répondants à l'enquête contre 10% des ménages du territoire)
- 74% de répondants propriétaires de leur logement (contre 71% de propriétaires sur le territoire)



SOMMAIRE

Les dynamiques démographiques *P.8*

-  DÉMOGRAPHIE *P. 9*
-  LOGEMENT *P. 21*
-  CADRE DE VIE *P. 28*

Les familles avec enfants *P.38*

-  FAMILLES *P. 39*
-  PETITE ENFANCE *P. 46*
-  ENFANCE *P. 53*
-  JEUNESSE *P. 57*

L'accessibilité du territoire et des services *P.64*

-  MOBILITÉ ET INTERMODALITÉ *P. 65*
-  BASSINS DE VIE *P. 70*
-  ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE *P. 74*
-  ACCÈS AUX DROITS *P. 77*

Les situations de précarité *P.80*

-  PRÉCARITÉ FINANCIÈRE *P. 82*
-  INSERTION PROFESSIONNELLE *P. 89*
-  PRÉCARITÉ DANS LE LOGEMENT *P. 100*
-  SANTÉ ET AUTONOMIE *P. 105*

Annexes *P.115*

-  ANNEXES (DONT GLOSSAIRE)

COMMENT LIRE VOTRE RAPPORT CTG ?

Le rapport de diagnostic est un document dense où figure un nombre important d'éléments quantitatifs et qualitatifs sur les habitants de la CC Pyrénées Haut Garonnaises.

Pour en faciliter la lecture, chacune des pages statistiques est structurée de la façon suivante :

- **Éléments explicatifs** (au sein du bandeau à gauche)
- **Données statistiques** comparées aux moyennes départementale, régionale et nationale (France Métropolitaine) ainsi qu'à Bagnères-de-Luchon, signataire de la CTG
- **Cartographies** à l'échelle de l'intercommunalité

Une synthèse croisant analyse statistique et analyse qualitative est présente au début de chaque thématique du rapport (cf. page 10, par exemple)

A noter : Les éléments de synthèse des retours des habitants au sein de l'enquête à la population sont mis en avant grâce au pictogramme ci-contre.





CC Pyrénées Haut Garonnaises

BON A NOTER



Les cartographies proposées pour chaque thématique du Profil Croisé sont proposées à l'échelle de l'EPCI.

Cette carte permet de positionner chacune des communes.

- La CCPHG, un territoire issu de la **fusion de 3 anciennes intercommunalités suite à la loi NOTRe en 2017**, impliquant un travail important **d'harmonisation des compétences et des services rendus aux usagers**
- Une intercommunalité regroupant **76 communes**, dont 39 (soit 51%) comptent moins de 100 habitants et 10 communes comptent plus de 400 habitants (soit 13%)
- Le **PETR Pays Comminges Pyrénées**, un territoire de projet dans lequel la CCPHG travaille conjointement avec les EPCI voisins (CC Cœur et Coteaux Comminges et CC Cagire Garonne Salat)
- Un **territoire frontalier**, impliquant une tradition historique et sociologique d'échanges avec l'Espagne



SYNTHÈSE - LES ENJEUX IDENTIFIÉS DANS LE DIAGNOSTIC

Une double dynamique à laquelle la CCPHG doit prêter attention :

- Une attractivité du territoire à travailler à différents niveaux dans un contexte sociétal de mouvements de population, notamment auprès des jeunes, des actifs et des familles avec enfants pour inverser la courbe démographique
- L'adaptation des services et du territoire au vieillissement de la population
- Le dynamisme économique comme pierre angulaire et vertueuse du développement du territoire
- La valorisation des métiers du bassin d'emploi (métiers d'aide à la personne, métiers du bois, apprentissages, etc)
- Un besoin d'innovation dans les moyens de mobilité et d'accès aux services pour de nombreux publics (jeunes, seniors, actifs, etc)
- Le tissage de lien social, pour lutter contre l'isolement de certains publics et favoriser les rencontres entre habitants
- L'animation d'un réseau des acteurs agissant dans le champ des solidarités pour un meilleur accès aux droits et accompagnement social, dans un territoire où la population précaire est représentée
- La poursuite du travail d'harmonisation dans la communauté de communes sur les modes d'accueil des enfants (crèches, ALAE, ALSH, rythmes scolaires)
- Les modalités d'exercice de la compétence jeunesse sur le territoire afin de couvrir les besoins des jeunes
- Les besoins spécifiques des familles monoparentales
- L'amélioration de l'accès aux soins
- La prévention et la prise en charge de la santé mentale sur le territoire

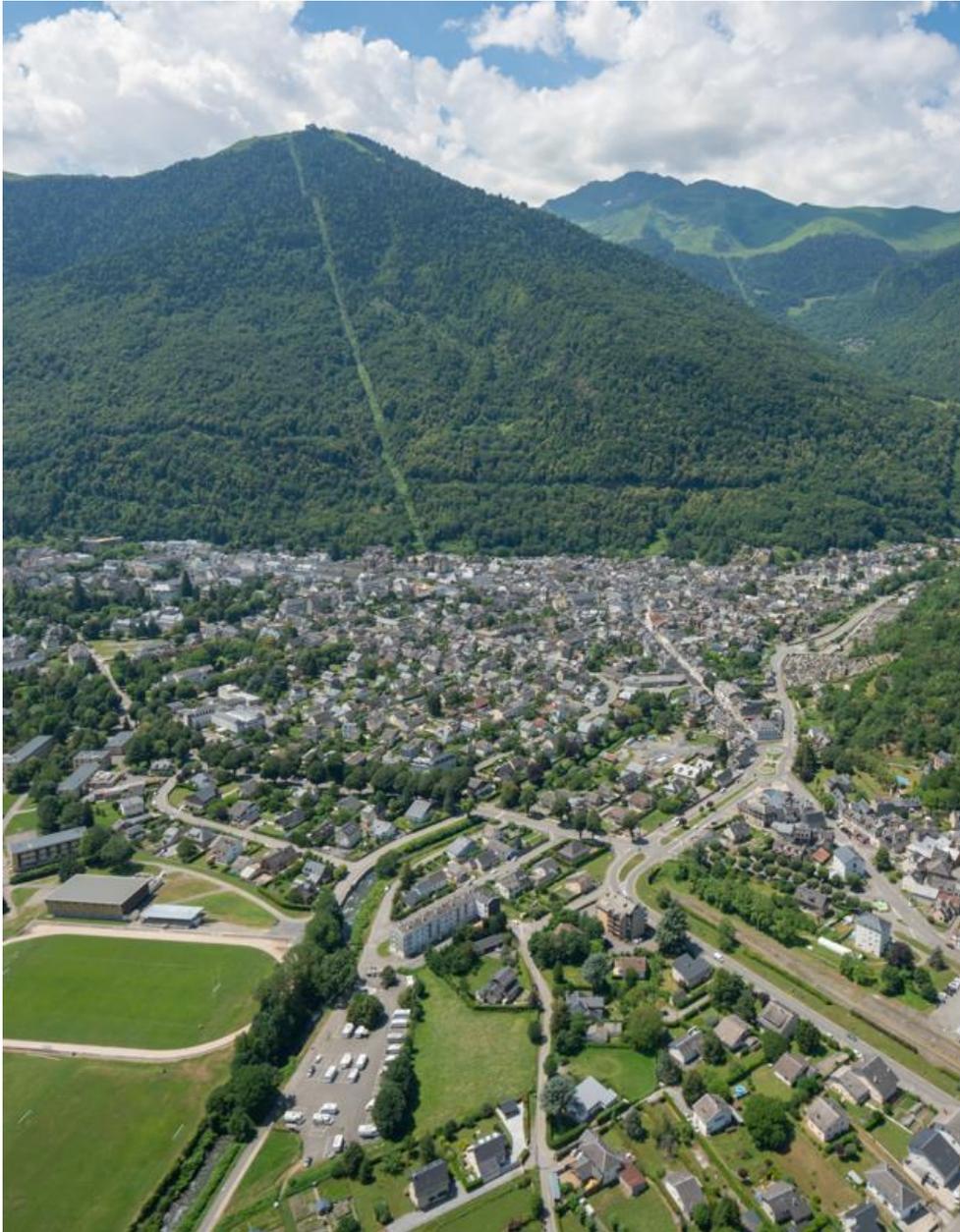


LES DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES

1.1 Démographie

1.2 Logement et dynamiques de construction

1.3 Cadre de vie et attractivité du territoire



1.1

DÉMOGRAPHIE

1.1.1 Principales dynamiques

1.1.2 Tranches d'âge

1.1.3 CSP, Diplôme, Nationalité, Immigration

SYNTHÈSE - DÉMOGRAPHIE



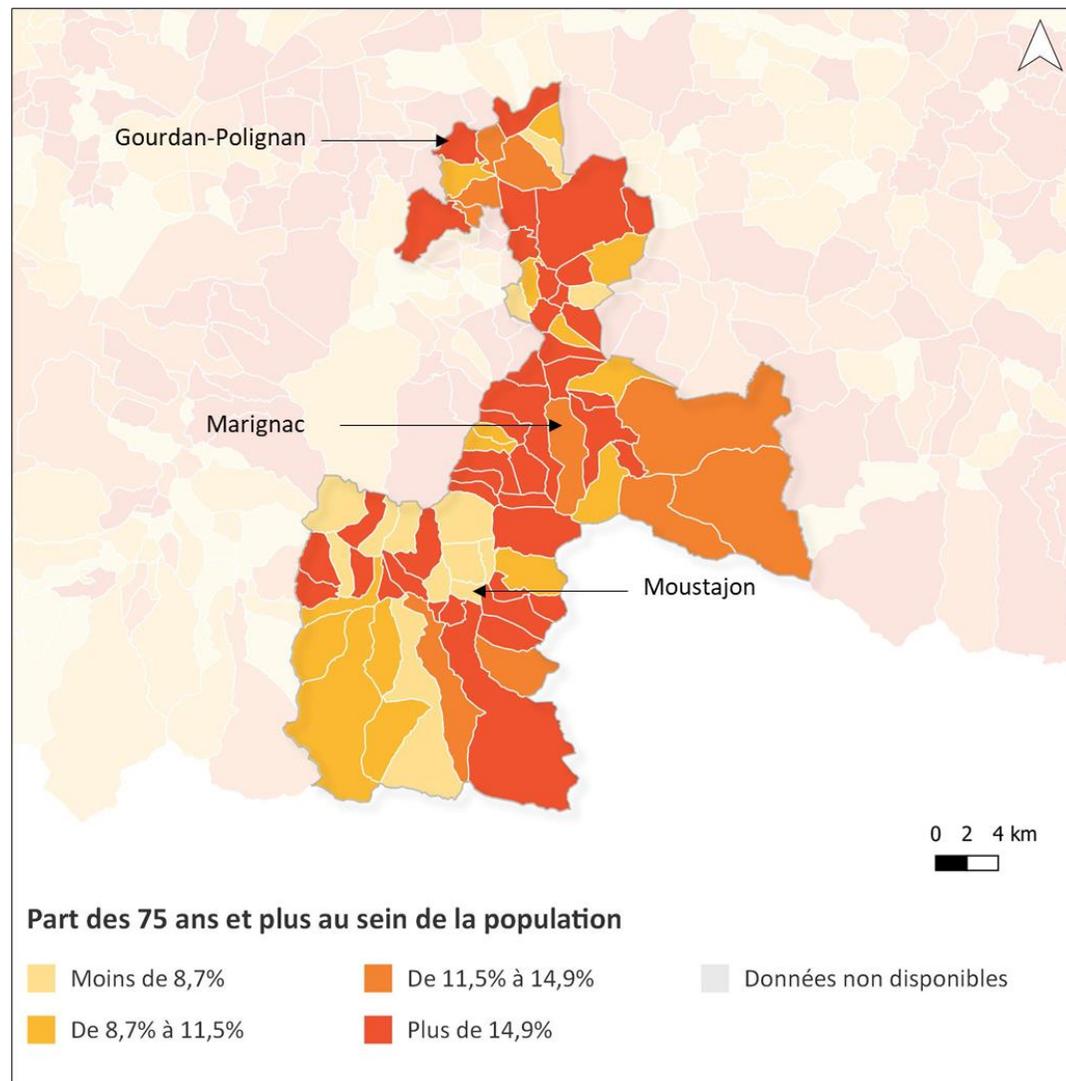
- Une **légère hausse de la population depuis 2016**, après une diminution depuis les années 1970
 - **15 588 habitants** au 1^{er} janvier 2022 sur l'ensemble de la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises
 - Une attractivité du territoire, dans le contexte post-crise sanitaire
 - Parmi les 14% de répondants à l'enquête ayant changé de résidence depuis la crise sanitaire (78 foyers), 35% (soit 27 foyers) résident dans la CCPHG depuis moins de 2 ans
 - Un solde migratoire positif (0,3%), indiquant plus d'arrivées que de départs sur le territoire, et qui compense un solde naturel négatif (-0,9%) (plus de décès que de naissances)
 - Une baisse de la natalité depuis 2010 sur le territoire
 - Parmi les nouveaux arrivants : des familles mais aussi des retraités ou futurs retraités : 1 nouvel arrivant sur 4 a plus de 55 ans
- De nombreuses arrivées de **familles modestes**, relogées sur le territoire de la CCPHG suite à un départ de la métropole toulousaine
 - 1 nouvel arrivant sur 3 fait partie de la CSP « autres », intégrant les femmes/hommes au foyer, personnes en situation d'invalidité, étudiants, etc : des publics potentiellement plus précaires
 - *« Leur arrivée sur le territoire augmente les difficultés qu'ils rencontrent car là ils sont en milieu rural et la mobilité est compliquée pour beaucoup d'entre eux »**
- Un **profil socio-économique de classe moyenne et de retraités** avec une forte représentation des employés et professions intermédiaires
 - 16% d'employés et 12% de professions intermédiaires pour la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises, ce sont les chiffres également pour la France métropolitaine
 - Une part de retraités en une forte hausse : +10% de personnes appartenant à cette catégorie entre 2008 et 2018 sur le territoire
 - A noter également, une part faible de cadres et professions intellectuelles supérieures avec seulement 4% des 15 ans et plus contre 15% pour le département et 8% pour la région
 - Depuis 2008, une diminution du nombre d'habitants non diplômés (-29%), en parallèle d'une augmentation importante des diplômés de l'enseignement supérieur sur la commune (+32%), confortant une tendance nationale. En 2018, seulement 30% de la population non diplômée contre 48% de personnes de niveau BAC et CAP-BEP
- Une **population plus vieillissante** qu'ailleurs dans le département et au niveau régional
 - La classe d'âge majoritaire est la classe des 60-74 ans avec plus de 20% de la population de la CC
 - En 2018, on comptait 0,4 personnes de moins de 20 ans pour 1 personne de plus de 60 ans contre 1,1 pour le département
 - Une population vieillissante, à l'image du territoire français, avec une part de seniors de plus en plus importante (cf. pyramide des âges page 15) : 40% de plus de 60 ans parmi la population de la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises contre 26% en France

SYNTHÈSE - ZOOM SENIORS

- Une **part de seniors très élevée** : **40%** dans la communauté de communes Pyrénées Haut Garonnaises contre 26% en France. A noter toutefois, une situation identique à Bagnères-de-Luchon (49%) contrairement au reste du département (22%)
 - Un nombre très important de **jeunes seniors entre 60 et 74 ans** qui représente 60% de la totalité des seniors
 - Une **part de seniors les plus âgés en faible augmentation** +7% de 75 ans et plus entre 2008 et 2018 contre +19% pour le département et +14% au niveau national mais une concentration de cette évolution à Bagnères-de-Luchon avec +14%

Focus Enquête aux Elus

- Un vieillissement de la population indiqué par les élus comme principale évolution sur le territoire ces dernières années



1.1.1 PRINCIPALES DYNAMIQUES (1/3)



La population a-t-elle augmenté ou a-t-elle baissé ? À quel rythme ? Pour quelles raisons ?

LE RECENSEMENT



Les communes de moins de 10 000 habitants, font l'objet d'un recensement exhaustif tous les cinq ans. A l'inverse, les communes de 10 000 habitants ou plus font l'objet d'une enquête annuelle, 40% de leur population étant recensée sur une période de cinq années.

Pour estimer au plus près la population légale au 1er janvier, l'INSEE s'appuie sur différents fichiers : foyers fiscaux, fichiers d'allocataires de prestations sociales... Cette estimation est essentielle : près de 350 articles de lois ou de codes se réfèrent à la population légale (ex. dotations, nombre de conseillers municipaux, barèmes de certaines taxes...).

Par ailleurs, les données du recensement sont une moyenne estimée sur les cinq dernières années :

- Données INSEE 2017 = moyenne observée sur la période 2015-2019.

Les résultats du recensement de l'INSEE de 2019 paraîtront donc en juin 2022. A noter que, du fait de la crise sanitaire, le recensement 2021 est repoussé à 2022.

Données générales

Populations légales au 1er janvier 2022 :

Population municipale : 15 588 hab.

Population comptée à part : 605 hab.

Population totale : 16 193 hab.

Superficie : 637,4 km²

Densité de population au km² : 24 habitants

Source : INSEE 2018 et INSEE 2022

la CC Pyrénées Haut Garonnaises accueille 15 588 habitants selon les dernières estimations de l'INSEE.

Évolution annuelle de la population depuis 2010



Source : INSEE 2010-2019

De 2010 à 2019, la population du territoire est passée de 16 364 à 15 588 habitants, soit une évolution de -5% sur la période.

Indicateur clé | Évolution de la population de 1968 à 2018



INSEE 1968-2018

En 2018, la population était de 15 555 habitants.

Évolution du nombre de foyers allocataires de la CAF et de foyers fiscaux entre 2016 et 2020

	2016	2017	2018	2019	2020	Evo 2016-2020
Allocataires CAF	2 414	2 436	2 402	2 618	2 656	+10%
Foyers fiscaux	9 728	9 756	9 809	9 718	9 921	+2%

Caf.data, 2016-2020 et DGFIP 2016-2020

Pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises, le nombre d'allocataires de la CAF est passé de 2 414 à 2 656 entre 2016 et 2020, soit une évolution de 10%.

1.1.1 PRINCIPALES DYNAMIQUES (2/3)



De nouveaux habitants sont-ils arrivés ? Y-a-t-il plus de naissances que de décès ? De départs que d'arrivées ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ

- **Solde migratoire** = Arrivées – Départs
- **Solde naturel** = Naissances - Décès

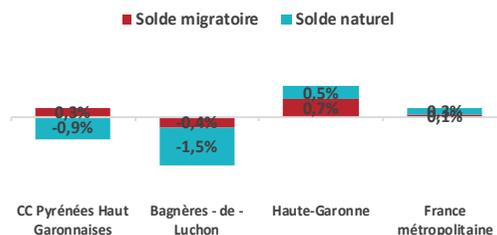
DE PLUS EN PLUS D'HABITANTS EN France !

La tendance nationale en France est à la hausse démographique (environ +0,3% par an entre 2017 et 2019), ce qui représente environ 180.000 personnes supplémentaires chaque année dans l'Hexagone.

Cette progression est principalement due aux naissances sur le territoire compensant les décès (solde naturel) même si le taux de fécondité en France baisse, comme partout ailleurs en Europe.

A noter toutefois que le taux de fécondité en France est de 1,87 enfants par femme et représente le taux le plus élevé de l'Union Européenne (1,59 enfants par femme).

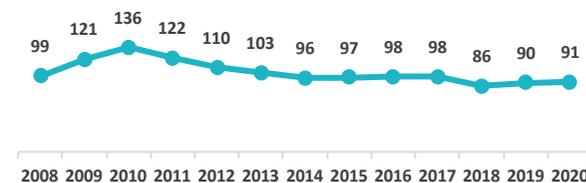
Indicateur clé | Variation annuelle moyenne de la population entre 2013 et 2018



Source : INSEE 2013-2018

Entre 2013 et 2018, le solde naturel moyen pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises était chaque année de -0,9%, contre 0,3% pour le solde migratoire.

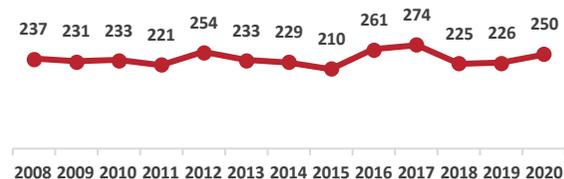
Les naissances enregistrées de 2008 à 2020



Source : INSEE Etat Civil 2008 à 2020

En 2020, le nombre de naissances enregistrées pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises était de 91.

Les décès enregistrés de 2008 à 2020



Source : INSEE Etat Civil 2008 à 2020

En 2020, le nombre de décès enregistrés pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises était de 250.

1.1.1 PRINCIPALES DYNAMIQUES (3/3)



Comment se renouvelle la population ? Le profil des nouveaux arrivants est-il similaire au reste de la population ?

CE QUI FAIT ÉVOLUER LE PROFIL DES HABITANTS



L'arrivée de nouveaux habitants qui ont un profil différent de la population déjà résidente (âge, CSP...) peut s'expliquer par plusieurs facteurs : offre de formation et d'emploi, livraison de nouveaux logements, bonne « réputation » de la commune...

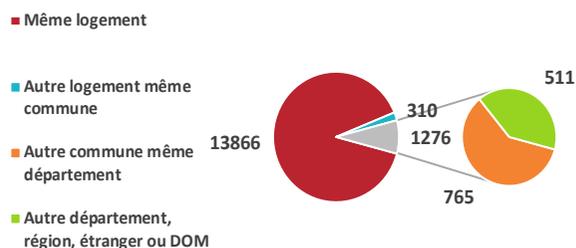
Le télétravail, qui s'est fortement développé suite à la crise sanitaire, a engendré des déplacements importants de population, notamment de CSP+, des grandes villes vers les zones rurales ou péri-urbaines. Dans ces cas, le raccordement d'une ville à la fibre peut être un facteur déterminant dans le choix d'implantation de la population !

LA DÉFINITION



Dans la catégorie « **Autres** » des CSP de l'INSEE, on entend les « autres personnes sans activité professionnelle », soit les élèves, les étudiants et les hommes/femmes au foyer.

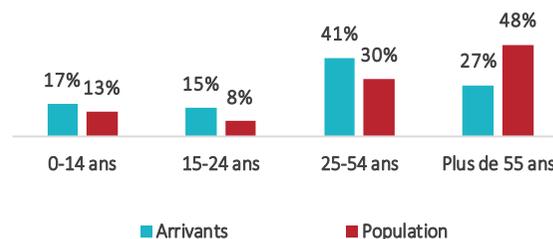
Lieu de résidence de la population un an auparavant (en 2017) – En nombre



Source : INSEE 2018

En 2018, 511 habitants de l'EPCI résidaient l'année précédente dans un autre département, une autre région, à l'étranger ou dans un DOM.

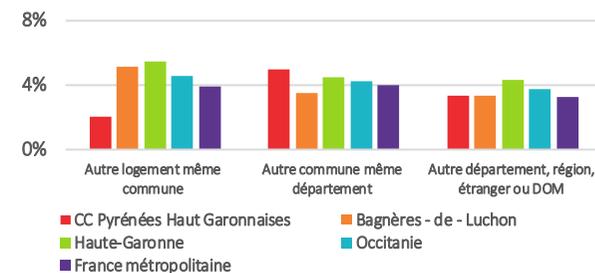
Âge des arrivants par rapport au reste de la population



Source : INSEE 2018

En 2018, 41% des nouveaux arrivants de l'EPCI avaient entre 25 et 54 ans.

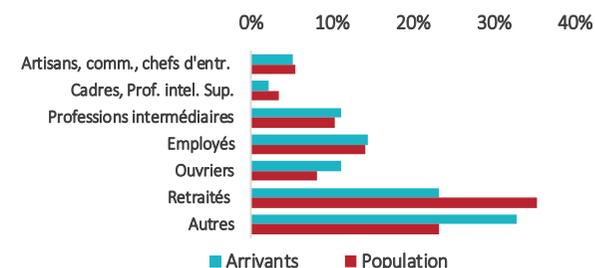
Lieu de résidence de la population un an auparavant (en 2017) – En%



Source : INSEE 2018

En 2018, 2% des habitants de l'EPCI résidaient l'année précédente dans un autre logement de leur commune de résidence.

Catégorie socioprofessionnelle* des arrivants par rapport au reste de la population



Source : INSEE 2018

En 2018, 14% des nouveaux arrivants de l'EPCI faisaient partie de la catégorie employés.

1.1.2 TRANCHES D'ÂGE (1/2)



Mon territoire est-il jeune ?
Étudiant ? Familial ? Vieillissant ?
Quelles classes d'âge sont en hausse / en baisse ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Plus l'indice de jeunesse est élevé, plus la population est jeune.

- **Indice de jeunesse** = Les moins de 20 ans / les plus de 60 ans

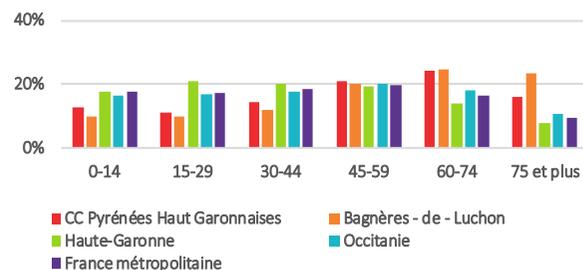
LA PYRAMIDE DES ÂGES



- 1 L'espérance de vie des femmes étant plus élevée, les hommes (en bleu) sont souvent sous-représentés en haut de la pyramide
- 2 La génération des babyboomers est représentée dans la 2ème moitié de la pyramide (les 60-74 ans)
- 3 La pyramide peut se creuser entre 18 et 30 ans, notamment si les jeunes partent pour se former ou pour un 1^{er} emploi
- 4 Plus la base de la pyramide est large, plus la population est jeune

Les différences entre 2008 et 2018 sont visibles à travers les espaces blancs encadrés et/ou les dépassements.

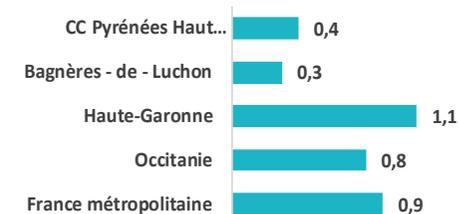
Indicateur clé | Détail de la population par classes d'âge



Source : INSEE 2018

En 2018, les 0-14 ans représentaient 13% de la population de l'EPCI, contre 18% pour la France métropolitaine.

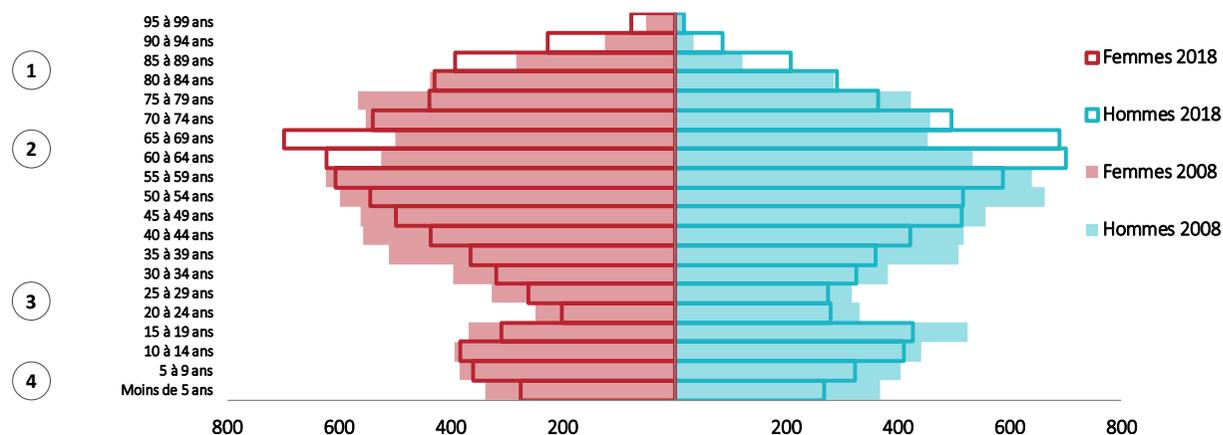
Indice de jeunesse*



Source : INSEE 2018

En 2018, on comptait pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises 0,4 personne(s) de moins de 20 ans pour 1 personne de plus de 60 ans.

Pyramide des âges de la population



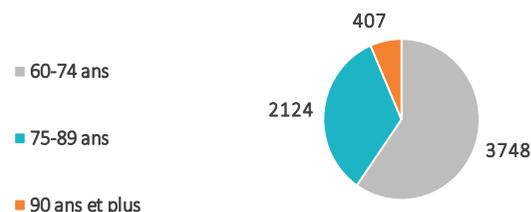
Source : INSEE 2018

1.1.2 TRANCHES D'ÂGE (2/2)



Quel vieillissement connaît la population du territoire ? Quelle est la proportion de « jeunes » retraités ?

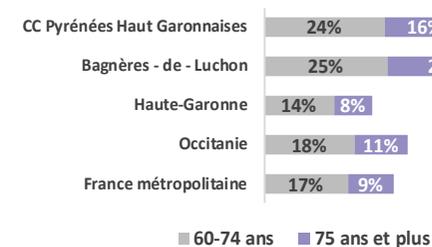
Les seniors par âge



Source : INSEE 2018

En 2018, la CC Pyrénées Haut Garonnaises accueillait 407 personnes de 90 ans ou plus.

Les 60 ans et + au sein de la population



Source : INSEE 2018

En 2018, la part des plus de 75 ans au sein de la population était de 16% pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises contre 8% pour la Haute-Garonne.

A PARTIR DE QUAND EST-ON SENIORS ?



Le terme « seniors » ou « personnes âgées » ne connaît pas de définition sociologique précise.

Dans l'étude « Les Français et le Bien Vieillir » du groupe Prévoir, à la question « Selon vous, à partir de quel âge devient-on vieux ? », les Français répondent 69 ans en moyenne !

Ce chiffre diffère fortement de l'âge légal de départ à la retraite (62 ans), ou encore de l'âge où il devient possible de demander l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).

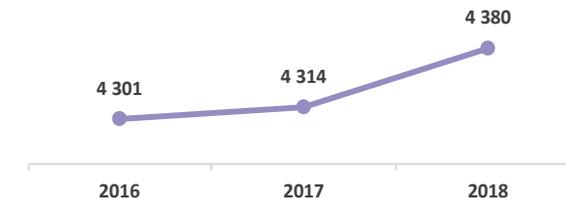
Évolution des 75 ans et + au sein de la population

	2008	2013	2018	Evol. 2008-18
CC Pyrénées Haut Garonnaises	2 356	2 475	2 531	+7%
Bagnères - de - Luchon	473	533	539	+14%
Haute-Garonne	90 473	101 645	107 777	+19%
Occitanie	551 905	606 488	632 068	+15%
France métropolitaine	5 389 101	5 889 474	6 122 915	+14%

Source : INSEE 2008-2018

Entre 2008 et 2018, le nombre de 75 ans et plus de l'EPCI est passé de 2 356 à 2 531, soit une évolution de +7%.

Les retraités du Régime général de la Sécurité sociale de 2016 à 2018



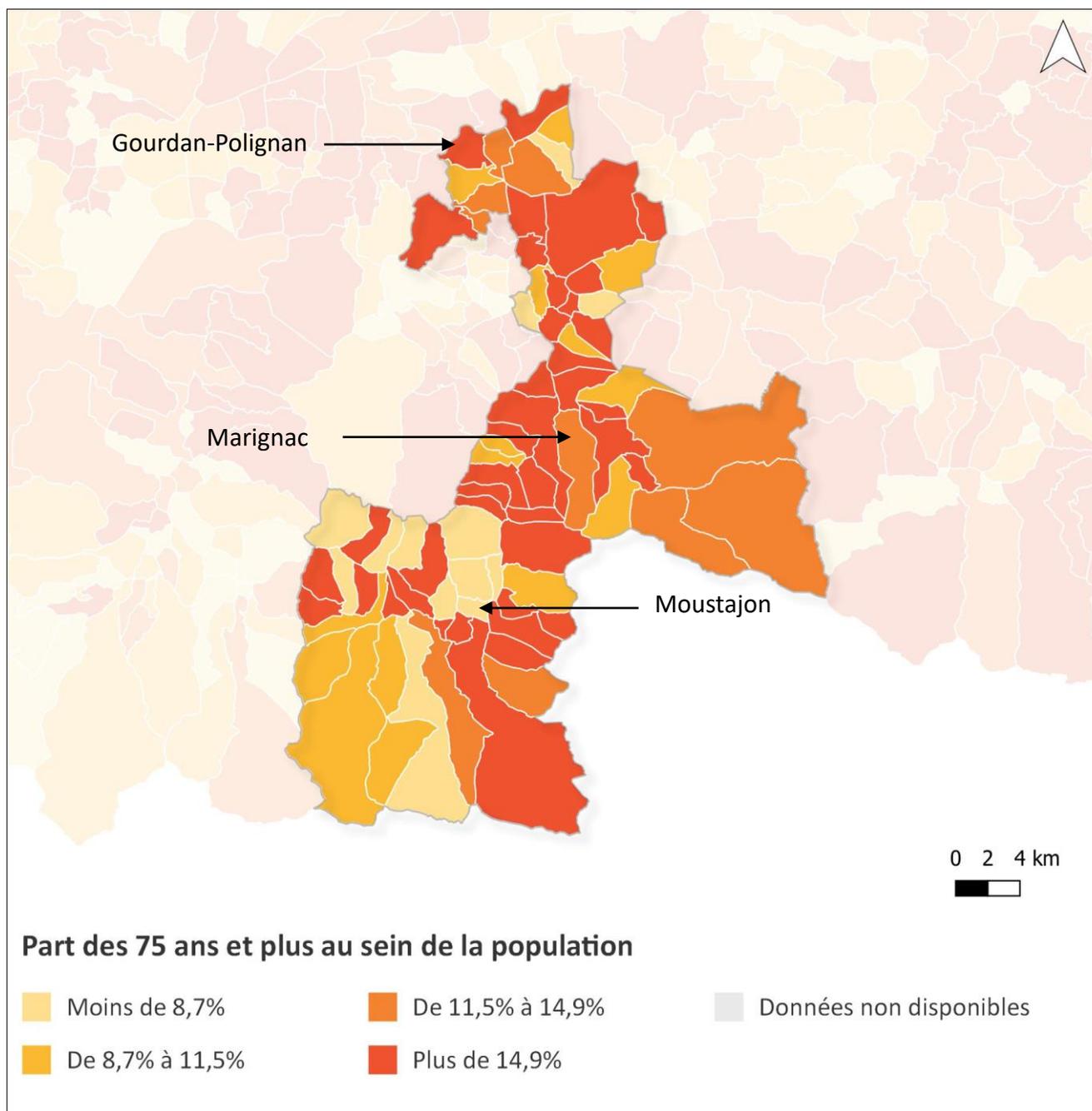
Source : Observatoire des fragilités, 2016-2018

En 2018, le nombre de retraités du Régime général de la Sécurité sociale pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises était de 4 380, contre 4 301 en 2016.



CC Pyrénées Haut
Garonnaises

Quelle est la part des plus de 75
ans dans la population ?



Source : INSEE 2018

1.1.3 CSP, DIPLÔME, NATIONALITÉ, IMMIGRATION (1/2)



La population compte-elle beaucoup de cadres ?
D'ouvriers ? D'employés ? De retraités ? Est-elle diplômée ?

LES CSP



Le code des catégories socio-professionnelles a été élaboré en 1951. Le système reflétait le modèle économique de l'époque avec des catégories telles que « salariés de l'agriculture » ou « patrons de l'industrie et du commerce ».

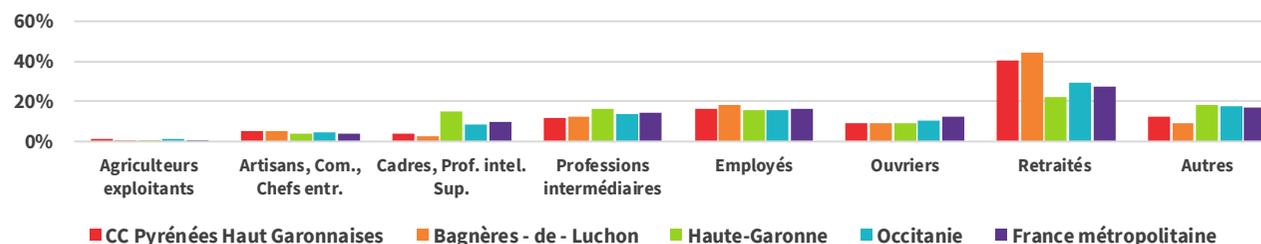
La version actuellement en vigueur (PCS-ESE 2017) est une ventilation plus détaillée. Elle éclaire certaines catégories pour mieux prendre en compte l'apparition de nouveaux métiers, notamment ceux de la fonction publique.

Catégorie Socio Professionnelle (CSP)

- = Synthèse de la profession
- + Position hiérarchique
- + Statut (salarié ou non)

Le « découpage » de la société en CSP n'a pas fini d'évoluer : un collectif de chercheurs a même imaginé une nomenclature européenne (European Socio-Economic Groups).

Indicateur clé | Les 15 ans ou plus par catégorie socioprofessionnelle



Source : INSEE 2018

En 2018, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures était de 4% pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises, alors que ce chiffre était de 8% pour l'Occitanie.

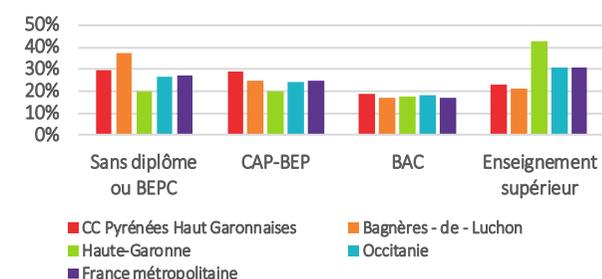
Evolution des 15 ans ou plus par catégorie socioprofessionnelle*

	2008	2013	2018	Evol. 2008-2018
Agriculteurs exploitants	211	208	178	-16%
Artisans, com., chefs d'entr.	782	844	667	-15%
Cadres et prof. Intellect. sup.	549	581	531	-3%
Professions intermédiaires	1 538	1 549	1 590	+3%
Employés	2 503	2 398	2 165	-13%
Ouvriers	1 657	1 333	1 251	-25%
Retraités	4 950	4 942	5 451	+10%
Autres	1 926	1 964	1 621	-16%
Ensemble	14 118	13 820	13 455	-5%

Source : INSEE 2008-2018

Entre 2008 et 2018, les habitants de la CSP « employés » ont évolué de -13% pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises.

Population non-scolarisée (qui a terminé ses études)* par niveau de diplôme



Source : INSEE 2018

En 2018, on enregistrait 23% de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 15 ans ou plus non-scolarisés de l'EPCI.

1.1.3 CSP, DIPLÔME, NATIONALITÉ, IMMIGRATION (2/2)



La population réside-t-elle en France depuis plusieurs générations ? La commune a-t-elle connu des flux migratoires significatifs ?

LA DÉFINITION



- **Population étrangère** = qui n'est pas de nationalité française
- **Population immigrée** = population née à l'étranger, qui peut être ou non de nationalité française

IMMIGRÉS, ÉTRANGERS EN FRANCE



En 2020, 6,8 millions d'immigrés vivent en France (10,2% de la population totale). 2,5 millions, soit 36% d'entre eux, ont acquis la nationalité française.

La population étrangère s'élève quant à elle à 5,1 millions de personnes. Elle se compose de 4,3 millions d'immigrés n'ayant pas acquis la nationalité française et de 0,8 million de personnes nées en France de nationalité étrangère.

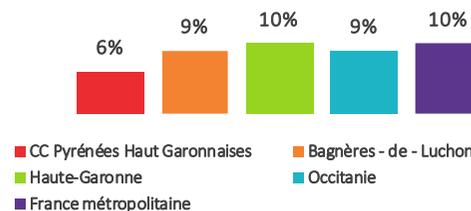
Evolution de la population non-scolarisée par niveau de diplôme

	2008	2013	2018	2018 (%)	Evol. 2008-2018
Sans dipl. ou brevet	5 316	4 435	3 761	30%	-29%
CAP-BEP	3 239	3 285	3 661	29%	+13%
BAC	2 253	2 438	2 355	19%	+5%
Enseignement sup.	2 219	2 706	2 935	23%	+32%

Source : INSEE 2008-2018

Entre 2008 et 2018, le nombre de personnes non-scolarisées sans diplôme de l'EPCI a évolué de - 29%.

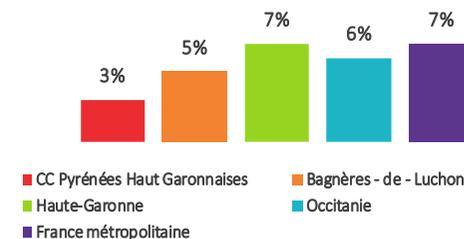
Population immigrée*



Source : INSEE 2018

En 2018, la part de la population immigrée était de 6% pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises, alors que ce chiffre était de 10% pour la France métropolitaine.

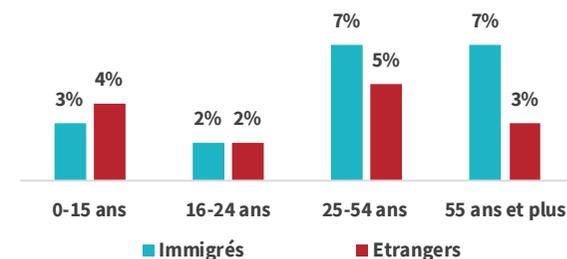
Population de nationalité étrangère*



Source : INSEE 2018

En 2018, la part de la population de nationalité étrangère était de 3% pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises, alors que ce chiffre était de 7% pour la France métropolitaine.

Population par âge, nationalité et situation quant à l'immigration



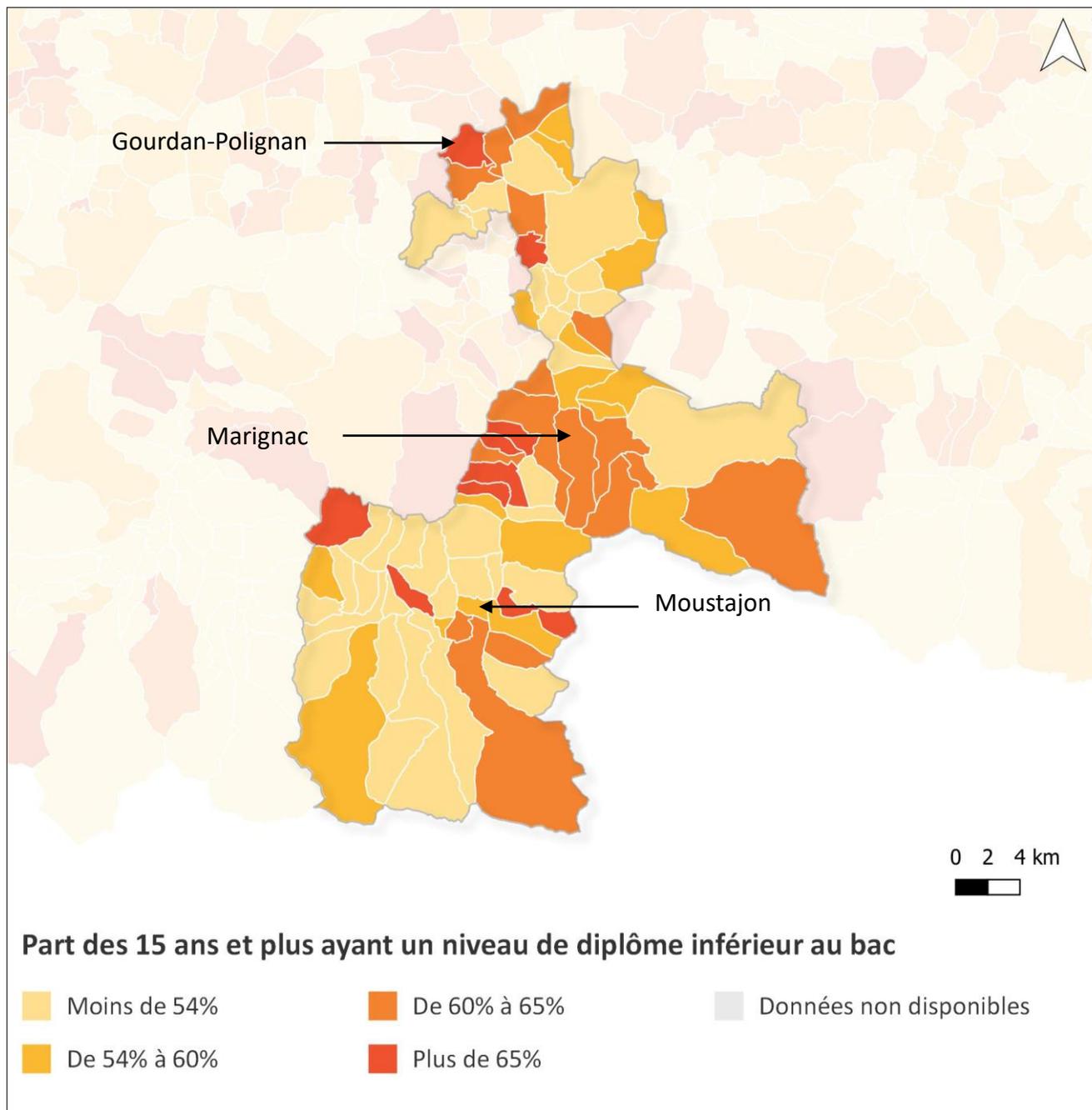
Source : INSEE 2018

En 2018, on comptait 5% des 25-54 ans de l'EPCI qui étaient de nationalité étrangère.



CC Pyrénées Haut
Garonnaises

Quelle est la part de la
population qui n'est pas
diplômée du baccalauréat ?



Source : INSEE 2018



1.2 LOGEMENT

1.2.1 Typologie du parc de logements

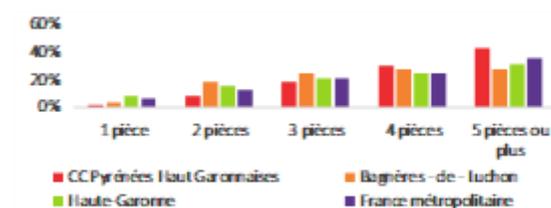
1.2.2 Prix de l'immobilier

1.2.3 Ancienneté et modes d'occupation

SYNTHÈSE – LOGEMENT ET DYNAMIQUES DE CONSTRUCTION

- **Une large majorité de propriétaires parmi les habitants** : 71% de propriétaires contre 52% en Haute-Garonne et 58% en France
- A noter, **la part très importante des résidences secondaires** représentant 52% du parc de logement de la CC Pyrénées Haut Graonnaises, un taux très élevé comparé aux données régionales (16%) et nationales (10%)
 - À Bagnères-de-Luchon, les résidences secondaires représentent, en 2018, 73% des logements
 - Une différence nette entre les communes du Sud de la CC et celles du Nord (cf. carte page 27)
- Un **parc marqué par de grands logements** avec 43% de 5 pièces ou plus contre 31% dans le département et 35% en France
 - En contrepartie, une faible part de petits logements (2/3 pièces = 28% du parc) qui pourraient toutefois correspondre aux besoins de certains publics : personnes seules, familles monoparentales...
 - Des petits logements plus présents à Bagnères-de-Luchon, représentant 42% de son parc
- Un prix de vente au m² des maisons et appartements plus faible qu'ailleurs pouvant expliquer l'arrivée de populations aux revenus modestes
- Proportionnellement aux revenus des habitants, des **prix de l'immobilier néanmoins élevés**
 - Un accès à la propriété particulièrement difficile pour la population locale, dont les revenus sont en inadéquation avec les prix, même pour les maisons anciennes ayant besoin d'être rénovées
 - Des prix représentant également un frein pour les communes, celles-ci ne pouvant que difficilement racheter d'anciens terrains pour répondre aux demandes des usagers (parkings, espaces de vie sociale,...)
 - Des taxes locales particulièrement faibles, mais une impossibilité de les augmenter, malgré la forte part de résidences secondaires, du fait des moyens plus faibles des foyers résidant dans les communes
 - Une nécessité de réfléchir à un plan local d'urbanisme intercommunal sur l'habitat (PLUi-H) pour répondre à ces enjeux?
- Un **taux de vacance peu élevé** (6,5%) par rapport à la Haute-Garonne (7,3%) à lier au nombre important des résidences secondaires
 - A noter : une augmentation des taux de vacance sur l'ensemble des territoires de comparaison, sauf à Bagnères-de-Luchon où le taux de vacance est passé de 9,4% à 3,2% entre 2013 et 2018. Sur cette commune, on peut donc souligner une forte tension du marché de l'immobilier avec de fortes demandes depuis 2013

Indicateur clé | Résidences principales* par nombre de pièces



Total maisons : 11 932 ; Total appartements : 6 163

Source : INSEE 2018

1.2.1 TYPOLOGIE DU PARC DE LOGEMENTS



Les constructions ont-elles changé le visage du territoire depuis les années 1960 ? Quels types de logements sont présents ? Sont-ils adaptés ?

PLUS DE LOGEMENTS !



Dorénavant, il faut créer plus de logements... pour la même population ! Cette situation s'explique par la multiplication des phénomènes de décohabitation (divorce, mutation professionnelle, départ pour les études), le vieillissement de la population et la nécessité de renouveler un parc vétuste ou obsolète.

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ

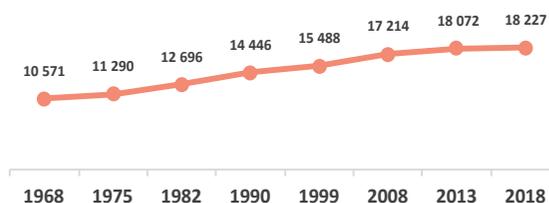


Un **taux de vacance** élevé est souvent caractéristique d'un enjeu de rénovation d'une part du parc de logement, peu adapté à la structure de la population et/ou aux standards actuels.

Les logements vacants sont à distinguer des résidences secondaires, comptabilisées à part.

A ce jour, en France, environ 3 millions de logements seraient inoccupés.

Évolution du nombre de logements de 1968 à 2018



Source : INSEE RGP 1968 - 2018

En 2018, le nombre de logements de l'EPCI était de 18 227.

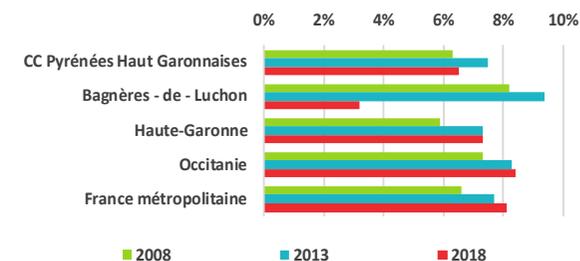
Part des logements sociaux parmi les résidences principales



Source : RPLS, 2020

En 2020, le nombre de logements sociaux comptabilisés pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises était de 223, soit 3% des logements.

Taux de vacance*



Source : INSEE 2018

En 2018, la CC Pyrénées Haut Garonnaises avait un taux de vacance de 6,5% contre 7,3% pour la Haute-Garonne.

Indicateur clé | Résidences principales* par nombre de pièces



Total maisons : 11 932 ; Total appartements : 6 163

Source : INSEE 2018

En 2018, 43% des logements de l'EPCI avaient 5 pièces ou plus, contre 35% pour la France métropolitaine.

1.2.2 PRIX DE L'IMMOBILIER



Quel est le prix au m² dans le territoire pour les maisons ?
Pour les appartements ? Pour les locaux professionnels ?

LA BASE DVF



Depuis janvier 2019, la DGFIP publie des jeux de données relatifs aux transactions immobilières. Les données sont issues des actes notariés et des informations cadastrales. Elles font l'objet d'une mise à jour semestrielle (avril et octobre) au cours de laquelle de nouvelles transactions peuvent être ajoutées. C'est pour cette raison que les données les plus récentes sont provisoires.

Pour découvrir le détail des mutations par parcelle de votre territoire, rendez-vous sur app.dvf.etalab.gouv.fr

Bon à noter :

- En cas de vente d'une maison, le terrain est compris dans le prix de vente mais les dépendances ne sont pas comptabilisées.
- Les « autres surfaces » renvoient aux terrains non bâtis : terrains à bâtir, bois, terrains d'agréments, prairies, landes, vergers, carrières, taillis...

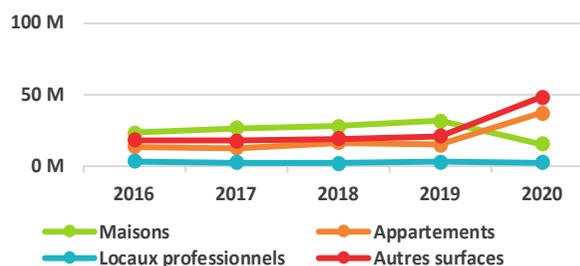
Mutations* enregistrées par type et par année

	2016	2017	2018	2019	2020
Maisons	188	217	244	237	288
Appartements	162	159	194	187	202
Locaux pro.	23	16	19	16	23
Autres	247	283	317	358	377

Source : Base DVF, Décembre 2021

288 mutations pour des maisons sont connues pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises en 2020. Ces données sont provisoires, et seront actualisées au prochain semestre.

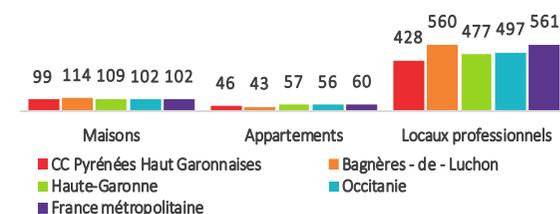
Evolution du volume des ventes enregistrées par type (en millions d'€)



Source : Base DVF, Décembre 2021

En 2020, le volume des mutations connues à ce jour pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises pour des maisons était de 15,4 millions d'euros, contre 26,7 millions en 2017.

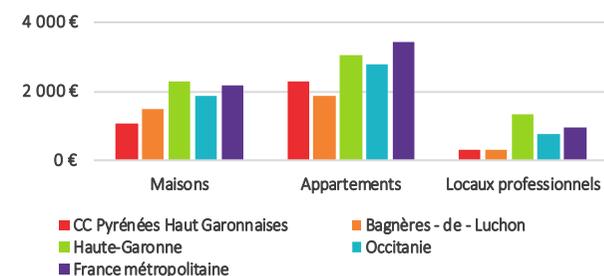
Taille moyenne des mutations enregistrées (en m²)



Source : Base DVF, Décembre 2021

Sur la période 2016-2020, la taille moyenne des mutations de l'EPCI enregistrées pour des maisons de l'EPCI était de 99 m².

Prix de vente au m² sur la période 2016-2020



Source : Base DVF, Décembre 2021

Sur la période 2016-2020, le prix moyen au m² des mutations enregistrées pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises était de 1 085€ pour les maisons.

1.2.3 ANCIENNETÉ ET MODES D'OCCUPATION



Combien de temps les habitants résident-ils dans leur logement ?
Quelle part de propriétaires ? De locataires ?

LA DÉFINITION



Hébergé à titre gratuit : personne résidant, à titre gracieux, chez une autre personne propriétaire ou locataire de son logement qui n'est pas membre de la même famille.

METHODOLOGIE

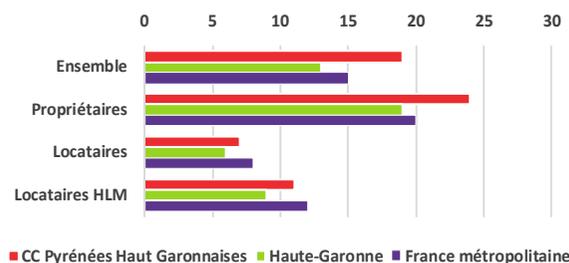


Les prédictions de loyers sont calculées à partir des estimations basées sur les données d'annonces parues sur leboncoin, Seloger et pap.fr sur la période 2015-2019.

Ces prédictions de loyers sont réalisées à différentes échelles géographiques par le laboratoire estimant cette donnée :

- à l'échelle communale, pour les communes comptant des annonces de location en quantité suffisante pour faire une estimation.
- à l'échelle intercommunale (EPCI).
- à l'échelle d'une maille géographique, c'est à dire une maille constituée d'une ou plusieurs communes dont les loyers sont homogènes. Ces mailles sont construites à partir de plusieurs variables qui caractérisent les logements et les locataires.

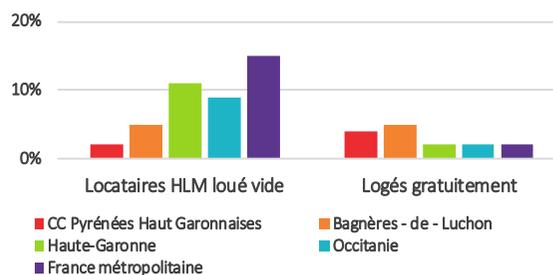
Ancienneté moyenne d'emménagement (en années)



Source : INSEE 2018

En 2018, les habitants de l'EPCI résidaient dans leur logement actuel depuis en moyenne 19 ans, contre 13 pour la Haute-Garonne.

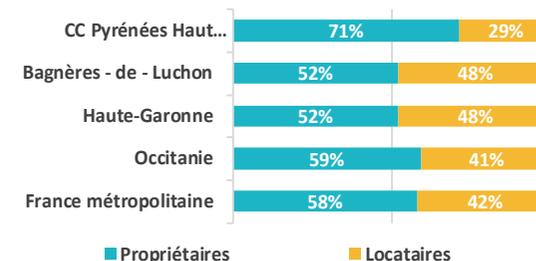
Locataires HLM* et hébergés à titre gratuit



Source : INSEE 2018

En 2018, 4% des ménages de l'EPCI étaient hébergés à titre gratuit chez des tiers qui n'étaient pas membres de leur famille.

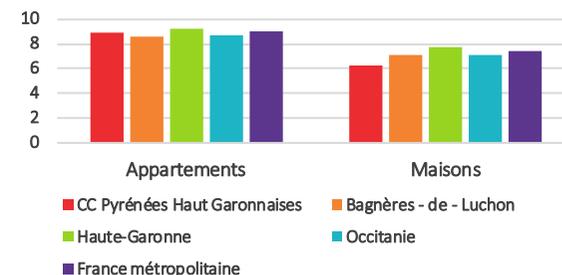
Indicateur clé | Résidences principales par mode d'occupation



Source : INSEE 2018

En 2018, 71% des habitants étaient propriétaires de leur logement pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises, contre 58% pour la France métropolitaine.

Prix de location au m² sur la période 2015-2019



Échelle de prédiction : maille

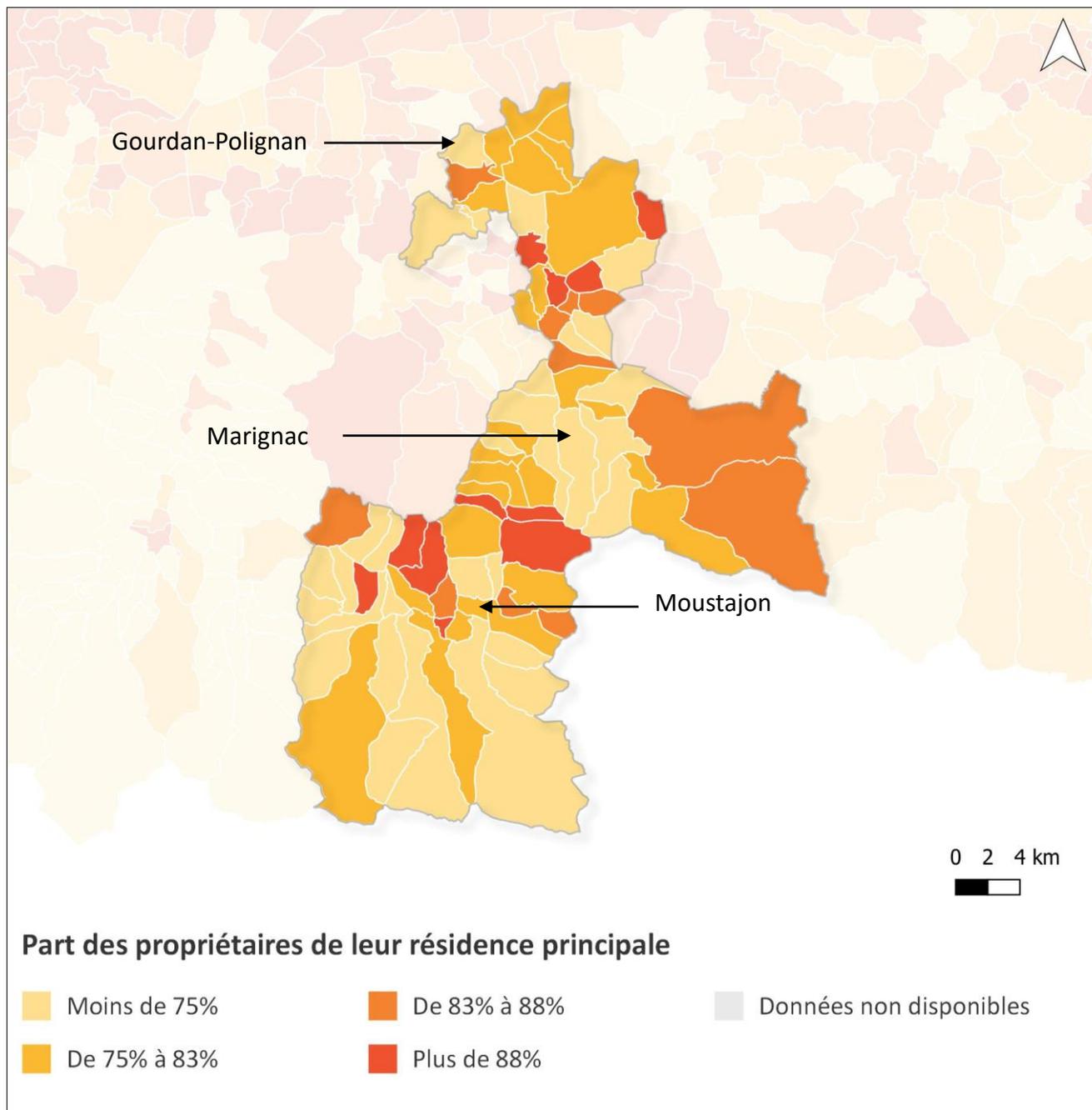
Source : Estimations UMR 1041 CESAER (AgroSup Dijon-INRAE)

Sur la période 2015-2019, le loyer moyen au m² pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises était de 9€ pour les appartements, contre 6€ pour les maisons.



CC Pyrénées Haut
Garonnaises

Quelle est la part des
propriétaires de leur résidence
principale ?

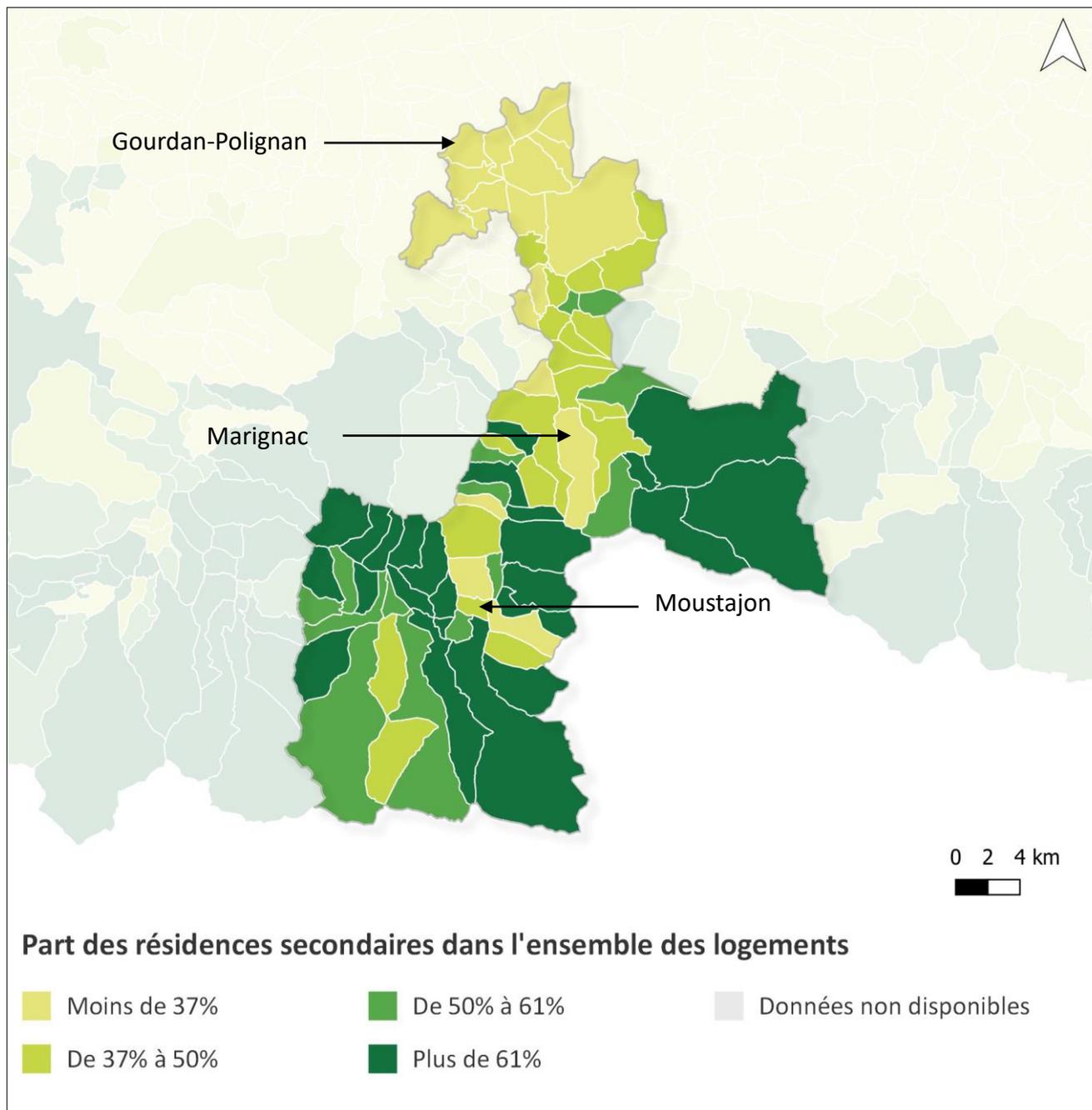


Source : INSEE 2018



CC Pyrénées Haut
Garonnaises

Quelle est la part des résidences
secondaires dans l'ensemble des
logements ?



Source : INSEE 2018



1.3. CADRE DE VIE

3.1 Les licenciés sportifs

3.2 Les associations

3.3 Profil touristique

SYNTHÈSE – VIE LOCALE ET CADRE DE VIE

- **Des commerces de proximité très polarisés sur le territoire** avec 37 communes, soit la moitié de la CC, ne disposant d'aucun commerce
- Un territoire bénéficiant d'atouts importants et d'une renommée dans le domaine **sportif** (trail, VTT, randonnée, etc)
 - **Une part plus importante qu'ailleurs de licenciés sportifs** : 30 licenciés sportifs pour 100 habitants contre 25 en Haute-Garonne et 22 en France métropolitaine
 - **Des licenciés majoritairement jeunes** (103% des hommes de 0 à 19 ans sont licenciés sportifs (dû aux doubles licences) et 71% des femmes de cette tranche d'âge) malgré une légère augmentation des licenciés seniors sur les dix dernières années
 - A noter toutefois, un déficit dans l'offre sportive en termes de structures et notamment de gymnases et de piscines, ces dernières étant un prérequis important dans l'éducation préventive des jeunes mais aussi en termes d'attractivité touristique



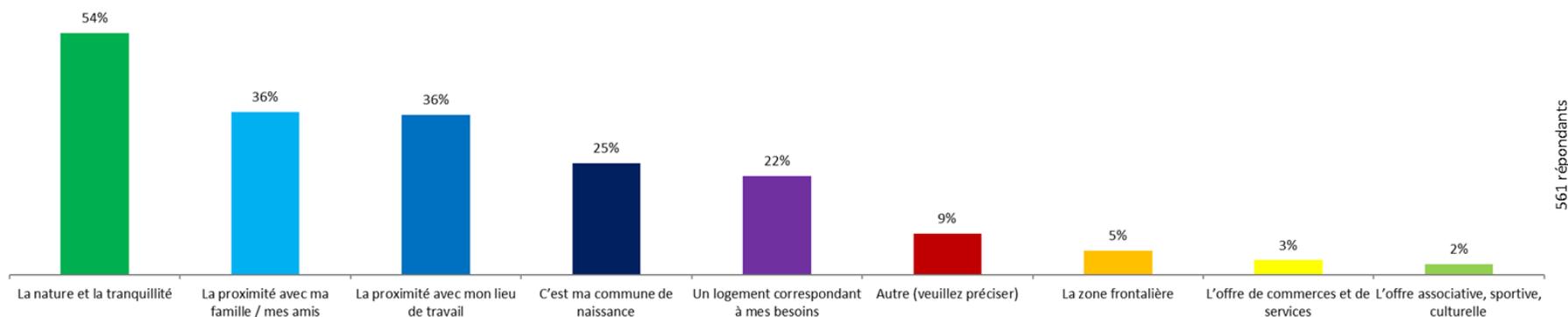
- Pour 41% des répondants à l'enquête, il manque des structures sportives
 - Parmi les réponses « autres » (15%) sur les structures manquantes du territoire, une très forte demande de construction d'une piscine d'été et d'hiver
 - *A noter: la thématique de la piscine est ressortie dans toutes les questions portant sur les manques sur le territoire*

- Un **cadre de vie** particulièrement apprécié des habitants



- Des répondants habitant sur le territoire notamment pour la nature et la tranquillité du territoire (54%)
 - Parmi ce qu'ils aiment sur le territoire, une majorité de répondants ayant mentionné le cadre naturel, la possibilité de faire des activités dans la montagne, et la qualité de vie

Pour quelles raisons habitez-vous le territoire ? (3 réponses maximum)



SYNTHÈSE – VIE LOCALE ET CADRE DE VIE

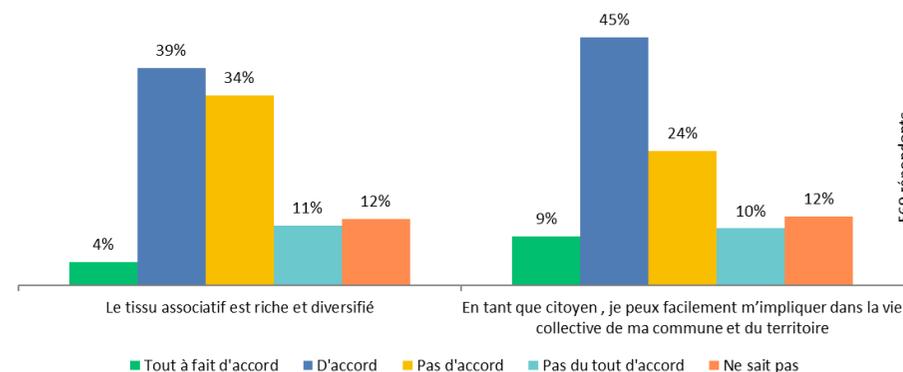
- Une vie associative **importante au niveau quantitatif** : la communauté de communes totalise 5,4 associations pour 100 habitants contre 2,7 en France



- 53% des répondants estiment qu'il est facile de s'impliquer dans la vie collective de la commune et/ou du territoire

- A noter : un taux de création d'associations plus faible qu'ailleurs et une part d'associations créées avant 2000 plus élevée (45% des associations du territoire créées avant 2000 contre 28% en Haute-Garonne et 32% en Occitanie), pouvant indiquer un **vieillessement des associations et un essoufflement du bénévolat**
- Des associations nombreuses mais communiquant peu entre elles : une communication, voire mutualisation, entre associations permettrait d'améliorer la qualité de leur offre ?

Concernant les affirmations suivantes, que diriez-vous ?



- **Une animation de la vie sociale sur le territoire assurée par le tissu associatif local**

- A noter, l'absence de structures labellisées Centres Sociaux ou Espaces de Vie Sociale par la CAF, des labellisations permettant la mobilisation de financements et d'accompagnements de la CAF et la montée en qualité des activités et offres proposées sur un territoire
- La présence de **tiers-lieux** qui animent les villages, avec une volonté locale de favoriser l'émergence d'un réseau de tiers-lieux sur le territoire pour renforcer le lien social
 - Des acteurs soulignant la difficulté pour les tiers-lieux de se maintenir sur le territoire du fait du manque d'accompagnement, malgré la demande des habitants en lieux de socialisation



- Pour 65% des répondants, les habitants n'ont pas accès à de nombreux lieux d'échanges pour se retrouver, et pour 38% des répondants, il manque sur le territoire des lieux pour se retrouver

- Des acteurs sociaux mettant en avant **l'enfermement de certains habitants** du territoire, notamment des publics précaires et des personnes âgées : *« A Luchon, il y a beaucoup d'associations, mais faire franchir le pas aux personnes le plus dans le besoin profond de lien social, c'est compliqué »**
- Une population ressentant de la solitude et de l'isolement, notamment les personnes âgées, les personnes seules et les foyers monoparentaux



- Seulement 37% des répondants indiquent ne jamais ressentir un sentiment de solitude, d'ennui ou d'isolement. 26% ressentent ce sentiment de temps en temps et 8% souvent
 - 64% des répondants ressentant un sentiment de solitude « souvent » ont plus de 65 ans et 57% de ces répondants sont des personnes seules ou des foyers monoparentaux

SYNTHÈSE – VIE LOCALE ET CADRE DE VIE

Focus Enquête aux Elus

- Des élus indiquant que la force du territoire se trouve notamment dans son **cadre de vie et sa proximité avec la nature**: « *La richesse géographique allant du piémont à la haute montagne permettant les flux touristiques et la proximité avec l'Espagne tout en gardant un mode de vie protégé.* »
- Une grande disparité d'opinion sur le dynamisme de la vie locale: 52% sont d'accord avec l'affirmation « Nous avons la chance d'avoir une vie sociale locale dynamique (lieux d'échanges, associations, activités culturelles et sportives...) », mais 48% ne sont pas d'accord
 - A noter: les maires considérant que le territoire n'est pas dynamique viennent de communes ayant entre 7 et 700 habitants
- 85% pensent qu'il y a un certain **isolement de la population** dans certains espaces ruraux du territoire
- Pour 65% des élus, l'information sur les événements, les actions mises en place, les dispositifs et les contacts professionnels circulent bien sur la CCPHG

Un territoire au profil touristique

- Des **emplois touristiques nombreux**, notamment dans l'hébergement et la restauration, représentant plus de 9% des emplois sur la CC Pyrénées haut Garonnaises en 2018
- Un **profil touristique** s'appuyant sur un contexte transfrontalier avec l'Espagne et des paysages attractifs mais aussi sur un tourisme accessible à la classe moyenne : « *la saison de ski cette année a été très bonne, il y a eu de la neige bien sûr mais on se rend compte aussi que les prix pratiqués sont abordables. Il y a une attractivité des Pyrénées ces dernières années* »*
- Un « effet tunnel » actuellement sur le territoire, à contrecarrer via le retour du train
- L'emploi saisonnier, une caractéristique importante du territoire, drainant des actifs plutôt jeunes
- Une volonté la CCPHG de mise en valeur du patrimoine historique et culturel transfrontalier grâce à des partenariats locaux et internationaux

Mots utilisés par les élus pour décrire le territoire de la CCPHG



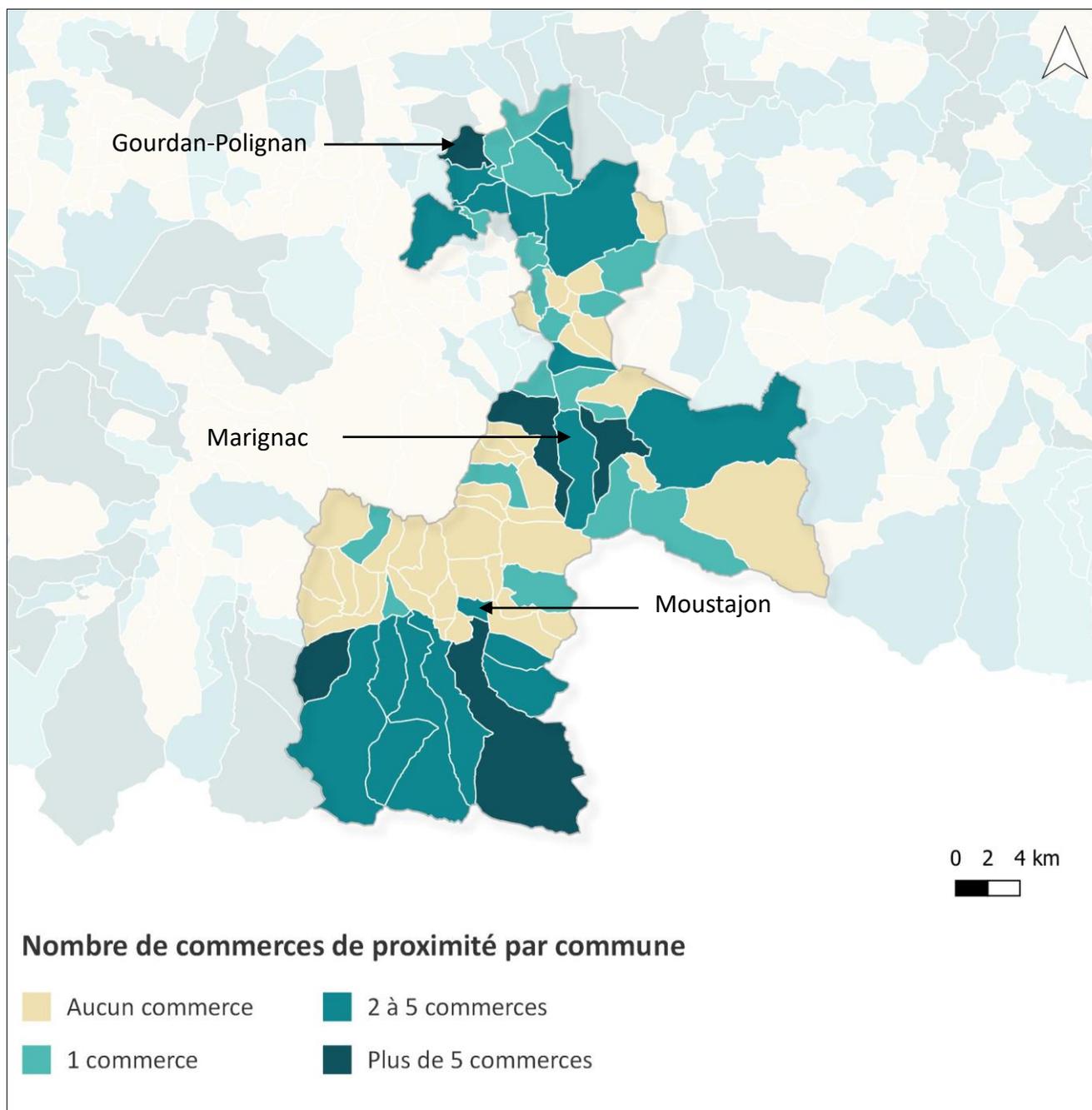
L'effet tunnel, kezaoko ?

C'est une notion utilisée en géographie et aménagement du territoire. L'effet tunnel met en avant l'enclavement d'un territoire, que les transports relient difficilement à l'extérieur. Cette notion reconnaît également le délaissement des territoires ruraux au profit des grands pôles urbains.



CC Pyrénées Haut
Garonnaises

Quel est le nombre de
commerces de proximité par
commune ?



Source : INSEE BPE 2020

1.3.1 LES LICENCIÉS SPORTIFS



Y a-t-il plus de licenciés qu'ailleurs ? Quel est leur profil? (âge, sexe...)

LES LICENCIÉS SPORTIFS

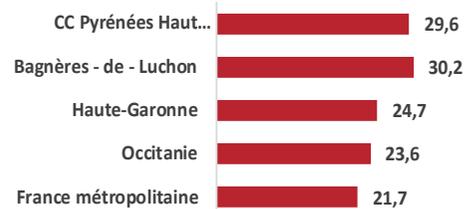


L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) est un service du ministère de l'Éducation nationale.

Il produit différentes données sur les licenciés sportifs résidant dans le territoire, qui permettent d'en appréhender son dynamisme sportif.

Ces données sont bien entendu à mettre en perspective avec la pratique en amateur, dont il n'existe malheureusement pas de données à une échelle communale ou communautaire.

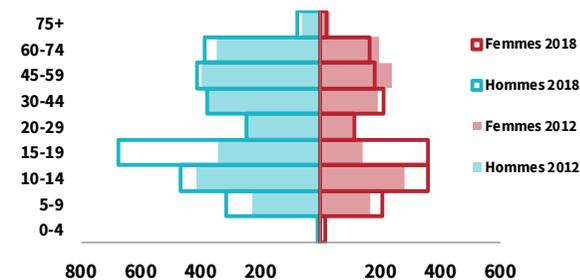
Licenciés sportifs* pour 100 habitants



Source : INJEP, 2018

En 2018, le nombre de licenciés sportifs de l'EPCI pour 100 habitants était de 29,6, contre 24,7 pour la Haute-Garonne.

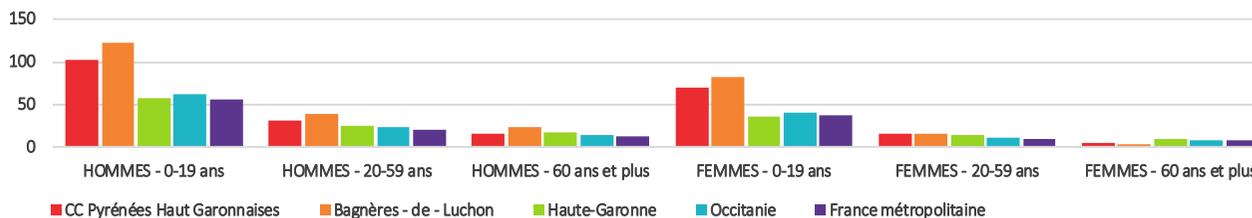
Pyramide des âges des licenciés sportifs en 2012 et 2018



Source : INJEP, 2012-2018

En 2018, il y avait pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises 208 filles licenciées de 5-9 ans, contre 165 en 2012.

Licenciés sportifs* pour 100 habitants par âges regroupés



Source : INJEP, 2018

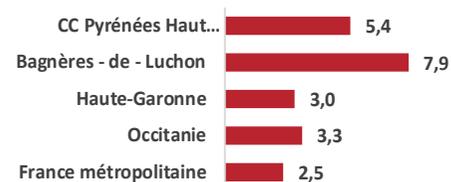
En 2018, on comptait 103 licenciés sportifs pour 100 hommes de l'EPCI de 0 à 19 ans, alors que ce chiffre était de 56 pour la France métropolitaine.

1.3.2 LES ASSOCIATIONS



Y a-t-il un fort dynamisme associatif ? Le tissu associatif est-il composé de structures historiquement implantées ou de jeunes associations ?

Associations pour 100 habitants

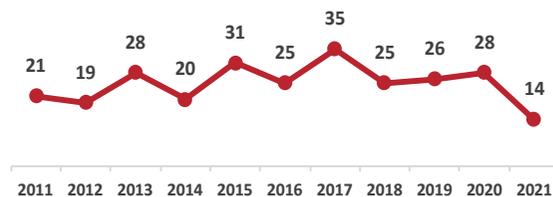


Nb d'associations enregistrées au RNA : 837

Source : Répertoire National des Associations, 1/12/2021

Au 1er décembre 2021, la CC Pyrénées Haut Garonnaises totalisait 5,4 associations pour 100 habitants, contre 2,5 pour la France métropolitaine.

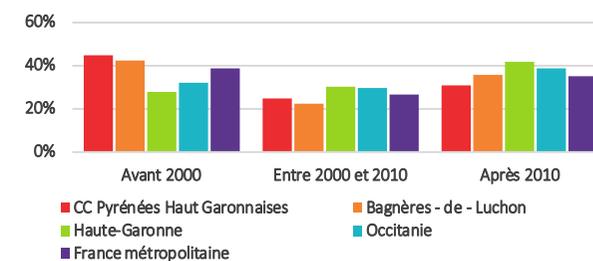
Associations créées depuis 2011



Source : Répertoire National des Associations, 1/12/2021

De 2012 à 2021, le nombre d'associations de l'EPCI créées dans l'année est passé de 19 à 14.

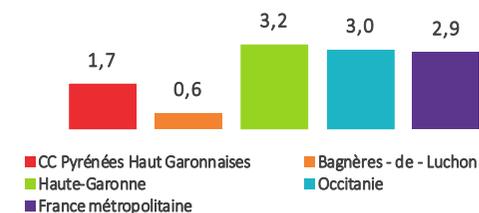
Date de création des associations au 1^{er} décembre 2021



Source : Répertoire National des Associations, 1/12/2021

Au 1er janvier 2021, 45% des associations de l'EPCI avaient été créées avant 2000, contre 43% pour Bagnères-de-Luchon.

Taux de création d'associations en 2021



Source : Répertoire National des Associations, 1/12/2021

En 2021, 1,7 associations ont été créées pour 100 associations existantes au 1er décembre 2021 pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises.

LE RÉPERTOIRE DES ASSOCIATIONS

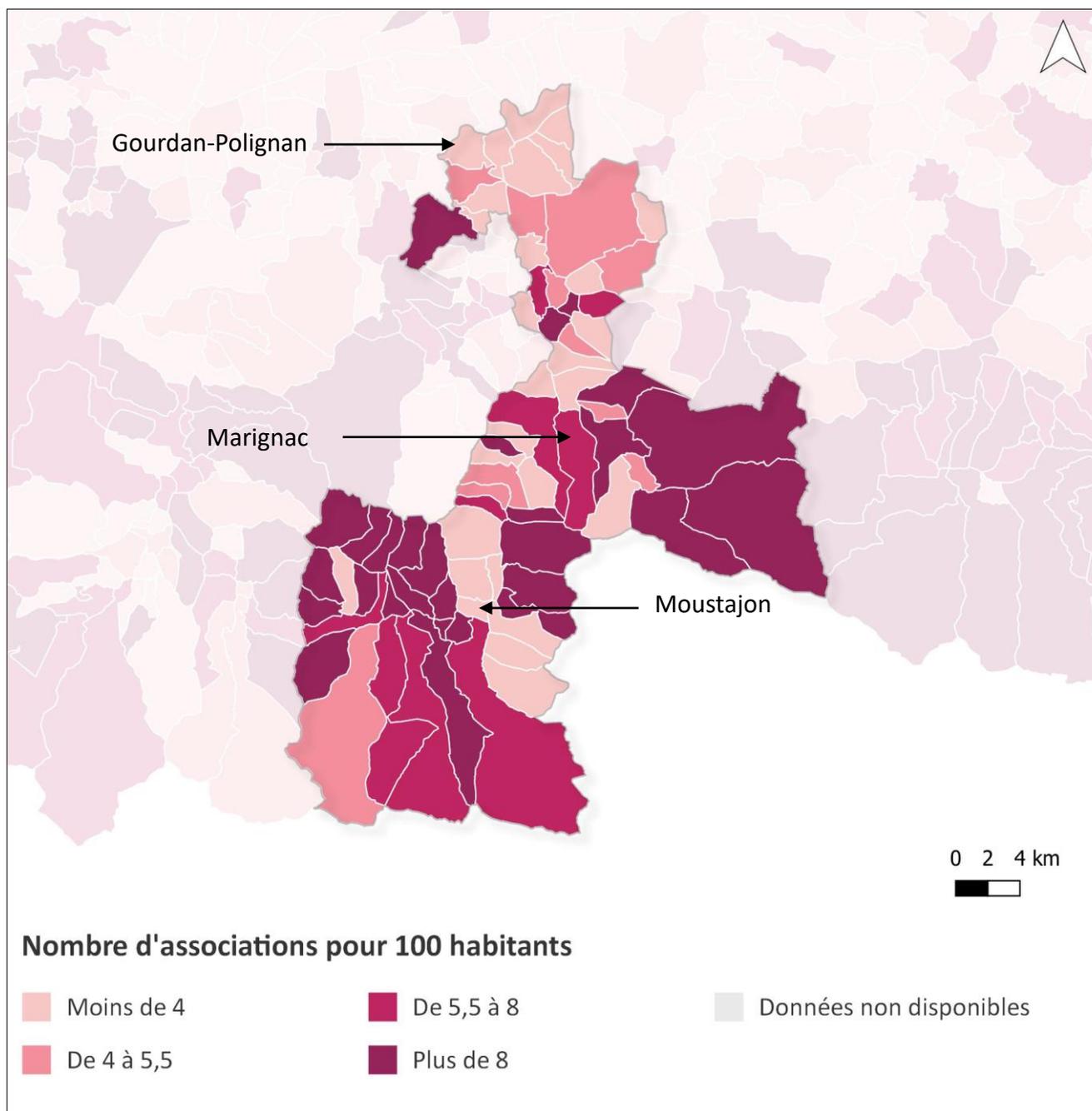


Le Répertoire National des Associations (RNA) contient des données sur l'ensemble des associations loi 1901 (à l'exception de l'Alsace-Moselle). Il remplace depuis 2010 le répertoire Waldec (Web des associations librement déclarées).



CC Pyrénées Haut
Garonnaises

Quel est le nombre
d'associations pour 100
habitants ?



Source : RNA 1^{er} janvier 2021

1.3.3 PROFIL TOURISTIQUE



Le territoire est-il touristique (résidences secondaires, équipements...) ? Combien y a-t-il d'emplois liés au tourisme ?

RECENSER LES HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES



Les statistiques sur l'offre d'hébergements sont établies par l'INSEE avec les Comités Régionaux de Tourisme (CRT) et la Direction Générale des Entreprises (DGE).

Les données, qui datent de 2019, comportent :

- + Les **hôtels de tourisme** de plus de 5 chambres ;
- + Les **campings** de plus de 5 emplacements ;
- + Les « **autres hébergements collectifs** » (résidences de tourisme, villages vacances et auberges de jeunesse).

Les gîtes et meublés de tourisme ne figurent dans aucune base nationale, rendant difficile leur comptabilisation.

En 2018, la part des hébergements touristiques proposés par des particuliers via des plateformes comme Airbnb représentait 14% de la fréquentation des hébergements touristiques marchands à l'échelle nationale.

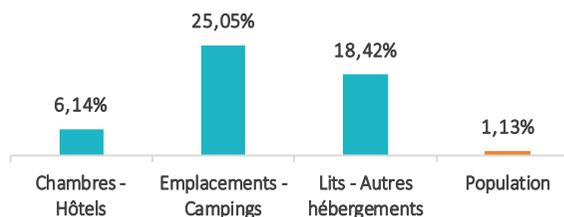
Tour d'horizon des équipements touristiques

Hôtels 34	Campings 10	Auberges de jeunesse 2
Villages vacances 8	Résidences de tourisme 4	Information tourisme 6

Source : INSEE 2021

En 2021, on enregistrait 34 hôtels et 6 points d'information touristique pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises.

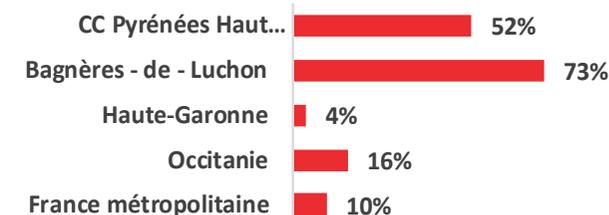
La capacité d'accueil du territoire par rapport au département



Source : INSEE 2021

En 2021, la CC Pyrénées Haut Garonnaises accueillait 6,14% des chambres d'hôtel du département.

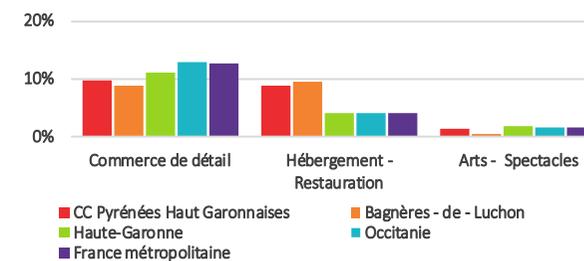
La part des résidences secondaires dans l'ensemble des logements



Source : INSEE 2018

En 2018, 52% des logements de l'EPCI étaient des résidences secondaires, contre 10% pour la France métropolitaine.

La représentativité des emplois en lien avec le tourisme



Source : INSEE 2018

En 2018, 9% des emplois de l'EPCI relevaient des secteurs de l'hébergement et de la restauration.



LES FAMILLES AVEC ENFANTS

2.1 Familles avec enfants et parentalité

2.2 Petite enfance

2.3 Enfance

2.4 Jeunesse



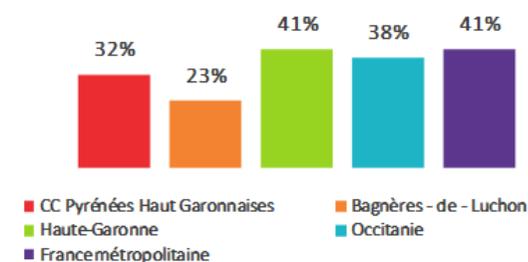
2.1. FAMILLES AVEC ENFANTS ET PARENTALITE

Familles et ménages

SYNTHÈSE - FAMILLES ET PARENTALITÉ

- Une Communauté de communes avec une **part importante de couples sans enfant** (30% des ménages contre 26% en France), principalement des couples seniors dont les enfants ne sont plus à charge
- Un **territoire peu familial** avec une sous-représentation de couples avec enfants parmi les ménages : 18% des ménages dans la CC Pyrénées Haut Garonnaises contre 24% dans le département et 23% en Occitanie
 - Un **nombre d'enfants par famille peu élevé** : 5% de familles avec enfants ont 3 enfants ou plus contre 8% pour la Haute-Garonne (156 familles nombreuses sur le territoire)
 - Un **nombre de couples avec enfants en baisse**, de façon très marquée : -19%, en opposition à la tendance départementale qui évolue de +7% entre 2008 et 2018. De 1 720 couples avec enfants en 2008, leur nombre est passé à 1 400 en 2018
- Une **part de familles monoparentales importante** : 18% dans la CC Pyrénées Haut Garonnaises contre 16% en France
 - La part des familles monoparentales connaissant une forte augmentation entre 2008 et 2018 (+36%), à l'image de la situation du département (+31%), mais supérieure à la tendance nationale (+22%)
 - 786 familles sont monoparentales sur le territoire
- Des revenus des **familles de moins en moins modestes**, à l'étude de l'évolution des quotients familiaux (QF) de la CAF (cf. tableau ci-contre)
 - Une évolution à la baisse du nombre de familles ayant des QF bas et, à l'inverse, une évolution à la hausse des familles ayant des QF élevés

Les couples avec enfants - Démographie



Source : INSEE 2018

Evolution du nombre de familles allocataires selon le quotient familial (données CAF)

Montant du QF	2017	2020	Evo
Moins de 200€	13	<5	↘
200 à 399,99 €	111	84	↘
400 à 649,99 €	294	241	↘
650 à 849,99 €	232	226	↘
850 à 1149,99 €	224	237	↗
1150 à 1399,99 €	134	153	↗
1400 à 1649,99 €	83	88	↗
1650 à 1999,99€	50	56	↗
Plus de 2000€	25	27	↗

SYNTHÈSE - FAMILLES ET PARENTALITÉ

- Les **services aux familles**, un pilier important de la politique sociale intercommunale : *« Agir sur les services aux familles permet de lutter contre la précarité et contre une certaine forme de déclassement social, que l'on ressent fortement sur le territoire »**
 - Les familles avec enfants, une cible au cœur du développement touristique du territoire, dont les besoins et attentes en termes de services seraient à objectiver
 - L'attractivité du territoire, dans le cadre du contexte actuel (éloignement des grandes métropoles, etc), posant question sur l'évolution des services aux familles : *« Les urbains attendent une offre de services étoffée »**
 - L'hétérogénéité du territoire (taille de communes, vallée/montagne, anciennes intercommunalités aux niveaux de développement différents, etc) posant la question de l'équité de l'accès aux services aux familles
- En termes de service parentalité, la CCPHG, un **territoire peu doté**
 - A noter, la présence d'un groupe de parole sur la parentalité à Cierp-Gaud, ayant permis de souligner le besoin des familles, notamment des jeunes parents, de se rencontrer et d'échanger ainsi que d'un espace écoute pour les parents d'enfants de 0 à 18 ans qui se met en place
 - La manifestation « Festi Familles », organisée le 21 Mai 2022, un temps fort sur le territoire pour mieux connaître et accompagner les familles
 - L'absence de stratégie d'accompagnement à la parentalité sur le territoire : pas/peu d'actions financées par la CAF au titre du REAAP (Festi Familles uniquement), de lieux parents-enfants (intervention du LAEP uniquement pour de l'animation de salle d'attente PMI), de CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité). Des interventions actuelles qui sont ponctuelles et ne couvrent pas tout le territoire

Focus Enquête aux Elus

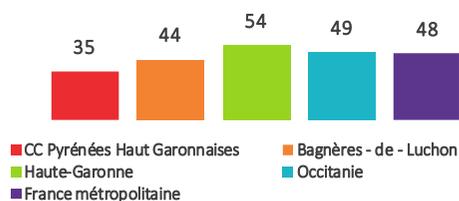
- Une majorité d'élus convaincus que le territoire est attractif pour les couples avec enfants (62%) et que les parents peuvent facilement trouver une réponse quand ils ont une question liée à leur rôle en tant que parent (52%)
- Des élus partagés sur l'offre de services à destination des familles: 50% en sont satisfaits mais 50% ne le sont pas
 - La parentalité: un domaine non-identifié comme nécessitant une amélioration malgré l'absence de structures de ce type sur le territoire. A la question « Sur votre territoire, existe-t-il des structures qui interviennent dans le champ de la parentalité et de l'offre de services aux familles? », les élus ont seulement cité les RAM et MAM et la maison des solidarités

FAMILLES ET MÉNAGES (1/2)



Le territoire accueille-t-il beaucoup de personnes seules ?
De couples avec enfants ?
De familles monoparentales ?
Les familles nombreuses sont-elles fortement représentées ?
Se marie-t-on plus qu'ailleurs ?

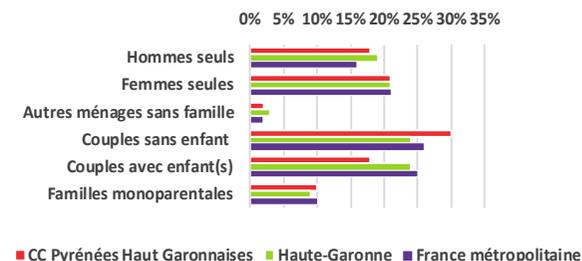
Nombre de foyers allocataires CAF pour 100 ménages



Source : CAF, 2020 et INSEE 2018

En 2020, la CC Pyrénées Haut Garonnaises comptabilisait 35 foyers allocataires CAF pour 100 ménages, contre 54 pour la Haute-Garonne.

Indicateur clé | Répartition des ménages par type



Source : INSEE 2018

En 2018, les hommes seuls représentaient 18% du total des ménages de l'EPCI, contre 16% pour la France métropolitaine.

LA DÉFINITION

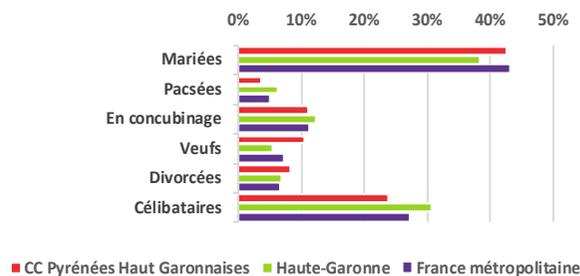


Selon l'INSEE, un ménage désigne le ou les occupants d'un même logement, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

Ménage :

- = Personne seule
- = Plusieurs personnes sans famille (par exemple colocalitaires)
- = Famille (couple avec ou sans enfant et famille monoparentale)

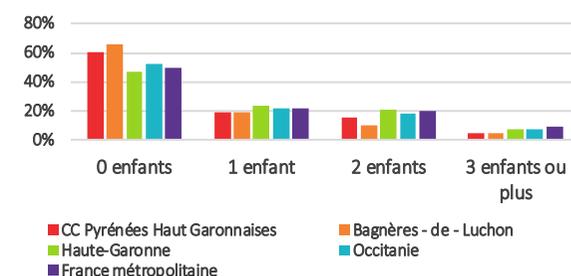
Personnes de 15 ans ou plus par statut marital (ou assimilé)



Source : INSEE 2018

En 2018, la part des personnes de 15 ans ou plus mariées était de 43% pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises, alors que 4% sont pacsées.

Familles par nombre d'enfants de moins de 25 ans



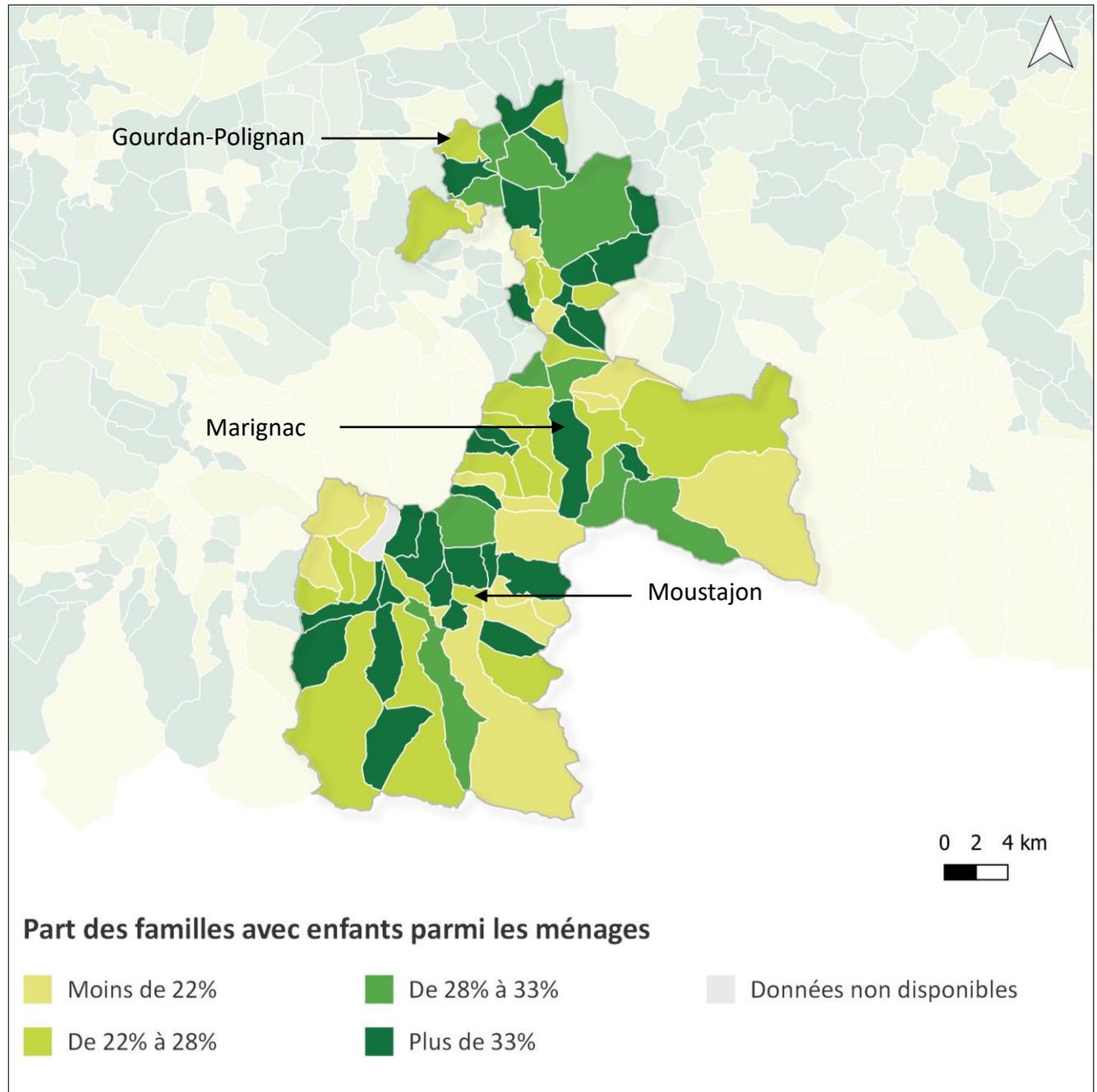
Source : INSEE 2018

En 2018, 5% des familles de l'EPCI avaient 3 enfants ou plus, contre 8% pour la Haute-Garonne.



**CC Pyrénées Haut
Garonnaises**

Quelle est la part des familles
avec des enfants à charge ?



Source : INSEE 2018

FAMILLES ET MÉNAGES (2/2)



Le profil des familles a-t-il changé ? La population est-elle plus familiale qu'ailleurs ? Ou plus étudiante ? Plus senior ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Familles (selon l'INSEE)

- = Couples sans enfants
- + Couples avec enfants
- + Familles monoparentales

Familles sans enfants (selon l'INSEE)

- = Familles qui n'ont pas eu d'enfant
- + Familles dont les enfants sont partis
- + Familles dont les enfants > à 25 ans

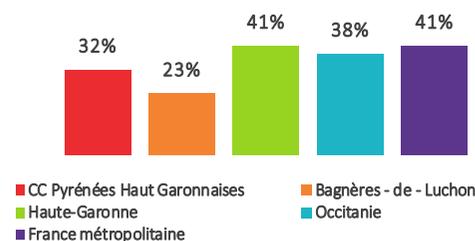
LA MONOPARENTALITÉ



Les familles monoparentales sont de plus en plus nombreuses en France. Cette situation est une cause de pauvreté des ménages. Ces familles ont été d'ailleurs en première ligne de la crise sanitaire du fait de pertes de revenus, de difficulté pour la garde d'enfants ...

Toutefois, les parents seuls reforment souvent un couple avant le départ des enfants du domicile.

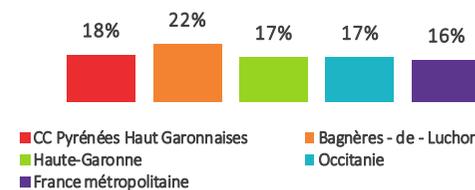
Les couples avec enfants - Démographie



Source : INSEE 2018

En 2018, les couples avec enfants représentaient 32% des familles de l'EPCI, contre 41% pour la France métropolitaine.

Les familles monoparentales - Démographie



Source : INSEE 2018

En 2018, les familles monoparentales représentaient 18% des familles de l'EPCI, contre 16% pour la France métropolitaine.

Les couples avec enfants - Évolution

	2008	2013	2018	Evol. 2008-18
CC Pyrénées Haut Garonnaises	1 722	1 548	1 401	-19%
Bagnères - de - Luchon	189	143	129	-31%
Haute-Garonne	143 129	148 559	153 397	+7%
Occitanie	617 742	626 104	622 827	+1%
France métropolitaine	7 541 331	7 473 275	7 369 904	-2%

Source : INSEE 2008-2018

Entre 2008 et 2018, les couples avec enfants de l'EPCI sont passés de 1 722 à 1 401, ce qui correspond à une évolution de -19%.

Les familles monoparentales - Évolution

	2008	2013	2018	Evol. 2008-18
CC Pyrénées Haut Garonnaises	577	621	786	+36%
Bagnères - de - Luchon	88	115	127	+44%
Haute-Garonne	47 122	53 115	61 628	+31%
Occitanie	215 417	239 294	272 694	+27%
France métropolitaine	2 318 375	2 547 181	2 839 109	+22%

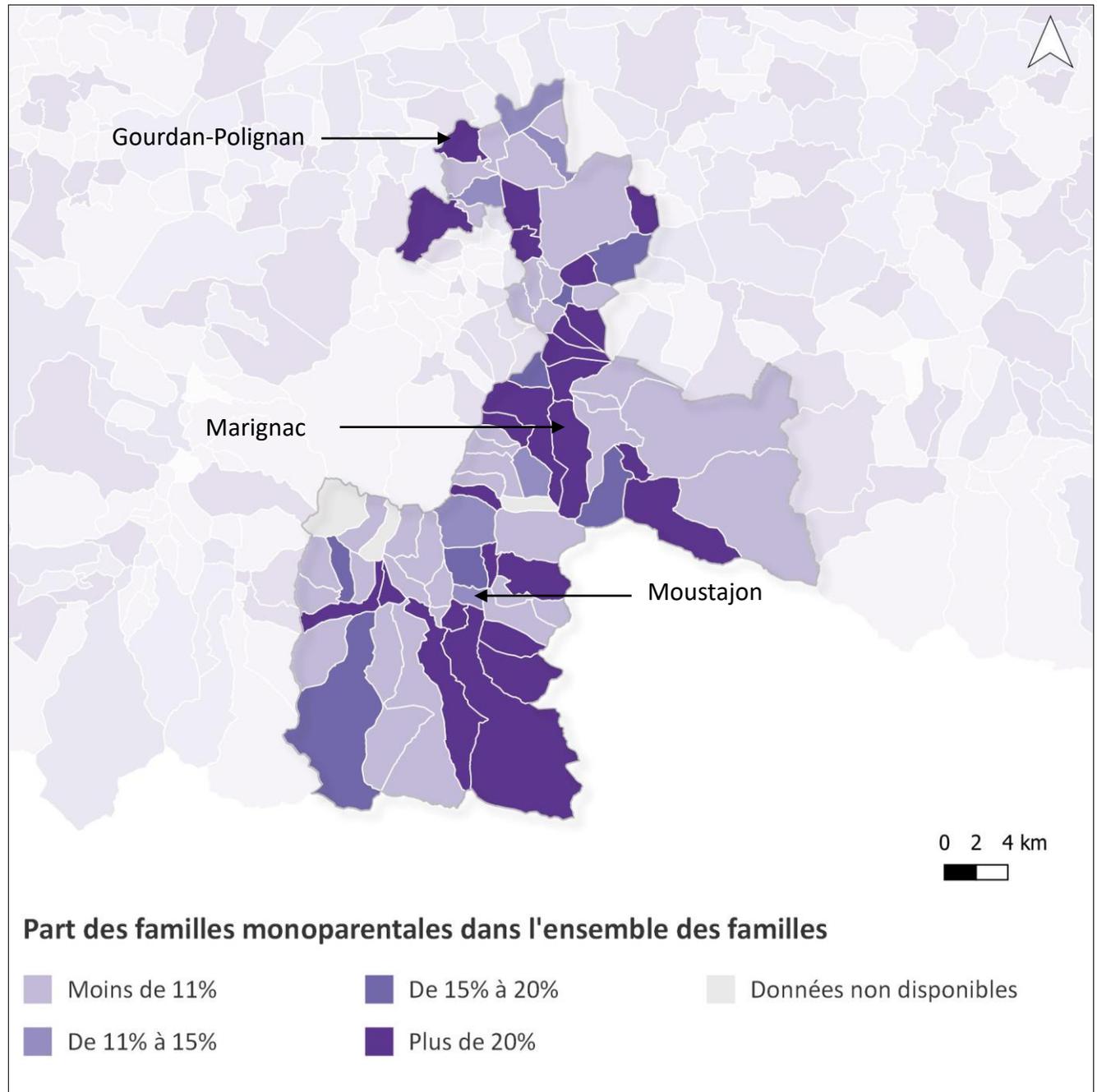
Source : INSEE 2008-2018

Entre 2008 et 2018, les familles monoparentales de l'EPCI sont passées de 577 à 786, ce qui correspond à une évolution de +36%.



CC Pyrénées Haut
Garonnaises

Quelle est la part des familles
monoparentales dans la
population ?



Source : INSEE 2018



2.2. PETITE ENFANCE

2.2.1 Moins de 3 ans et taux de couverture global

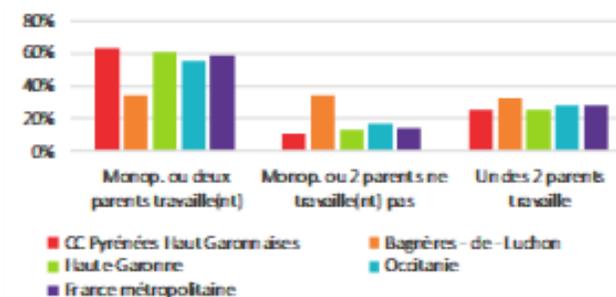
2.2.2 Offre d'accueil

2.2.3 Allocataires de la PAJE

SYNTHÈSE - PETITE ENFANCE

- Une **part d'enfants de moins de 3 ans plus faible que la moyenne** du département et plus faible qu'en France : 3,4% en Haute-Garonne et 3,3% en France contre 2% pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises
 - Une **part en diminution sur le territoire** : 2,7% de la population en 2008 (436 enfants) contre 2% en 2018 (309 enfants)
 - En 2017, selon les données CAF, 255 familles avaient des enfants de moins de 3 ans, contre 227 en 2020
- Des **besoins en mode d'accueil élevés** au vu d'une forte part d'enfants de moins de 3 ans dont les 2 parents (ou le monoparent) travaillent, indiquant potentiellement une bonne insertion socio-professionnelle : 63% des 2 parents travaillent contre 55% en Occitanie et 59% en France
 - Des parents n'ayant pas de réel choix dans leur mode d'accueil du fait des tensions sur l'offre
- Une **offre d'accueil en tension d'un point de vue quantitatif** : 55 places d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans dans l'EPCI contre 59 en France
 - Un **accueil individuel plus présent** (45% des places) que dans le reste du département (39%). Un projet de Maison d'Assistants Maternels (MAM) à Chaum à l'horizon 2022, une organisation attractive pour les assistants maternels
 - Les établissements d'accueil de jeunes enfants permettant de diversifier l'offre : 71 places, soit 42% de l'offre d'accueil total. 1 EAJE intercommunal situé à Montauban-de-Luchon et 2 EAJE gérés par une association en DSP à Gourdan-Polignan (Sac à malices) et à Sauveterre-de-Comminges (L'Ilô Trésors)
 - Des fonctionnements des EAJE qui ne sont pas encore harmonisés
 - A noter, une part élevée d'enfants de 2 ans scolarisés (28%) permettant de palier en partie les demandes de gardes d'enfants
 - Le RPE (Relais Petite Enfance) itinérant, une action mise en œuvre récemment et qui permet d'offrir un service à tous les assistants maternels du territoire grâce à son animatrice véhiculée et se déplaçant sur le territoire

Moins de 3 ans par situation d'emploi du monoparent ou des deux parents



Source : INSEE 2018

SYNTHÈSE - PETITE ENFANCE

- **La profession d'assistant maternel en tension sur le territoire**, comme ailleurs en France et en Haute-Garonne
 - Une précarisation du métier d'assistant maternel au sein de la CC : une rémunération mensuelle moyenne ayant baissé, passant de 895€ en 2016 à 870€ en 2018
 - 22% des assistants maternels ayant plus de 60 ans en 2020, posant la question du renouvellement de leurs agréments une fois à la retraite
 - Une baisse du nombre d'assistants maternels chaque année : de 28 assistants maternels agréés en 2018 à 23 en 2020
 - Un travail engagé avec Pôle Emploi et la Mission Locale pour valoriser le métier
- **Des allocations aux modes de garde peu sollicitées**
 - En 2020, 9% des foyers CAF de la CC Pyrénées Haut Garonnaises bénéficiaient de la PAJE, contre 11% en Occitanie
 - Une part de bénéficiaires de la PreParE (aide au mode d'accueil pour les parents ayant réduit ou cessé leur activité professionnelle pour élever leur(s) enfant(s)) moins élevée qu'ailleurs : 0,9% de bénéficiaires pour 100 enfants de moins de 3 ans contre 1,3% dans le département, 1,4% en France
 - Une situation liée à un choix personnel des familles ou à une méconnaissance des aides à leur disposition ?

Focus Enquête aux Elus

- Des élus estimant que, globalement, il est facile pour les familles de trouver un mode de garde (71%), même si celui-ci n'est pas toujours leur premier choix en termes de type de mode de garde (29%) ou de localisation (29%)
- Des difficultés identifiées par rapport aux nombres de places trop restreintes en accueil collectif et individuel, et par rapport aux horaires d'ouverture, notamment pour les travailleurs saisonniers
 - 67% des élus identifiant des axes d'amélioration en termes d'offre individuelle et collective

2.2.1 MOINS DE 3 ANS ET TAUX DE COUVERTURE GLOBAL



Combien y a-t-il de jeunes enfants dans le territoire ? Quels sont les besoins en modes de garde ? Quelle est la capacité théorique d'accueil des jeunes enfants ? L'offre est-elle suffisante ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Besoins en modes de garde élevés

- = Part des 0-3 ans élevée
- + Faible part des 2 ans scolarisés
- + Forte proportion de parents qui travaillent

LA DÉFINITION



Selon les modalités de calcul de la CAF, les « **places d'accueil** » correspondent à tous les modes d'accueils individuels et collectifs présents pour les moins de 3 ans : assistants maternels, établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), écoles maternelles et gardes à domicile (autres).

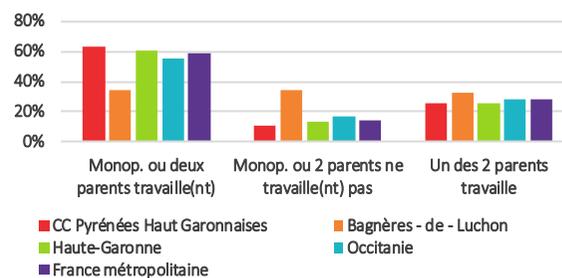
Part des moins de 3 ans au sein de la population

	2008	2013	2018
CC Pyrénées Haut Garonnaises	2,7%	2,2%	2,0%
Bagnères - de - Luchon	2,1%	1,3%	1,3%
Haute-Garonne	3,3%	3,6%	3,4%
Occitanie	3,1%	3,2%	2,9%
France métropolitaine	3,5%	3,6%	3,3%

Source : INSEE 2008-2018

En 2018, les moins de 3 ans représentent 2,0% de la population pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises, contre 2,7% en 2008.

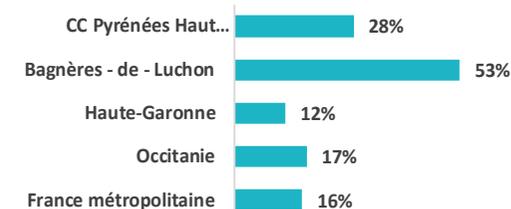
Moins de 3 ans par situation d'emploi du monoparent ou des deux parents



Source : INSEE 2018

En 2018, la part des moins de 3 ans de l'EPCI dont le ou les parent(s) ne travaille(nt) pas était de 11%.

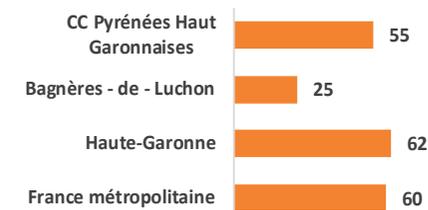
Part des 2 ans scolarisés



Source : INSEE 2018

En 2018, la part des deux ans scolarisés était de 28% pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises, alors qu'elle était de 16% pour la France métropolitaine.

Nombre total de places d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans



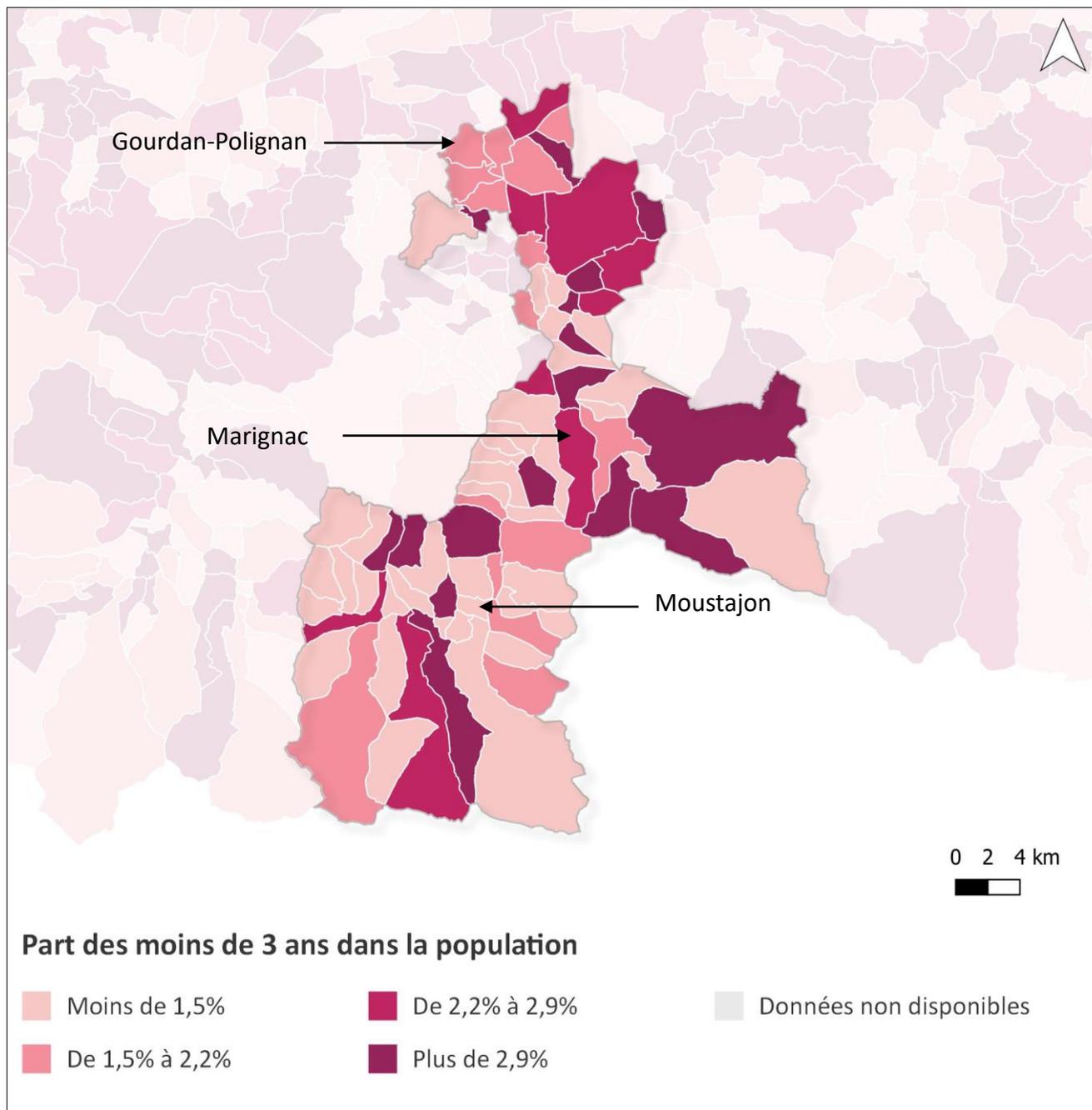
Source : CAF 2019

En 2019, le taux de couverture global de l'offre d'accueil du jeune enfant de l'EPCI était de 55 selon les données de la CAF.



CC Pyrénées Haut
Garonnaises

Quelle est la part des moins de 3
ans dans le territoire ?



Source : INSEE 2018

2.2.2 OFFRE D'ACCUEIL



Quel est le mode de garde majoritaire ? Les assistants maternels sont-ils en sous-activité ? Ou y a-t-il un manque de places disponibles ?

L'ASSISTANT MATERNEL D'AUJOURD'HUI



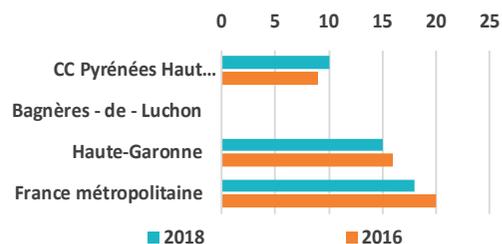
Historiquement, l'accueil des tout petits est peu valorisé socialement et associé à des qualités dites « naturellement féminines ». En réalité, par rapport à la « nounou d'hier », le métier d'assistant maternel d'aujourd'hui s'est largement professionnalisé (agrément délivré par la PMI, formation...) dans un travail de co-éducation avec les parents.

Le profil type de l'assistant maternel ? Dans 99% des cas, c'est une femme, elle-même mère mais n'ayant plus d'enfants en bas âge, la quarantaine, plutôt issue d'une classe populaire (mais non précarisée).*

A noter que le métier d'assistant maternel est de moins en moins attractif, tel qu'en témoigne les fortes baisses du nombre d'assistants maternels partout en France sur les dernières années.

* « Position sociale, conditions de travail et d'emploi au quotidien », Revue de littérature sur les assistantes maternelles n°197, Caisse Nationale des Allocations familiales (CNAF), 2017

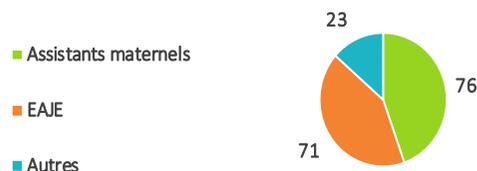
Nombre d'enfants accueillis chez un assistant maternel pour 100 enfants de moins de 6 ans



Source : CAF 2018

En 2018, il y avait 10 enfants de l'EPCI accueillis chez les assistants maternels pour 100 enfants de moins de 6 ans.

Places d'accueil du jeune enfant par type - En nb



Nb total de places présentes dans le territoire : 170

Source : CAF 2018

En 2018, la CC Pyrénées Haut Garonnaises comptait 76 places en accueil individuel (assistants maternels).

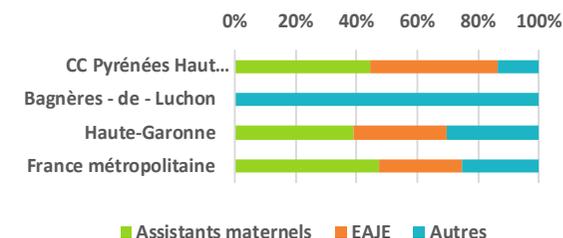
Indicateurs d'activité des assistants maternels

	Heures par enfant		Rémunération mensuelle moyenne	
	2016	2018	2016	2018
CC Pyrénées Haut Garonnaises	69	122	895 €	870 €
Bagnères-de-Luchon	#DIV/0!	#DIV/0!	0 €	830 €
Haute-Garonne	122	122	1 405 €	1 363 €
Occitanie	100	100	1 297 €	1 227 €
France métropolitaine	100	101	1 199 €	1 170 €

Source : CAF 2018

Le nombre moyen d'heures par enfant accueilli chez un assistant maternel était de 122 en novembre 2018 pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises.

Places d'accueil du jeune enfant par type - En%



Source : CAF 2018

En 2018, le nombre de places d'accueil collectif petite enfance était de 71, soit 42% de l'offre d'accueil pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises.

2.2.3 ALLOCATAIRES DE LA PAJE



Quel recours à quels modes de garde de la part des familles ? Certains parents renoncent-ils à leur activité professionnelle pour garder leurs enfants ?

LA PAJE

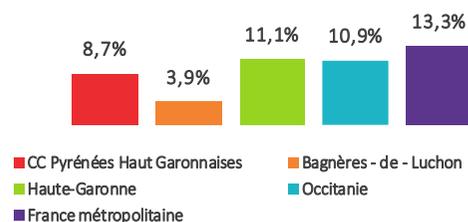


La **Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE)**, qui constitue la principale aide au mode de garde, se divise en deux grandes catégories (cumulables entre elles) :

- **PreParE** = parents qui ont réduit ou cessé leur activité professionnelle pour élever leur(s) enfant(s)
- **CMG** = parents qui travaillent et qui ont recours à un mode de garde (assistant maternel ou micro-crèche)

Mis en lien avec le nombre de naissances, ces indicateurs permettent d'avoir une vision de l'évolution récente des besoins en matière de mode de garde.

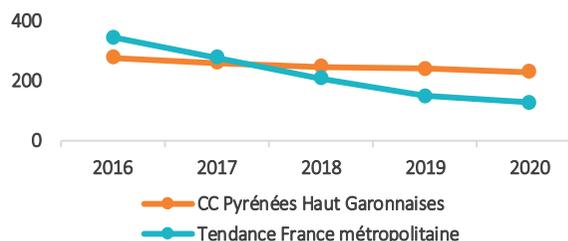
Allocataires de la PAJE* parmi les allocataires CAF en 2020



Source : CAF 2020

En 2020, 8,7% des foyers CAF de l'EPCI bénéficiaient de la PAJE, contre 10,9% pour l'Occitanie.

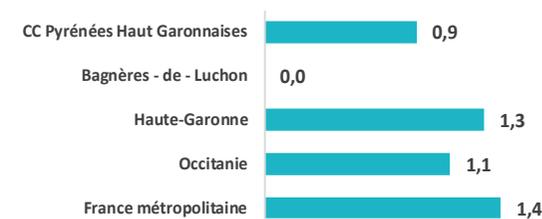
L'évolution des allocataires de la PAJE*



Source : CAF 2016-2020

Entre 2016 et 2020, le nombre de foyers allocataires de la PAJE de base est passé pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises de 280 à 232.

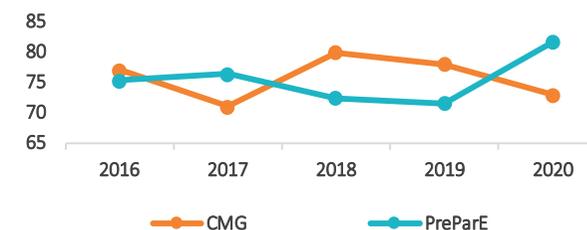
Bénéficiaires de la PreParE* pour 100 enfants de moins de 3 ans



Source : CAF 2020

En 2020, il y avait 0,9 allocataires de la PreParE pour 100 enfants de moins de 3 ans, contre 1,4 pour la France métropolitaine.

L'évolution des allocataires du CMG* assistant maternel et de la PreParE*



Source : CAF 2016-2020

Entre 2016 et 2020, le nombre de foyers allocataires de la CMG assistant maternel est passé pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises de 77 à 73.



2.3. ENFANCE

Les 3-17 ans - Démographie et scolarisation

SYNTHÈSE - ENFANCE

- Un nombre d'enfants de 3 à 10 ans en diminution sur le territoire : -29% en moyenne entre 2008 et 2018
- 57 enfants de 6 à 11 ans bénéficiant de l'AEH en 2020, contre 37 en 2017
- Des rythmes scolaires différents sur l'intercommunalité (une zone pratiquant la semaine à 4 jours et une autre zone à 4,5 jours), impliquant des rythmes des ALSH également différents
 - Un centre de loisirs ouvert le mercredi après-midi, le seul accueil communautaire aux côtés des garderies communales
- Une montée en qualité de l'offre péri et extra-scolaire sur le territoire
 - 12 Accueil de Loisirs Associés à l'Ecole (ALAE) sur le territoire, qui étaient auparavant des garderies
 - Un travail à poursuivre quant à la professionnalisation des agents périscolaires
- Depuis le mois de Mars 2022, le territoire de St-Béat bénéficie du programme **Territoire Educatif Rural** (convention entre l'Education Nationale, la CAF, la préfecture et les communes) afin de contrebalancer certaines difficultés scolaires rencontrées sur le territoire (déficit dans l'offre culturelle et sportive, manque d'attractivité auprès des enseignants, fin de scolarité précoce de certains jeunes, etc)
- Le développement de l'enseignement bilingue (à Marignac et St-Béat), une réussite et un atout éducatif pour conforter les écoles de montagne
- Un PEDT qui englobe tous les âges : de 0 à 18 ans, et qui fédère les acteurs de la CCPHG
 - Une coordination entre acteurs qui pourrait toutefois être amplifiée

Focus Enquête aux Elus

- 67% des élus identifiant des axes d'amélioration en termes d'accueil extra-scolaire notamment pendant les vacances



LES 3-10 ANS - DÉMOGRAPHIE ET SCOLARISATION



Quelle est la part d'enfants et d'adolescents dans le territoire ?
Où sont-ils scolarisés ?

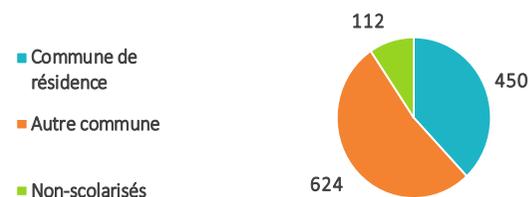
Évolution des 3-10 ans

	2008	2013	2018	Evol. 2008-18
3-5 ans	447	400	367	-18%
6-10 ans	779	742	710	-9%

Source : INSEE 2008-2018

Entre 2008 et 2018, le nombre de 3-5 ans est passé de 447 à 367, soit une évolution de -18% pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises.

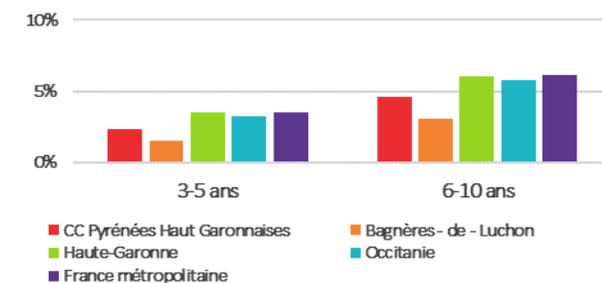
Lieu de scolarisation des 2-10 ans



Source : INSEE 2018

En 2018, 450 enfants de 2-10 ans de l'EPCI étaient scolarisés dans leur commune de résidence.

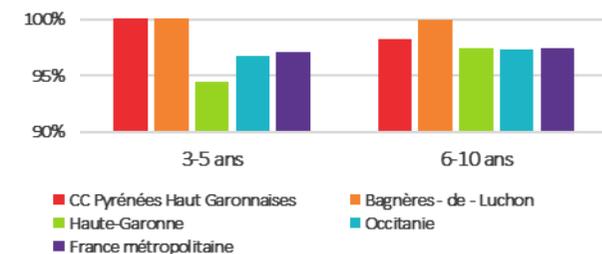
Part des 3-10 ans au sein de la population



Source : INSEE 2018

En 2018, la part des 3-5 ans au sein de la population était de 2,4% pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises, contre 3,5% pour la France métropolitaine.

Scolarisation des 3-10 ans



Source : INSEE 2018

En 2018, 98% des 6-10 ans de l'EPCI étaient scolarisés, contre 97% pour l'Occitanie.

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

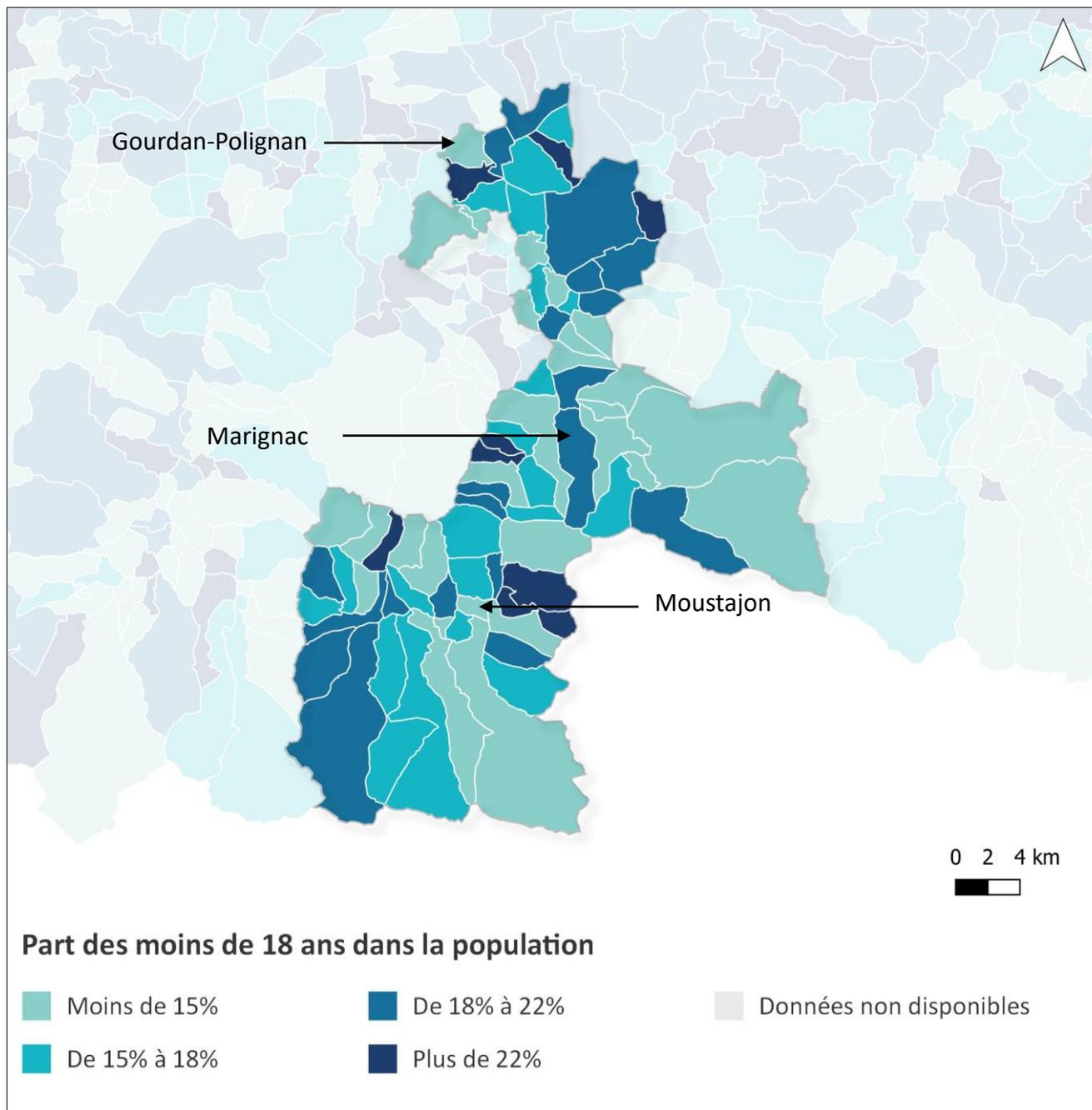


La France compte 2,6 millions de places d'accueil périscolaire pour les enfants de moins de 12 ans, soit "près de 39 places pour 100 élèves". Ces chiffres reflètent l'impact de la réforme des rythmes éducatifs menée entre 2013 et 2016.



CC Pyrénées Haut
Garonnaises

Quelle est la part des moins de
18 ans dans la population ?



Source : INSEE 2018



2.4. JEUNESSE

2.4.1 Les 11-17 ans - Démographie et scolarisation

2.4.2 Les 18-29 ans - Démographie et logement

2.4.3 Les jeunes face à l'emploi

SYNTHÈSE - JEUNESSE

- **La jeunesse, une priorité du mandat intercommunal**

- La jeunesse définie comme étant la tranche d'âge 13-25 ans (grands adolescents et jeunes majeurs)
- Une volonté de travailler sur la prévention, au sens large, auprès de ce public

- Des 11-17 ans en baisse mais suivant les tendances régionale et nationale

- Une **part de jeunes de 18-29 ans inférieure à la moyenne régionale et départementale** : 8% de la population dans la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises contre 18% en Haute Garonne et 13% en Occitanie

- Un nombre de 18-29 ans connaissant une forte baisse entre 2008 et 2018 -24% pour les 18-25ans et -17% pour les 25-29 ans
- Un territoire peu attractif aujourd'hui pour les jeunes actifs

- Parmi les modes de cohabitation des 25-29 ans, une **part plus élevée qu'ailleurs de jeunes vivant chez leurs parents** (35% des 25-29 ans contre 12% en Haute-Garonne et 16% en Occitanie)

- Une **scolarisation variable en fonction des tranches d'âge** :

- Une part plus élevée qu'ailleurs de jeunes de 15-17 ans scolarisés (97% contre 95% en Occitanie, 96% en France), signe d'un nombre moins important de décrochages scolaires
- A l'inverse, un taux de scolarisation (études supérieures) des 18-24 ans plus faible, indiquant de potentielles difficultés d'accès aux études supérieures sur le territoire: 37% sur le territoire Pyrénées haut Garonnaises contre 64% en Haute-Garonne et 52% en France
- La CAF recense 34 étudiants en 2020 sur le territoire de la CCPHG, contre 40 en 2017
- L'ouverture récente d'un campus connecté à Saint-Gaudens, permettant aux jeunes d'accéder aux études supérieures sans quitter le territoire (facilitant l'accès aux études en agissant sur les freins financiers, mais aussi psychologiques des jeunes et des familles) : un dispositif à faire connaître aux jeunes

- Des acteurs soulignant l'attachement de nombreux jeunes à leur territoire, notamment en lien avec le cadre de vie qu'il offre

- Néanmoins, des difficultés à trouver un emploi poussant les jeunes à partir, ou représentant un frein à leur retour s'ils ont suivi des études supérieures en dehors du territoire

Évolution des 18-29 ans

	2008	2013	2018	Evol. 2008-18
18-24 ans	959	944	727	-24%
25-29 ans	643	553	536	-17%

Source : INSEE 2008-2018



SYNTHÈSE - JEUNESSE

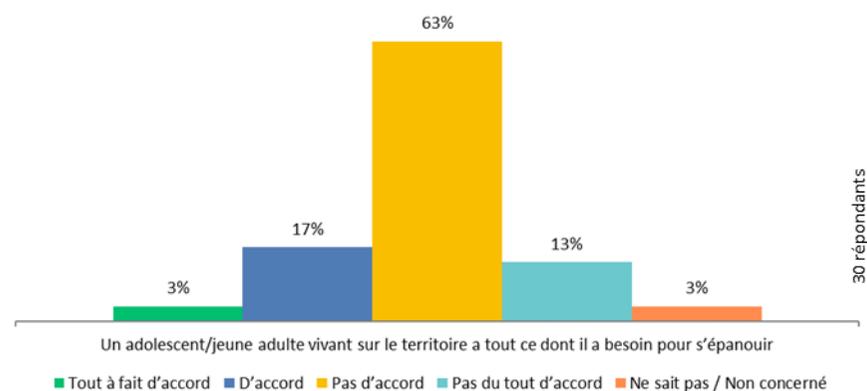
- Une **insertion socio-professionnelle des jeunes assez satisfaisante** au vu de la tendance régionale et nationale : 26% chez les 15-24 ans au chômage contre 30% dans la région et 26% en France. 22% pour les 25-29 ans contre 24% dans le département et 21% en France
 - Des jeunes de 20-24 ans occupant peu d'emplois en temps partiel : 21% contre 29% dans le département et 28% en Occitanie
 - Néanmoins, **une part de jeunes en emplois stables (CDI ou titulaire de la fonction publique) légèrement plus faible** qu'ailleurs: 48% des jeunes de l'EPCI contre 52% des jeunes du département et de la France métropolitaine
- La **compétence jeunesse**, exercée uniquement sur la commune de Bagnères-de-Luchon, amenant de la complexité sur le territoire
 - Le manque de dispositifs et d'activités à destination des jeunes sur tout le territoire de la CCPHG: « *la jeunesse est un atout pour le territoire, mais n'est pas assez mise en avant. Pourquoi les jeunes de Luchon ont le droit de faire des choses et pas ceux à 10 kilomètres?* »*
 - Des acteurs conscients de l'impact sur les jeunes du manque de structures leur étant destinées: « *ils n'ont pas grand-chose ici, ce n'est pas un hasard s'ils s'en vont dès qu'ils le peuvent* »*
- Une méconnaissance générale, des jeunes, des parents et des élus, de ce qui est présent dans la communauté de communes et des possibilités: « *il y a un problème bien connu d'inégalités territoriales, mais aussi un manque de perspectives, d'ambition, de connaissance des structures et des modèles socio-professionnelles des personnes qui entourent les jeunes* »*
- La **MJC de Bagnères de Luchon** : la seule structure compétente s'adressant aux jeunes sur le territoire
 - Une structure basée à Bagnères de Luchon, mais des jeunes venant de tout le territoire et d'en dehors (la structure accepte également les touristes), soulignant l'aspect central de cette structure dans la commune pour les jeunes
 - Une structure dédiée aux 11-17 ans mais, vers 14 ans, des jeunes s'adressant à la MJC principalement pour des accompagnements ponctuels en lien avec la recherche d'emploi, l'orientation, le permis de conduire,..., soulignant le besoin des jeunes d'avoir des structures dédiées pour les accompagner dans leur passage à l'âge adulte, au-delà de structures de loisirs
 - Une volonté de la structure d'étendre son action pour toucher plus de jeunes, mais des freins humains et financiers
- La CCPHG, offrant la possibilité à certains adolescents entre 12 et 17 ans d'effectuer des séjours pendant les vacances scolaires
- Des problèmes de **mobilité** sur le territoire ayant des conséquences importantes sur les jeunes (cf. partie mobilité et intermodalité)
- A noter, 67 jeunes de 12 à 17 ans bénéficiaires de l'AEEH en 2020, contre 39 en 2017

SYNTHÈSE - JEUNESSE

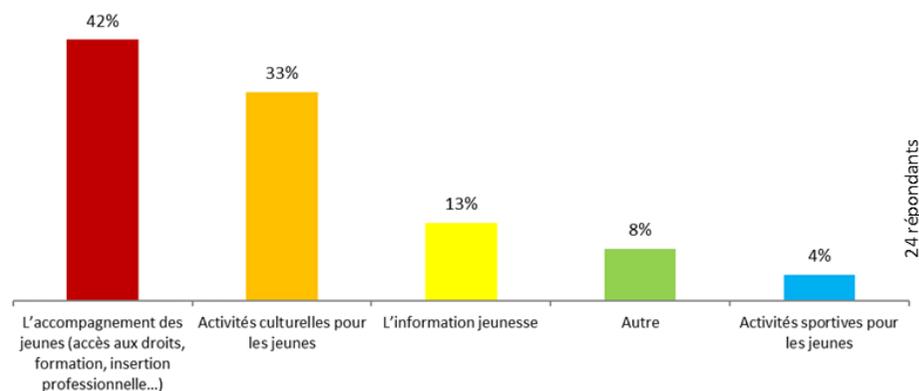
Focus Enquête aux Elus

- 76% des répondants n'étant pas d'accord avec l'affirmation que les adolescents/jeunes adultes vivant sur le territoire ont tout ce dont ils ont besoin pour s'épanouir
- D'après les élus, des **jeunes de 12 à 15 ans ayant besoin d'un meilleur accès aux loisirs, au sport, et à la culture**
- Des besoins similaires pour les jeunes de 14 à 17 ans, complétés par un potentiel besoin de lieux pour se retrouver entre eux, et de favoriser leur mobilité sur le territoire
- Pour les 18-25 ans, **des besoins identifiés d'accès à la formation et à l'emploi**
- La MJC de Luchon, la Mission Locale et les associations sportives identifiées comme les seules structures intervenant dans le champ de la jeunesse
- L'accompagnement des jeunes (accès aux droits, formation, insertion professionnelle,...): l'axe principal d'amélioration pour la jeunesse sur le territoire (43%), suivi des activités culturelles pour les jeunes (30%)
- Des élus souhaitant **interagir plus avec la CCPHG** dans le cadre des actions et dispositifs mis en place à destination des enfants, des jeunes et des familles sur le territoire (48%). Un souhait également d'interagir plus avec les acteurs liés aux loisirs, au sport et/ou à la culture (24%)
 - À noter: 24% estiment que les partenariats actuels semblent suffisants
 - 70% des répondants souhaitent favoriser la mise en place de projets communs et 25% des temps d'échanges autour du partage d'expérience

Êtes-vous d'accord avec l'affirmations suivantes :



Dans quel domaine, identifiez-vous des axes d'amélioration pour la jeunesse ?



ENQUETE JEUNES

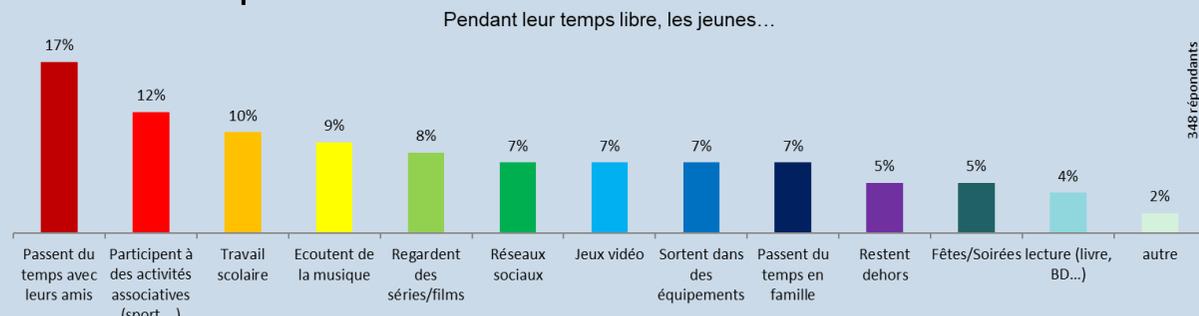
- Une **enquête réalisée par la CC Pyrénées Haut-Garonnaises diffusée du 23 février au 30 avril 2022** à laquelle **348 jeunes ont répondu**, soit 29% des jeunes du territoire

- 54% de répondants collégiens et 46% de répondants lycéens

- Des **jeunes favorisant des activités sociales dans leur temps libre** (cf. graphique ci-contre)

- Des **jeunes très sportifs, mais pratiquant moins d'activités culturelles et artistiques**

- 78% pratiquent une activité sportive, dont 88% régulièrement ou au moins une fois par semaine. Pour 74% des répondants, leur pratique sportive est accessible à moins de 10km de chez eux
- Seulement 21% des jeunes pratiquent une activité culturelle et 17% une activité artistique, notamment des activités musicales (24 répondants)



- 33% des jeunes indiquent ne pas pratiquer les activités dont ils ont envie notamment car celles-ci sont trop éloignées (67%) ou à cause de problèmes de transport (39%)

- Des **jeunes fréquentant majoritairement des lieux en plein air et/ou des structures sportives**

- A noter: 55 jeunes vont à la MJC (16%)
- 65% des répondants indiquent fréquenter régulièrement, au moins une fois par semaine, ces lieux

- Pour 61% des répondants, les activités proposées sont suffisantes. Néanmoins, d'après les jeunes, **il manque notamment sur le territoire des activités, des transports et des structures sportives**

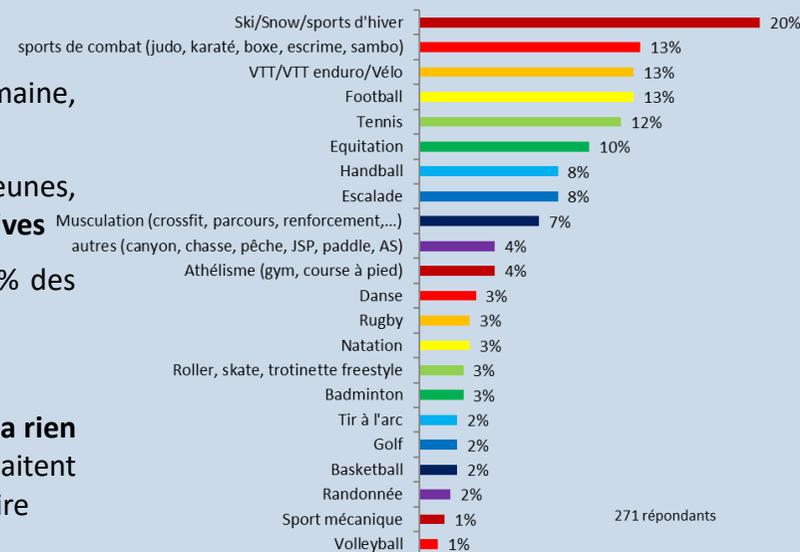
- Des **jeunes se sentant globalement bien dans leur commune** (66% des collégiens et 63% des lycéens). 4% des collégiens s'y sentent mal

- 33% des collégiens et 39% des lycéens indiquent vouloir partir du territoire plus tard

- Parmi les **122 jeunes ayant indiqué vouloir partir**, 35% souhaitent partir car « **il n'y a rien à faire** », 16% veulent aller en ville, voyager ou changer de commune, 14% souhaitent partir pour leurs projets futurs (études) et 11% car il n'y a pas de travail sur le territoire

- Des jeunes estimant avoir besoin d'informations sur les études/l'orientation/la formation

Les activités pratiquées par les jeunes (plusieurs réponses possibles)



2.4.1 LES 11-17 ANS - DÉMOGRAPHIE ET SCOLARISATION



Quelle est la part d'enfants et d'adolescents dans le territoire ?
Où sont-ils scolarisés ?

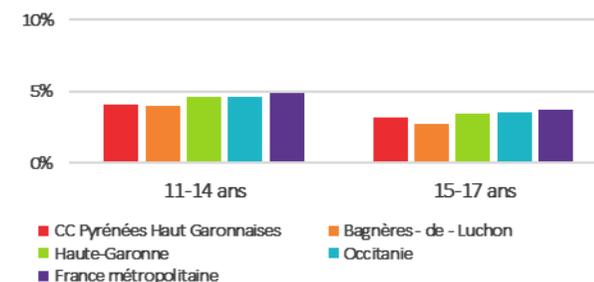
Évolution des 11-17 ans

	2008	2013	2018	Evol. 2008-18
11-14 ans	671	660	635	-5%
15-17 ans	518	486	492	-5%

Source : INSEE 2008-2018

Entre 2008 et 2018, le nombre de 11-14 ans de l'EPCI est passé de 671 à 635 soit une évolution de -5%

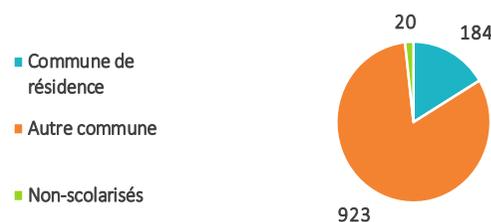
Part des 11-17 ans au sein de la population



Source : INSEE 2018

En 2018, la part des 11-14 ans au sein de la population était de 4,1% pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises, contre 4,9% pour la France métropolitaine.

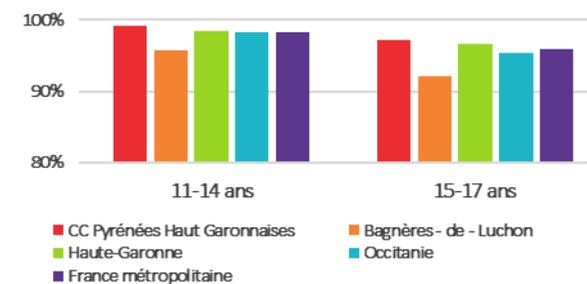
Lieu de scolarisation des 11-17 ans



Source : INSEE 2018

En 2018, 923 enfants de 11-17 ans de l'EPCI étaient scolarisés en dehors de leur commune de résidence.

Scolarisation des 11-17 ans



Source : INSEE 2018

En 2018, 99% des 11-14 ans de l'EPCI étaient scolarisés, contre 98% pour l'Occitanie.

2.4.2 LES 18-29 ANS - DÉMOGRAPHIE ET LOGEMENT



Les jeunes partent-ils ailleurs pour leurs études/formations ou leur 1^{er} emploi ? Vivent-ils toujours chez leurs parents ?

LOGEMENT DES JEUNES ET AUTONOMIE



En lien avec l'augmentation du chômage, le rallongement des études et la croissance des prix des logements, le nombre de jeunes adultes vivant chez leurs parents a augmenté depuis le début des années 2000.

Le parcours vers l'indépendance est également plus sinueux qu'auparavant. Un jeune peut ainsi connaître plusieurs périodes d'aller-retours dans le logement parental, pour diverses raisons : fin d'un cycle d'études, séparation amoureuse, difficultés financières et/ou perte d'un emploi.*

L'âge moyen à la décohabitation se situe aujourd'hui en France à 23 ans. Cet âge à la décohabitation situe la France dans une position médiane entre les pays d'Europe du nord où il est plus précoce, et les pays méditerranéens où il est beaucoup plus tardif.

* Baromètre DJEPVA 2018

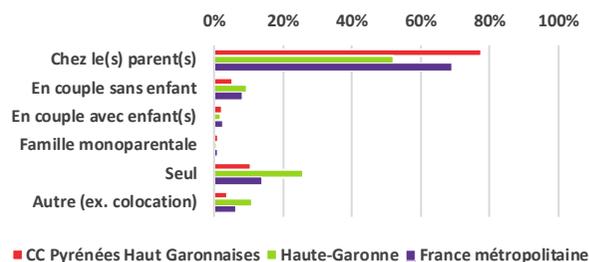
Évolution des 18-29 ans

	2008	2013	2018	Evol. 2008-18
18-24 ans	959	944	727	-24%
25-29 ans	643	553	536	-17%

Source : INSEE 2008-2018

Entre 2008 et 2018, le nombre de 18-24 ans de l'EPCI est passé de 959 à 727 soit une évolution de -24%.

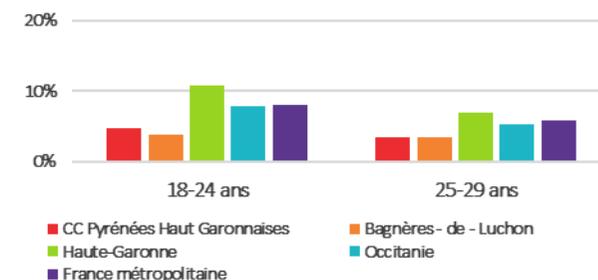
Mode de cohabitation des 15-24 ans



Source : INSEE 2018

En 2018, 78% des 15-24 ans de l'EPCI vivaient chez leurs parents, contre 52% pour la Haute-Garonne.

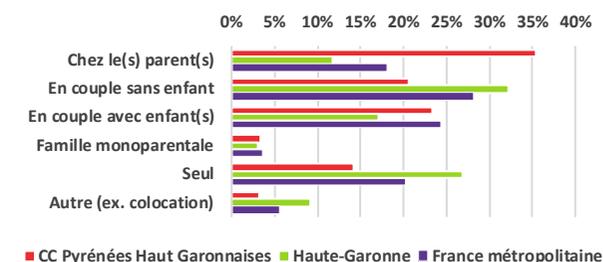
Part des 18-29 ans au sein de la population



Source : INSEE 2018

En 2018, la part des 25-29 ans au sein de la population était de 3,4% pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises, contre 5,8% pour la France métropolitaine.

Mode de cohabitation des 25-29 ans



Source : INSEE 2018

En 2018, 14% des 25-29 ans de l'EPCI vivaient seuls, contre 27% pour la Haute-Garonne.

2.4.3 LES JEUNES FACE À L'EMPLOI



Les jeunes du territoire ont-ils plutôt un profil étudiant ou jeune actif ? Quelle est la part des jeunes en situation de précarité (chômage, instabilité de l'emploi...) ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



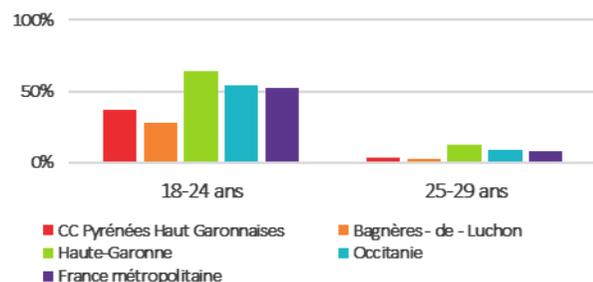
Le **taux de scolarisation** par tranche d'âge est un indicateur des difficultés des jeunes dans un territoire :

- Faible taux de scolarisation des 15-17 ans = potentiel décrochage scolaire au collège/lycée
- Faible taux de scolarisation des 18-24 ans = probables difficultés d'accès aux études supérieures et/ou formation au sens large

A noter que les « scolarisés » comprennent les élèves, les étudiants et les apprentis.

Les « NEET » (not in employment, education or training), soit les jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation, seraient près de 2 millions en France.

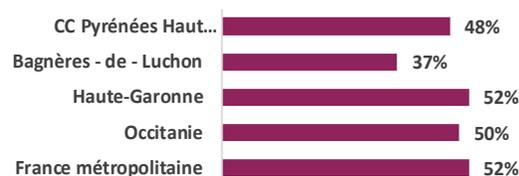
Scolarisation des 18 – 29 ans



Source : INSEE 2018

En 2018, 37% des 18-24 ans de l'EPCI étaient scolarisés, contre 54% pour l'Occitanie.

Les 20-24 ans en CDI ou titulaires de la fonction publique

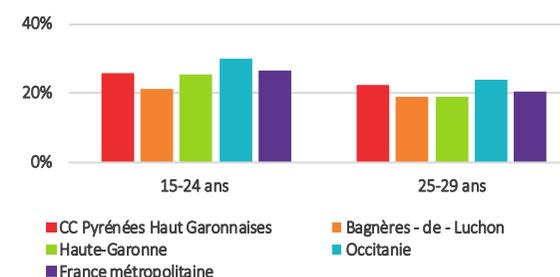


Nb de 20-24 ans occupant un emploi stable : 124

Source : INSEE 2018

En 2018, 48% des 20-24 ans salariés de l'EPCI occupaient un emploi stable (CDI ou titulaires de la fonction publique), contre 52% pour la France métropolitaine.

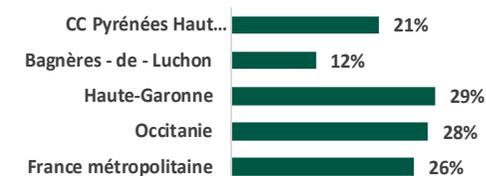
Les chômeurs de 15-29 ans



Source : INSEE 2018

En 2018, la CC Pyrénées Haut Garonnaises enregistrait un taux de chômage de 26% pour les 15-24 ans, alors que ce chiffre était de 25% pour la Haute-Garonne.

Les 20-24 ans salariés à temps partiel



Nb de 20-24 ans à temps partiel : 54

Source : INSEE 2018

En 2018, 21% des 20-24 ans salariés de l'EPCI travaillaient à temps partiel, contre 29% pour la Haute-Garonne.

L'ACCESSIBILITÉ DU TERRITOIRE ET DES SERVICES

3.1 Mobilité et intermodalité

3.2 Bassins de vie des habitants et actifs

3.3 Accessibilité numérique

3.4 Accès aux droits





3.1

MOBILITÉ ET INTERMODALITÉ

3.1.1 Les typologies d'emplois

3.1.2 Déplacements des actifs occupés

SYNTHÈSE – MOBILITÉ ET INTERMODALITÉ

- Une **topographie** particulière, conjuguée à une caractéristique frontalière du territoire, impliquant des déplacements complexes et dont les temps de parcours sont élevés. Malgré des différences entre communes : « *Vers Gourdan-Polignan, il y a la proximité immédiate avec l'autoroute. Mais pour Luchon c'est plus compliqué* »*
- La nécessité de disposer d'un moyen de locomotion pour s'insérer professionnellement sur le territoire
 - Un **territoire possédant moins d'emplois que d'actifs, impliquant des déplacements quotidiens** des actifs pour se rendre au travail
 - 60% des actifs occupés de la CCPHG ne travaillent pas dans leur commune de résidence et 11% travaillent dans un autre département
 - Une **forte utilisation de la voiture comme mode de transport des actifs occupés** (84% des actifs utilisent ce mode de transport contre 76% dans le département et 72% en France). A noter toutefois, 12% des ménages non équipés de voiture et impliquant de potentielles difficultés d'insertion professionnelle et de mobilité au quotidien
 - La mobilité, un motif de rupture de contrats mis en avant par des employeurs
- **L'offre d'alternatives à la voiture autosoliste**, un enjeu fort sur le territoire, qui se pose à 2 égards :
 - Comment faciliter les déplacements des populations locales pour fluidifier l'accès aux services, notamment pour les plus précaires (en termes financiers mais aussi physiques) ?
 - Comment faciliter l'accès aux sites touristiques emblématiques ?
- Le **retour du train** sur le territoire, prévu pour 2023, un projet particulièrement attendu pour faire avancer le sujet de la mobilité sur la CCPHG
- La mobilité et l'intermodalité, une thématique à travailler à une échelle plus large que la seule CC. Ainsi, le PETR s'engage sur les questions de mobilité
- Un service de transport à la demande (TAD) sur le territoire de Marignac / Saint-Béat via un partenariat avec les taxis, mais qui n'irrigue pas l'intégralité du territoire
 - Contrairement à certains territoires en France, un TAD accessible à tous les publics (pas uniquement les personnes âgées)
 - Seuls les habitants des communes suivantes peuvent en bénéficier : Argut, Eup, Arlos, Fos, Bezins-Garraux, Fronsac, Boutx et ses hameaux, Melles, Chaum, Saint-Béat / Lez
 - Une étude est en cours pour harmoniser ce service
- L'initiative Wimoov, qui fonctionne bien mais qui n'a pas une ampleur suffisante pour permettre à la majorité des ménages dans le besoin d'y faire appel



SYNTHÈSE – MOBILITÉ ET INTERMODALITÉ

- Le **frein psychologique à la mobilité**, dès le plus jeune âge, une spécificité sur le territoire « *Au lycée Paul Mathou, on a des lycéens qui sont allés à Toulouse une journée pour une expérimentation, et ils avaient une vraie peur de mobilité. Le fait de s'éloigner c'est effrayant pour eux, ça freine leur ambition, leur orientation, etc. Si on rajoute le frein financier à cela, c'est vraiment une difficulté* »*

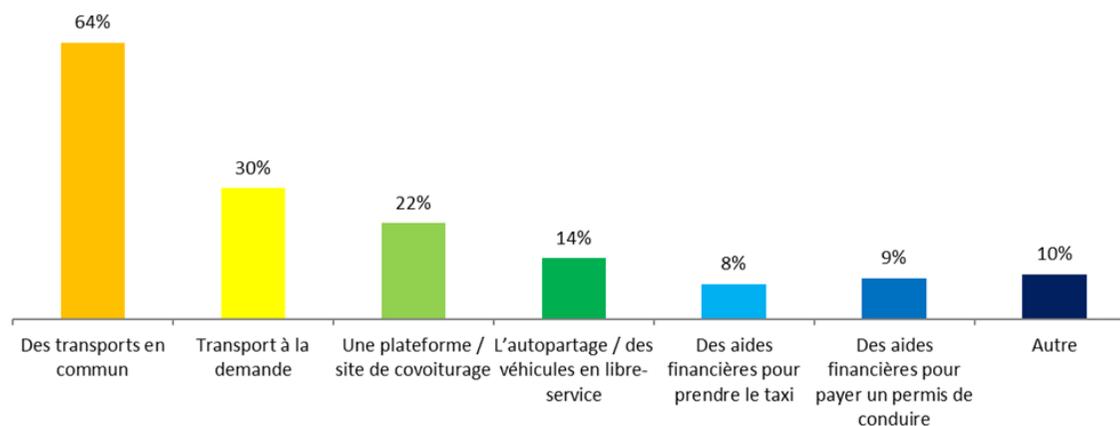
- Les deux modes de transport principaux des répondants sont la voiture ou la moto (84%) et la marche à pied (33%). Le vélo est également un des deux modes de transports principaux de 17% des répondants
- Au quotidien, il est difficile de se déplacer pour 11% des répondants, soit 66 personnes
 - 61% des répondants ayant indiqué avoir des problèmes pour se déplacer sont soit retraités, soit ont un handicap
 - Les problèmes de santé sont identifiés comme le facteur principal pour expliquer les difficultés à se déplacer pour 43% des répondants
 - Le fait d'habiter trop loin du lieu de destination et de ne pas pouvoir y aller à pied, en vélo ou à moto est une seconde cause de difficulté à la mobilité (40%)
 - Le fait de ne pas avoir de voiture et/ou le coût du carburant est également indiqué comme un frein à la mobilité par près de 40% des répondants
- Pour 64% des répondants, plus de transports en commun sur le territoire permettrait de faciliter la mobilité. Pour 30%, du transport à la demande serait une solution, et 22% pensent qu'une plateforme ou un site de covoiture permettrait de les aider à se déplacer



Focus Enquête aux Elus

- Pour 72% des élus, la mobilité vers les services du territoire de la CCPHG n'est pas facile

Les solutions qui seraient les plus utiles pour vous aider à vous déplacer
(3 réponses possibles)



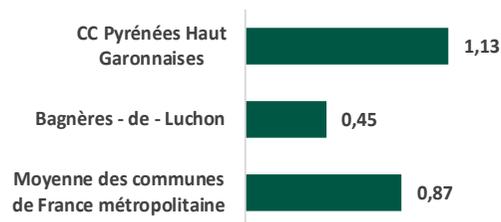
404 répondants

3.1.1 LES TYPOLOGIES D'EMPLOIS



Les habitants peuvent-ils trouver un travail dans leur commune de résidence ? Pour quel type d'emploi ?

Nombre d'actifs occupés pour un emploi dans la commune de résidence



Source : INSEE 2018

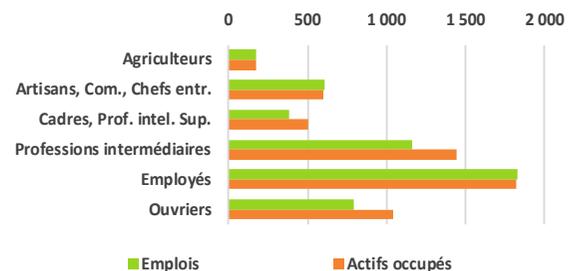
En 2018, la CC Pyrénées Haut Garonnaises enregistrait 1,13 actifs résidant dans le territoire pour un emploi présent.

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



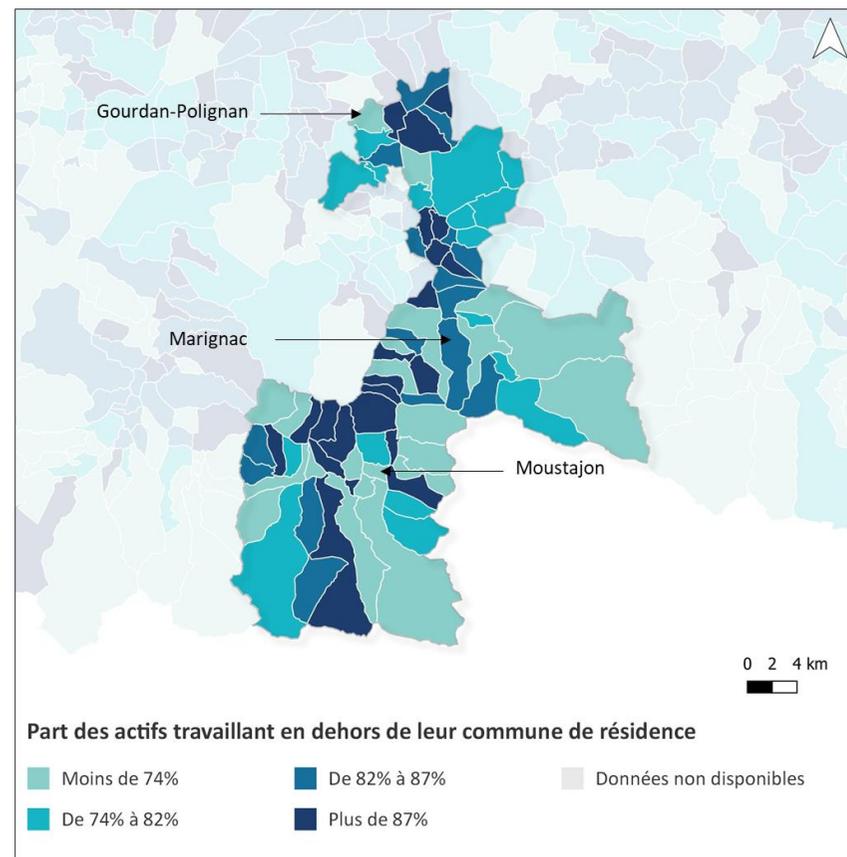
- Si le nombre d'actifs est supérieur au nombre d'emplois (indicateur supérieur à 1), le territoire a un caractère plutôt résidentiel
- Si le nombre d'emplois est supérieur au nombre d'actifs (indicateur inférieur à 1), le territoire est probablement une ville-centre ou accueille une grande administration/entreprise
- Si la différence entre actifs et emplois est élevée, les déplacements domicile-travail sont certainement nombreux

Nombre d'actifs pour un emploi selon la CSP



Source : INSEE 2018

En 2018, 1 820 actifs de la catégorie « employés » étaient comptabilisés pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises, pour 1 825 emplois présents de la même catégorie.



3.1.2 DÉPLACEMENTS DES ACTIFS OCCUPÉS



Où les habitants travaillent-ils ?
Comment se rendent-ils sur leur lieu de travail ? (voiture, transports en commun...)

LE COÛT DES TRANSPORTS



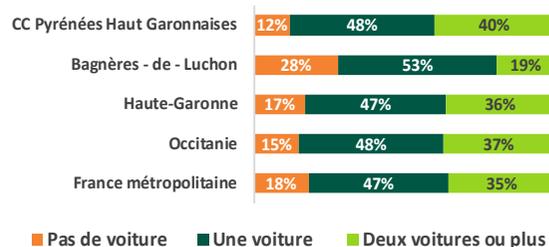
Les Français mettent en moyenne 1h04 par jour pour aller et revenir du travail. Cette durée est inférieure à la moyenne internationale qui est de 1h09 par jour.*

De plus, ils consacrent en moyenne 14% de leur revenu disponible aux transports (2017).

Selon l'Insee (2017), les ménages résidant en milieu rural ont dépensé en moyenne 7 000 euros/an pour le transport, contre 6 200 euros pour ceux de l'agglomération parisienne. L'achat de véhicules et les frais d'utilisation afférents (entretien, carburant, etc.) constituent l'essentiel du budget transport pour les ménages vivant en milieu rural.

*Enquête Dalia Research sur 52 pays, février 2017

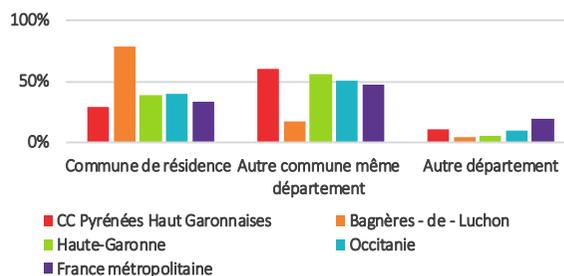
Taux d'équipement des ménages* en voiture



Source : INSEE 2018

En 2018, 40% des ménages de l'EPCI avaient deux voitures ou plus, contre 36% pour la Haute-Garonne.

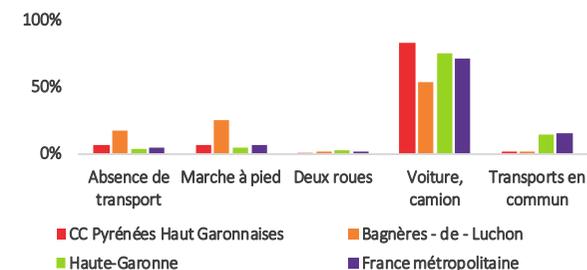
Lieu de travail des actifs occupés*



Source : INSEE 2018

En 2018, 11% des actifs de l'EPCI travaillaient dans un autre département.

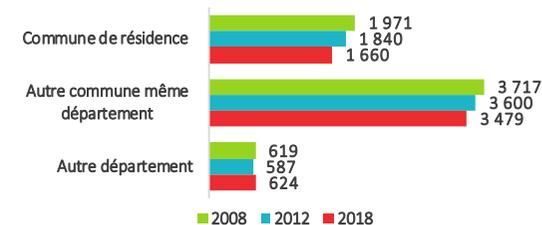
Moyen de transport des actifs occupés*



Source : INSEE 2018

En 2018, la part des actifs se déplaçant en voiture était de 84% pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises contre 54% pour Bagnères-de-Luchon.

Evolution du lieu de travail des actifs occupés



Source : INSEE 2008-2018

En 2018, 1 660 actifs de l'EPCI travaillaient dans leur commune de résidence, alors qu'ils étaient 1 971 en 2008.



3.2. BASSINS DE VIE DES HABITANTS

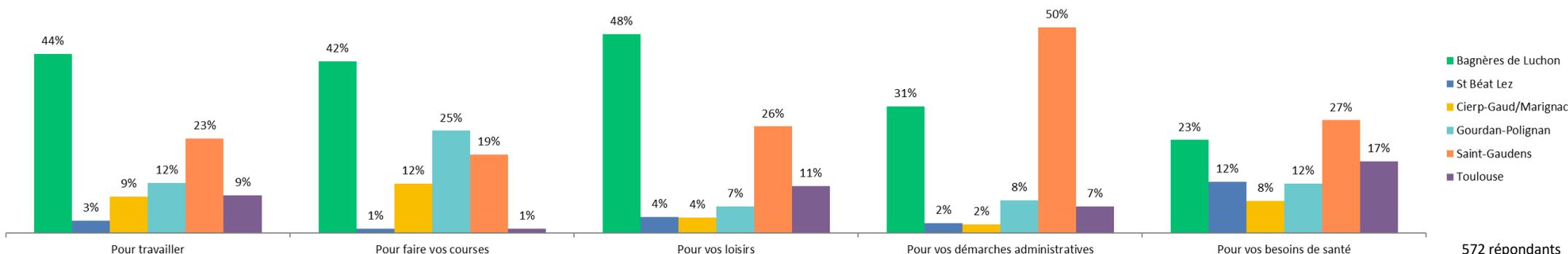
SYNTHÈSE – BASSINS DE VIE DES HABITANTS

- Un territoire comptant 76 communes, dont la densité de population est faible et géographiquement peu accessible
- Un **territoire issu de 3 anciennes intercommunalités**, dont les flux sont encore ancrés, impliquant plusieurs zones d'attractivité / bassins de vie sur le territoire : « *Les gens du sud vont vers Luchon et ceux du Nord vers Saint-Gaudens* »* : une dynamique qui se note en analysant la cartographie des flux domicile – travail
- Le **développement du télétravail** à l'échelle nationale, impliquant des besoins d'adaptation des actifs : « *Il y a des projets de structures qui accueilleraient les télétravailleurs, mais ces projets ne vont pas se faire du jour au lendemain* »*
 - La CCPHG, un impulseur et facilitateur des projets associatifs visant à faciliter la pratique du télétravail ?

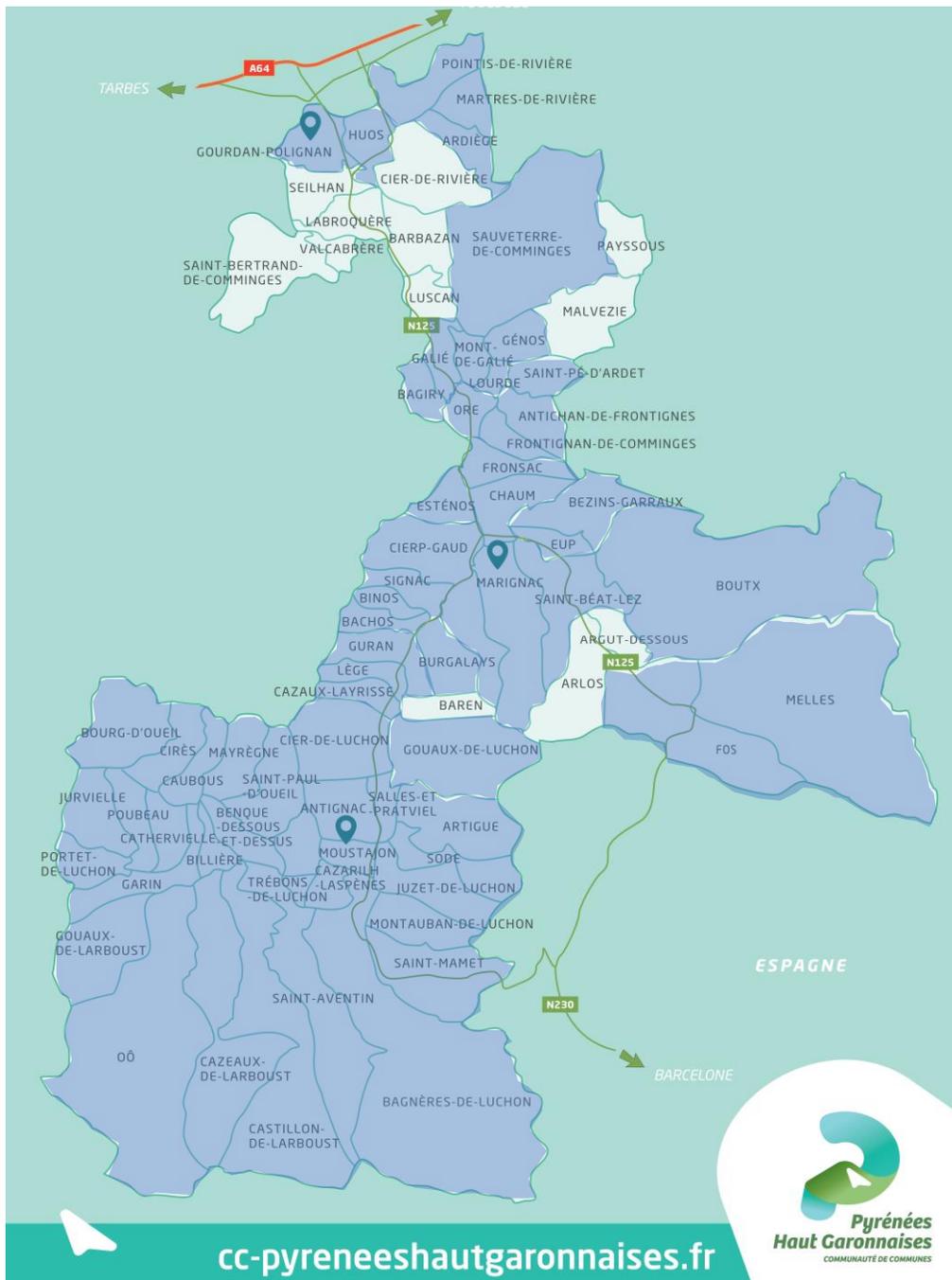
- Une majorité des répondants se déplacent à Bagnères de Luchon pour travailler (44%), faire leurs courses (42%) et participer à des loisirs (48%)
 - Une part importante de déplacement vers Gourdan-Polignan pour faire leurs courses (25% des répondants)
- Pour la réalisation des démarches administratives et les besoins en santé, des déplacements majoritairement à Saint-Gaudens (50% et 27% des répondants)
 - Une part également élevée de déplacement vers Bagnères de Luchon pour répondre aux besoins en santé (23%) et vers Toulouse (17%)



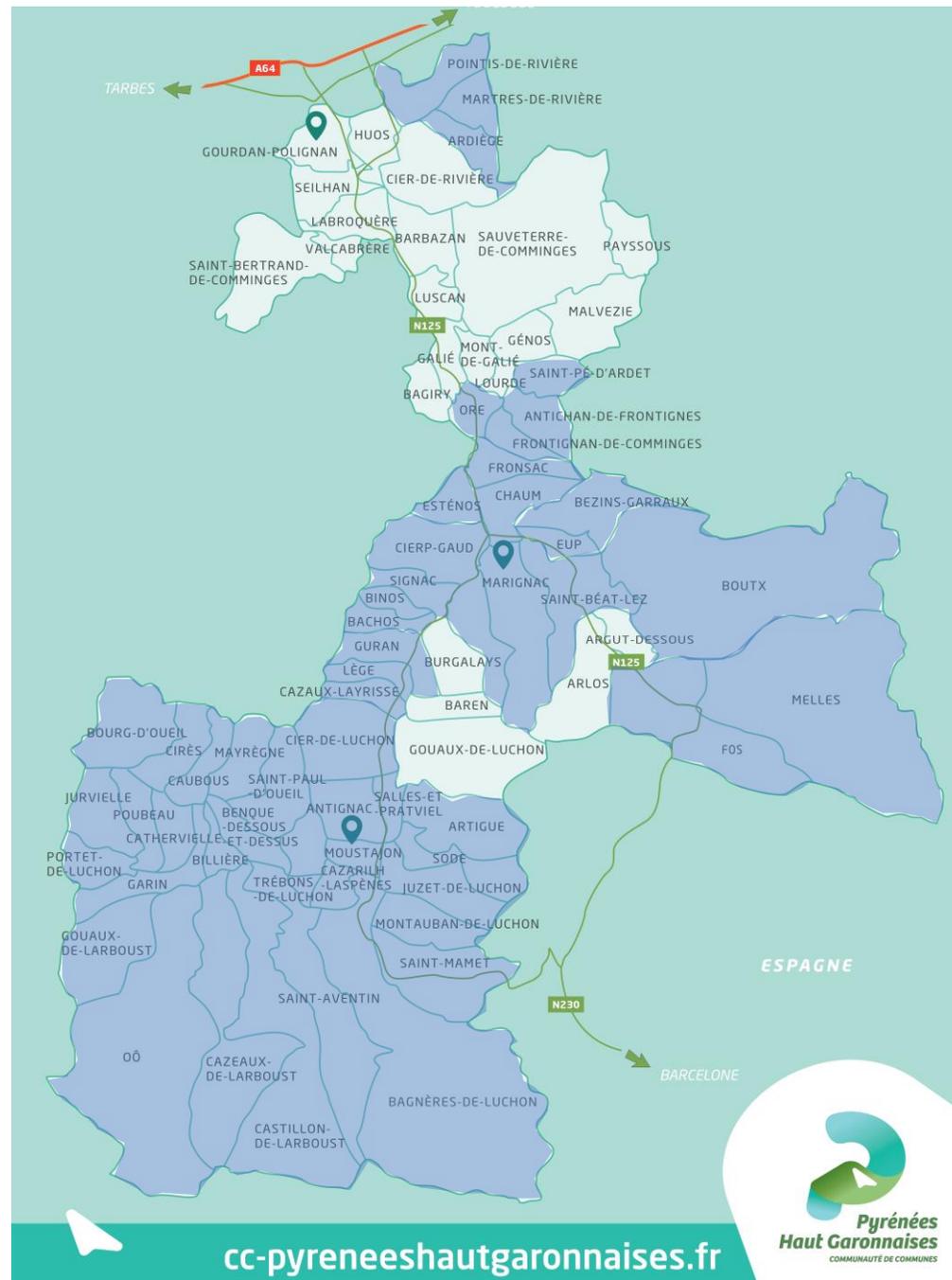
Concernant vos déplacements sur le territoire, où allez-vous ... ?



Communes de résidence des 48% de répondants allant à Bagnères de Luchon pour leurs loisirs



Communes de résidence des 41% de répondants allant faire leurs courses à Bagnères de Luchon



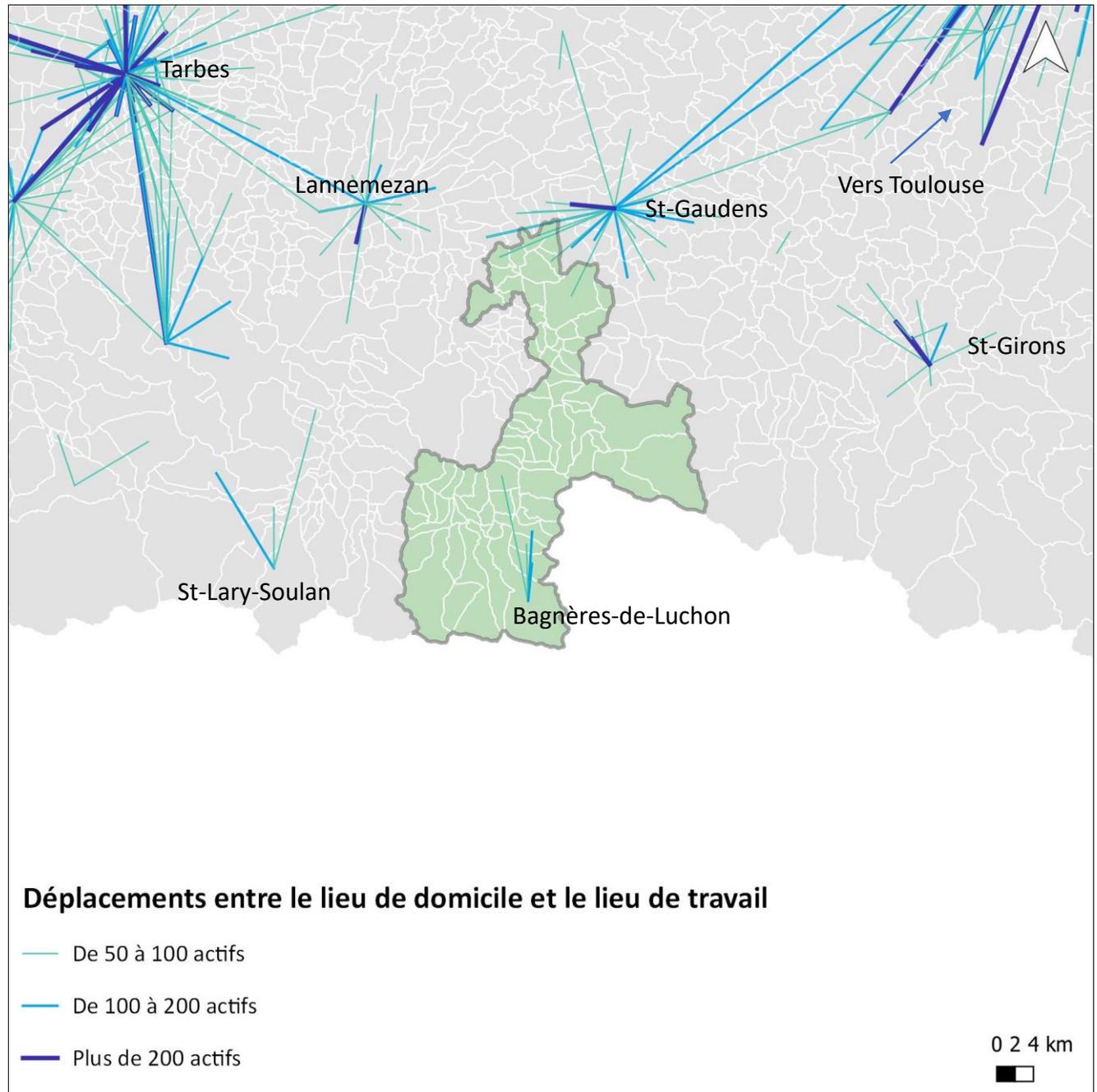


CC Pyrénées Haut Garonnaises

Où se situent les grands flux de
mobilité professionnelle (entre
le domicile et le travail) ?

*Nota bene : les flux de moins de
50 actifs ne sont pas
représentés sur la carte ci-
contre, cela en brouillerait la
lecture*

Source : INSEE 2018





3.3.

ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

SYNTHÈSE – ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

- **Une très faible part des locaux raccordables à la fibre au 1^{er} janvier 2022** avec seulement 10% contre 83% pour la Haute-Garonne et 75% pour la France métropolitaine. Un frein à l'attractivité du territoire dans un contexte d'évolution des pratiques de travail ?
 - Début 2022, seules les communes de l'extrême nord de la CCPHG sont raccordables à la fibre (cf. carte page 76)
- Un travail de déploiement de la fibre optique et de l'accès au Très Haut Débit en cours à travers l'adhésion de la CCPHG au SM Haute Garonne Numérique, chargé de réaliser les aménagements nécessaires
- Un soutien de la CCPHG au projet Bus Information Itinérant pour favoriser l'accès aux techniques informatiques et lutter contre l'exclusion informatique



- 8% de répondants (soit 48 répondants) n'ont pas d'équipement pour aller sur internet
 - 89% de répondants n'ayant pas d'équipement ont plus de 65 ans
 - Une des raisons principales pour ce manque d'équipement est le fait de ne pas comprendre le numérique (56%), mais également le coût (19%) et le manque d'utilité perçue (16%)
- Les difficultés principales rencontrées par les répondants dans le cadre de démarches administratives sont la difficulté à contacter un interlocuteur (55%) et la mauvaise maîtrise de l'outil internet (32%)

Focus Enquête aux Elus

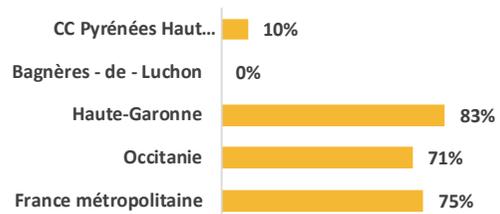
- D'après les élus, des besoins en termes d'accès au numérique et d'accompagnement pour la réalisation des démarches en ligne
 - 64% des élus orientent directement les usagers vers les structures concernées lorsqu'ils ont des demandes concernant l'accès aux droits et la réalisation de démarches en ligne
 - Une majorité d'élus indiquant ne pas avoir de structures intervenant dans le champ de l'accès aux droits ni de points d'accueil numérique de proximité dans leur commune



CC Pyrénées Haut
Garonnaises

Quelle est la part des locaux
raccordables à la fibre ?

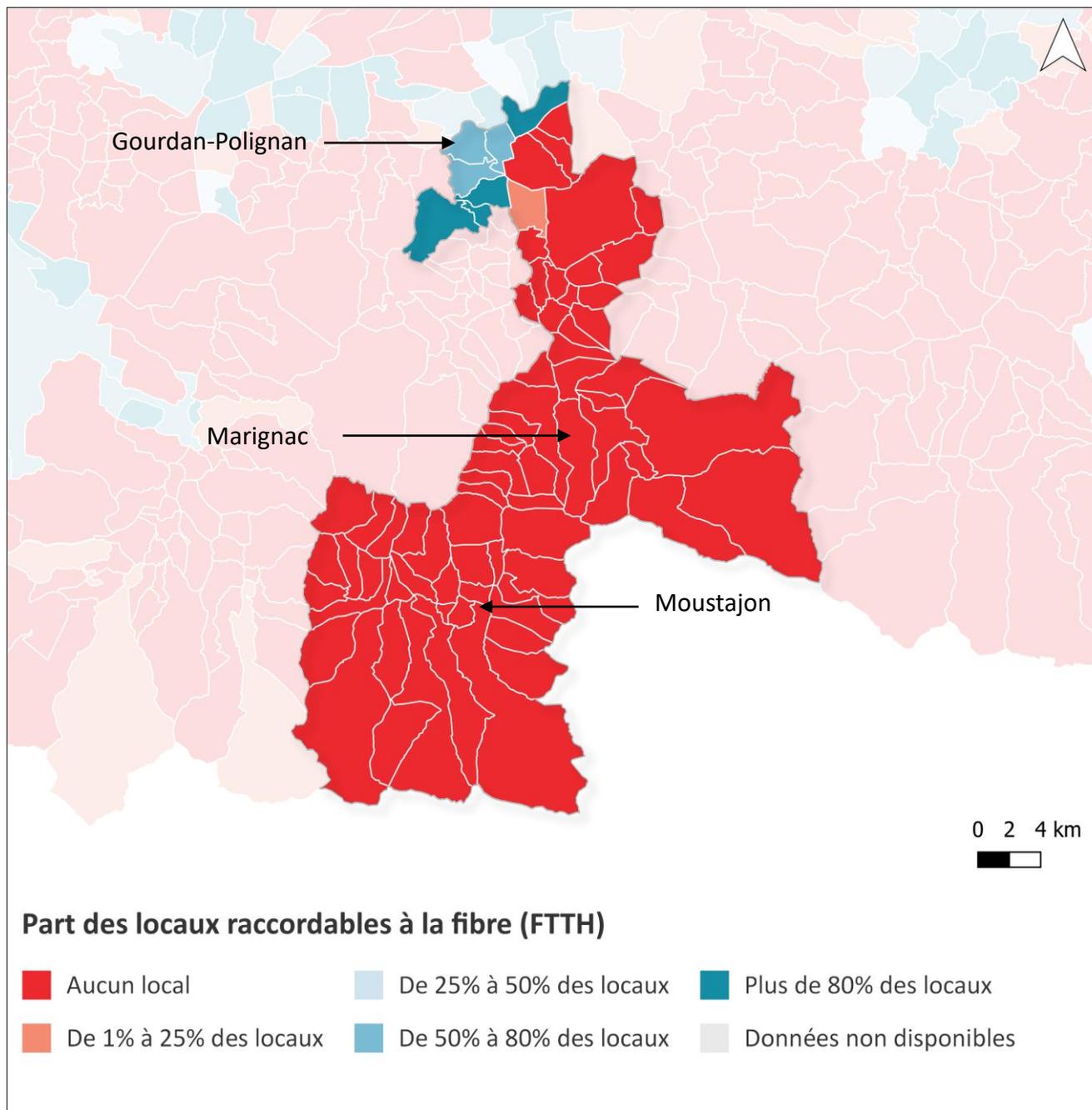
Part des locaux raccordables à la fibre (FttH)* au 01/01/2022



Source : ARCEP, janvier 2022

En janvier 2022, 10% des locaux de l'EPCI étaient
raccordables à la fibre, contre 75% pour la France
métropolitaine.

Source : ARCEP 2021





3.4.

ACCÈS AUX DROITS

SYNTHÈSE – ACCÈS AUX DROITS

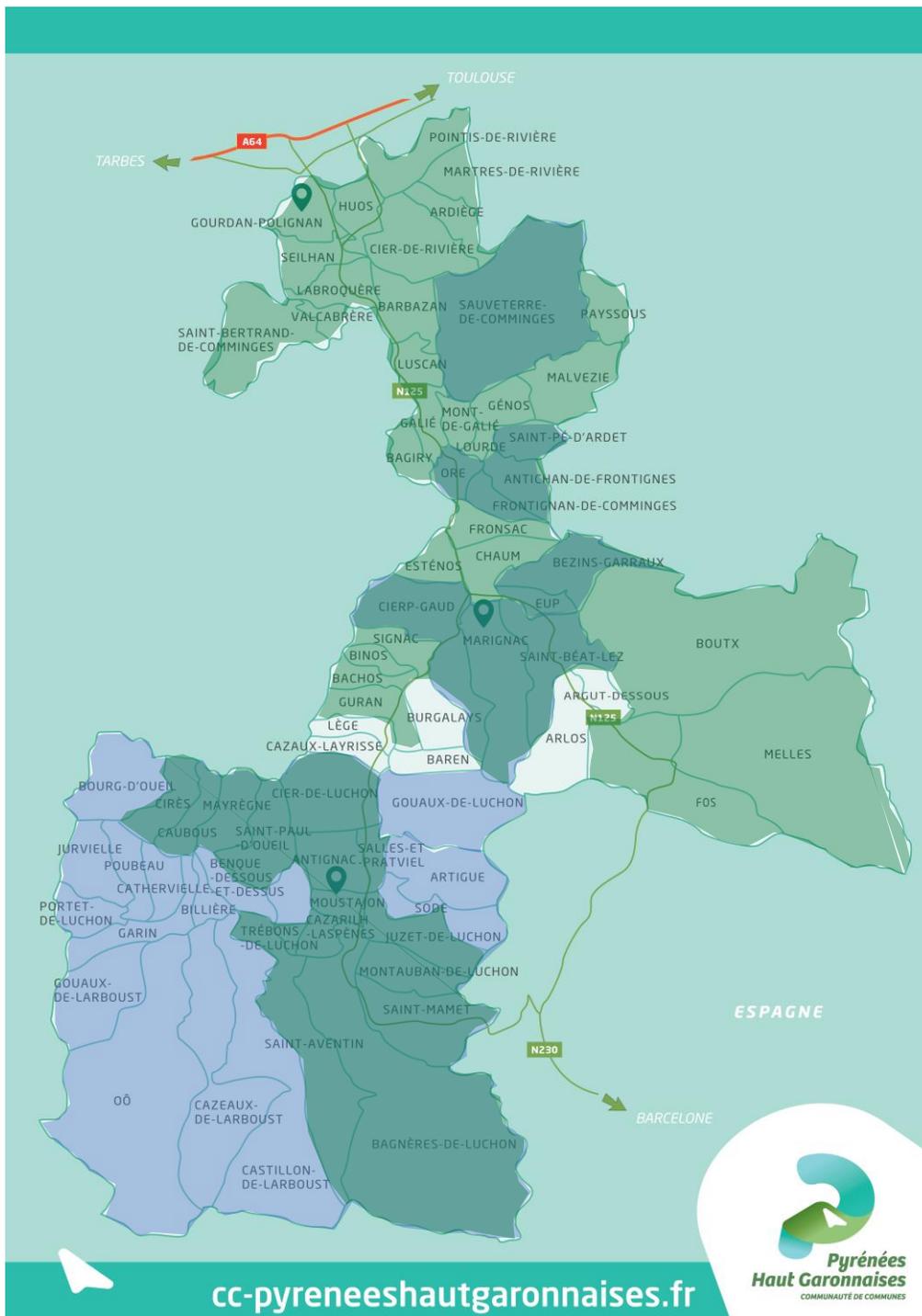


- **L'accès aux droits, un sujet important** sur le territoire au vu du **profil de la population** : population modeste très représentée, population âgée, etc
- Un accès aux droits étroitement lié à **l'accès au numérique**, notamment dû aux problèmes d'accès internet sur le territoire (couverture fibre, ménages modestes, etc)
- Une volonté de la CPHG de favoriser l'accès au droit en mettant en accessibilité des bâtiments publics intercommunaux et en mettant en œuvre un service commun de secrétaires intercommunales dans les mairies
- **L'itinérance des services publics** en question, au vu des caractéristiques du territoire (territoire étendu, mobilité complexe, densité faible, etc)
 - La Mission Locale, se dotant prochainement d'un bus itinérant
- Une présence assez faible de partenaires sur le territoire, mais un bon réseau entre les acteurs institutionnels permettant d'accompagner les habitants
 - Une permanence de la CAF à Luchon, prochainement déplacée à Cierp-Gaud
 - Le CCAS de Luchon, un relai et un appui aux personnes rencontrant des difficultés administratives. A noter toutefois qu'un faible nombre de communes bénéficie d'un CCAS, au vu de leur taille
 - L'ouverture récente de l'espace France Services à Luchon, ayant vocation à faciliter les démarches administratives des usagers
 - La présence d'un écrivain public à Bagnères-de-Luchon pour accompagner les usagers à réaliser leurs démarches administratives
 - Un élargissement du réseau actuel et une animation d'un réseau des acteurs de la solidarité qui serait une plus-value pour les acteurs de terrain : *« Nous nous n'avons pas les moyens pour accompagner les gens trop en détresse, à part pour de la distribution alimentaire. Lorsqu'ils sont démunis, je ne sais pas où je peux les envoyer. Il y a un manque de coordination des services existants. »**
- Le Département de la Haute-Garonne, en cours de travail sur un **accueil social de proximité** permettant de garantir un même niveau d'information des agents d'accueil partout sur le département (peu importe l'institution de rattachement de l'agent) et d'améliorer ainsi la réorientation des usagers

- 81% de répondants réalisent leurs démarches en ligne, 11% les réalisent avec l'aide de leur entourage, et 5% se déplacent dans les organismes
- 26% de répondants estiment que les démarches administratives sur internet sont compliquées
 - 50% ont plus de 65 ans et 25% ont moins de 45 ans
 - En cas de difficulté, 74% des répondants ayant des difficultés avec les démarches en ligne se tournent vers leur entourage
 - 13% ne savent pas vers qui se tourner (19 personnes)
- 39% ont déjà renoncé à une démarche administrative à laquelle ils pensaient avoir droit
 - 41% estiment manquer d'information sur les démarches, 37% n'arrivent pas à contacter leur interlocuteur et 28% ont du mal à identifier la bonne structure ou service à identifier
 - 14% ont besoin d'aide, mais ne savent à qui s'adresser et 13% ne maîtrisent pas bien l'outil informatique

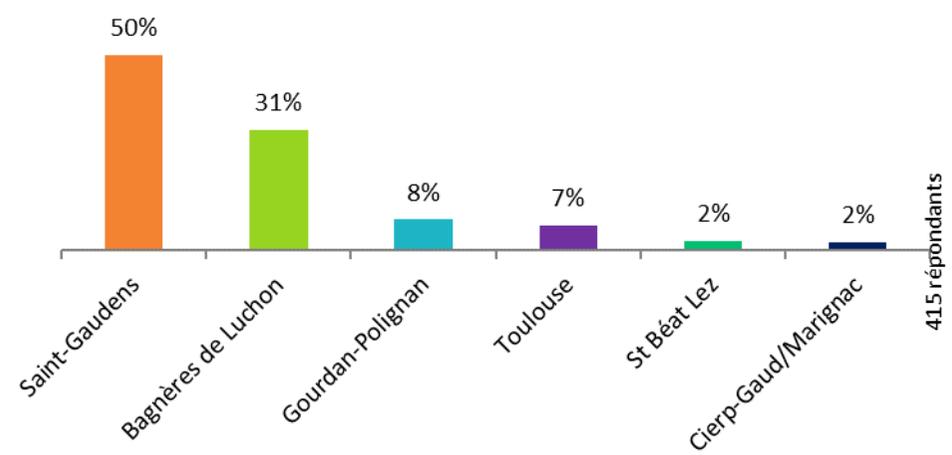
Les services publics itinérants:

- Un service de proximité pour tous les usagers
- Un accompagnement dans les démarches numériques et papiers auprès des organismes ayant établi un partenariat avec l'intercommunalité
- Des permanences régulières dans les villages dans un véhicule itinérant



- Plus de 57% des répondants à l'enquête se déplacent en dehors de la Communauté de Communes pour aller faire leurs démarches administratives, notamment à Saint-Gaudens (50%)

Dans quelle commune allez-vous pour vos démarches administratives ?



Communes de résidence des 50% de répondants allant à Saint-Gaudens pour effectuer leurs démarches administratives

Communes de résidence des 31% de répondants allant à Bagnères de Luchon pour effectuer leurs démarches administratives

Communes de résidence de répondants allant à Saint-Gaudens ou Bagnères de Luchon pour effectuer leurs démarches administratives



LES SITUATIONS DE PRÉCARITÉ

4.1 Précarité financière

4.2 Insertion professionnelle

4.3 Précarité dans le logement

4.4 Santé et autonomie

LES SITUATIONS DE PRÉCARITÉ

« Ce sont des territoires qui ont beaucoup souffert... Dans les années 50, tout le monde est parti car ils crevaient la faim. Ceux qui sont restés ont souffert, et ils souffrent toujours aujourd'hui. Ils n'ont pas beaucoup d'argent, ce n'est pas facile de trouver un boulot... Et après forcément ça fait des dégâts d'alcool, de la violence,... Y'a pas que chez nous, c'est sûr, mais c'est aussi la réalité de notre territoire. C'est pour ça que c'est important de bien prendre en compte le volet humain, et de pas oublier les habitants. On ne veut pas juste faire de grands projets politiques avec rien derrière. Il faut que ça soit utile tout ça. »



4.1.

PRÉCARITÉ FINANCIÈRE

4.1.1 Revenus de la population

4.1.2 Fragilité socio-économique

4.1.3 Zoom séniors

SYNTHÈSE - PRÉCARITÉ FINANCIÈRE

- La présence de situations indiquant une **fragilité de la population**
 - Un **revenu médian des foyers fiscaux légèrement plus faible que les moyennes départementale et nationale**: 20 380 € dans la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises contre 23 140 € en Haute-Garonne et 21 730 € en France
 - 55% des foyers fiscaux non imposés, contre 50% à l'échelle nationale, laissant supposer des revenus moindres
 - Une part de la population précaire : 10% de la population disposant de moins de 11 330 € par an
- Une précarité moins marquée mais existante dans la CC Pyrénées Haut Garonnaises
 - 5% de la population allocataire CAF au RSA contre 6% en Haute-Garonne et 7% en France métropolitaine
 - 387 foyers allocataires de la CAF au RSA en 2020, avec une augmentation depuis 2017
 - 251 foyers dont le revenu est composé entièrement de prestations sociales en 2019. Un nombre connaissant une légère augmentation continue depuis 2017
 - Gourdan-Polignan, une commune concentrant un certain nombre de ménages en situation de précarité ainsi que Marignac et les communes à l'Est de cette dernière (cf. carte page 85)
- Des **inégalités de revenu moindres sur le territoire** au vu d'un rapport interdécile (= ratio entre les revenus les plus élevés et les revenus les plus faibles) peu élevé : 2,9 contre 3,4 en France
 - Les **travailleurs pauvres**, un phénomène bien présent dans la CCPHG où 38% des allocataires CAF sont bénéficiaires de la prime d'activité. Un accompagnement à l'accès aux droits à renforcer pour ces actifs précaires
- Un accompagnement collectif des ménages en précarité, difficile à mettre en place sur le territoire selon les acteurs de terrain
- **La précarité des seniors**, bien existante mais moindre que le reste des ménages
 - Une part de seniors exonérés de la Contribution Sociale Généralisée (CSG)* dans l'EPCI équivalente à la moyenne nationale (23%), affectant plus de 1 000 retraités. **Des seniors plus précaires à Bagnères-de-Luchon** au vu d'une part plus importante d'exonérés de la CSG
 - Une augmentation de la part de retraités exonérés de la CSG entre 2018 et 2021 (23% en 2018, 26,5% en 2021)

Focus Enquête aux Elus

- 59% des élus estiment que le territoire est attractif pour tous, peu importe le niveau de revenu
- L'accompagnement social mentionné par plusieurs répondants comme une thématique face à laquelle ils se sentent démunis et aimeraient être accompagnés

4.1.1 REVENUS DE LA POPULATION



Quels sont les niveaux de revenus de la population ? Existe-il de fortes inégalités ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Rapport interdécile élevé = écarts de revenus élevés au sein de la population

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ

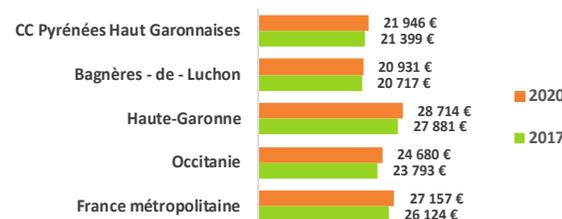


Il existe deux manières de calculer les revenus de la population :

- **Revenu moyen** = somme des revenus de l'ensemble des foyers fiscaux / total des foyers fiscaux
- **Revenu médian** = 50% des foyers fiscaux perçoivent plus, 50% des foyers perçoivent moins.

Le revenu médian est souvent plus proche de la réalité, de très hauts salaires pouvant tirer le revenu moyen vers le haut.

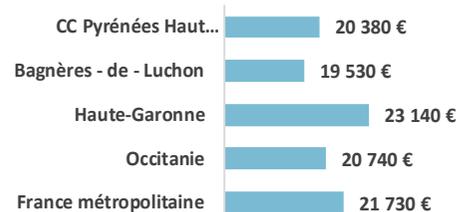
Revenu moyen des foyers fiscaux



Source : DGFiP, revenus déclarés en 2020

En 2020, le revenu moyen déclaré était de 21 946€ par foyer fiscal pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises, contre 27 157€ pour la France métropolitaine.

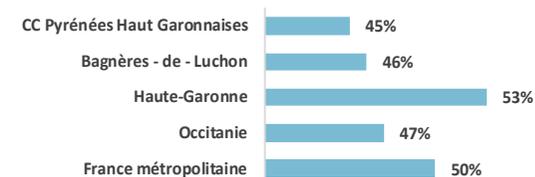
Le revenu médian*



Source : FiLoSoFi 2018 (revenu disponible)

En 2018, le revenu médian était de 20 380€ pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises, contre 23 140€ pour la Haute-Garonne.

Indicateur clé | La part des foyers fiscaux imposés

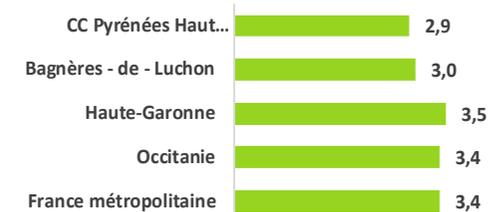


Nb de foyers fiscaux imposés : 4 430

Source : DGFiP, revenus déclarés en 2020

En 2020, la part des foyers fiscaux imposés était de 45% pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises, contre 50% pour la France métropolitaine.

Le rapport interdécile*



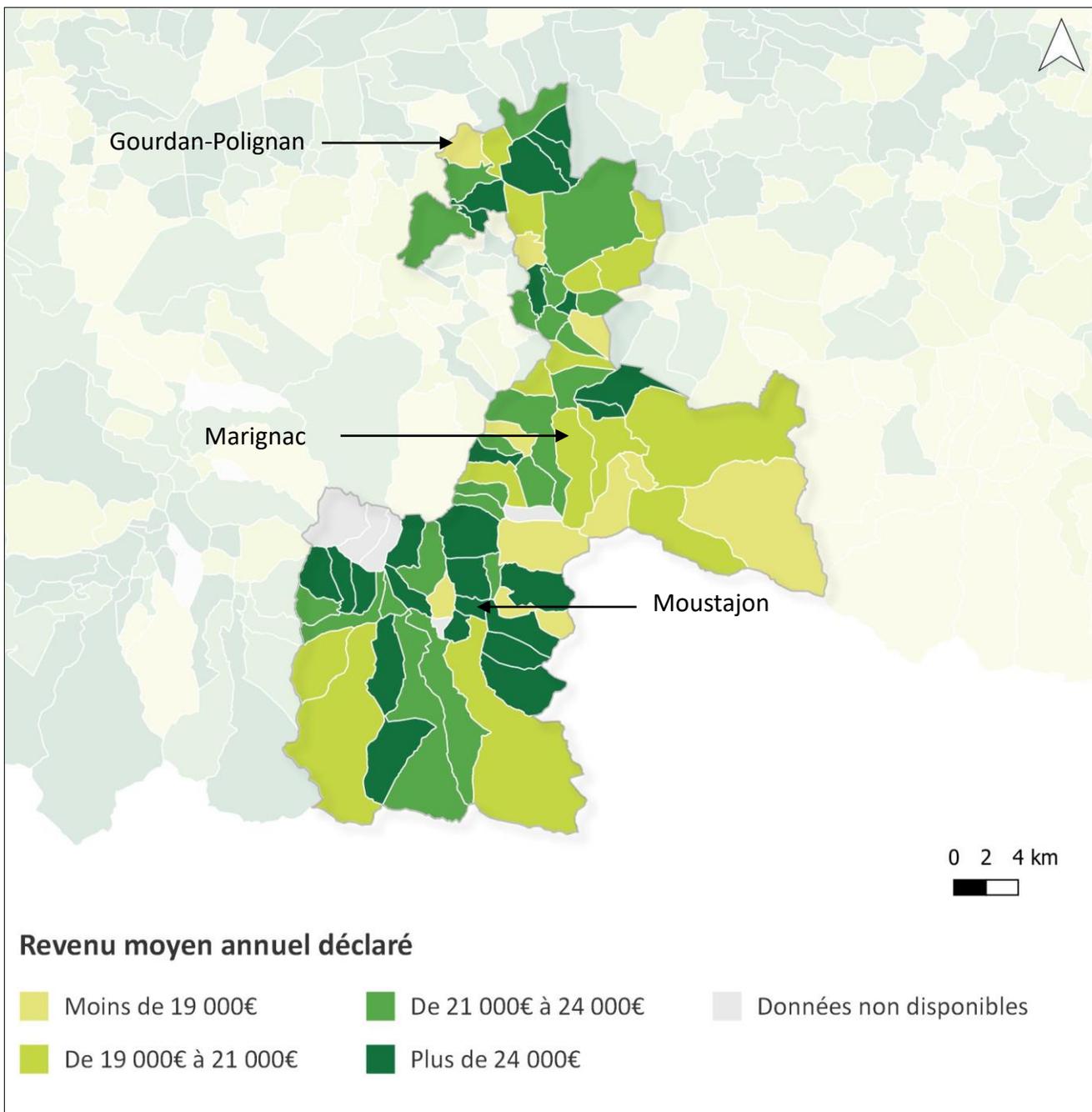
Source : FiLoSoFi 2018 (revenu disponible)

En 2018, le revenu déclaré du ménage le plus pauvre des 10% les plus riches de l'EPCI était 2,9 fois plus élevé que celui du plus riche des 10% les moins riches.



CC Pyrénées Haut Garonnaises

Quel est le revenu moyen des foyers fiscaux ?



Source : DGFIP 2020

4.1.2 FRAGILITÉ SOCIO ÉCONOMIQUE (1/2)



Les inégalités entre les plus riches et les plus pauvres sont-elles plus élevées qu'ailleurs ?
Quelle est la part des ménages les plus fragiles ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



- 1 Revenu au 1^{er} décile : 10% des ménages touchent moins
- 2 Revenu au 9^{ème} décile : 90% des ménages touchent moins

Le 5^{ème} décile correspond donc à la médiane : 50% touchent moins et 50% touchent plus.

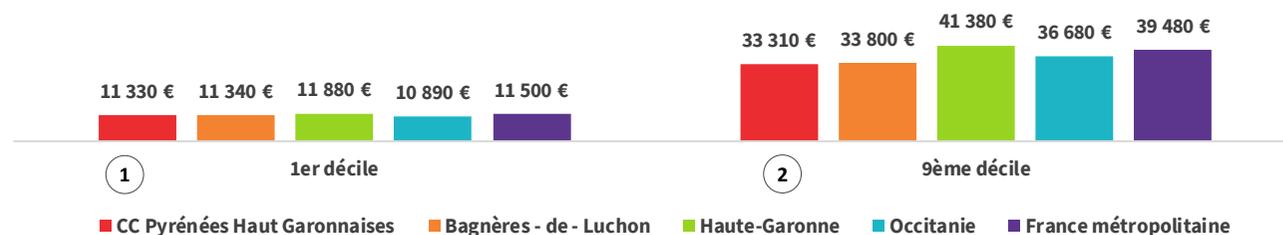
LE REVENU DE SOLIDARITÉ (RSA)



Le nombre de personnes dites au RSA a mécaniquement baissé depuis 2016 :

- Avant 2016 : **RSA = RSA socle** (plus de 25 ans avec de très faibles revenus et moins de 25 ans avec des enfants) + **RSA activité** (travailleurs pauvres) ;
- Depuis 2016 : **RSA = RSA socle uniquement**, le RSA activité ayant été remplacé par la Prime d'activité.

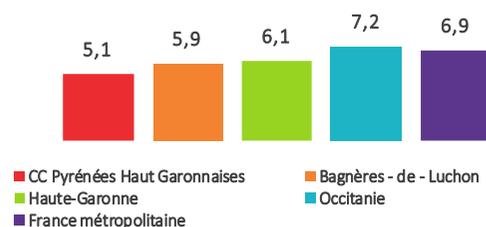
Le revenu au 1^{er} et au 9^{ème} décile*



Source : FiLoSoFi 2018 (revenu disponible)

En 2018, le plus riche des ménages des 10% les moins riches de l'EPCI disposait d'un revenu annuel de 11 330€ contre 11 500€ pour la France métropolitaine.

Foyers allocataires CAF au RSA* pour 100 ménages

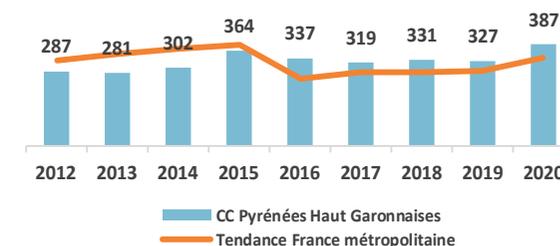


Nb de foyers allocataires CAF au RSA : 387

Source : caf.data, 2020

En 2020, il y avait pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises 5,1 foyers au RSA pour 100 ménages, contre 5,9 pour Bagnères-de-Luchon.

Évolution des foyers allocataires CAF* au RSA



Source : caf.data 2012-2020

En 2020, on totalisait 387 foyers CAF allocataires du RSA pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises contre 337 en 2016.

4.1.2 FRAGILITÉ SOCIO ÉCONOMIQUE (2/2)



Quelle proportion des bénéficiaires de la prime d'activité (travailleurs pauvres) ? Les habitants en situation de précarité sont-ils en augmentation ?

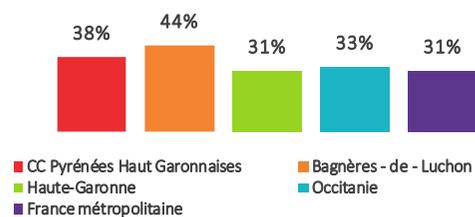
LE NON RECOURS AUX DROITS

Selon une enquête de la plateforme « Mes allocs » réalisée en janvier 2022, ce sont au moins 10 milliards d'euros d'aides sociales qui ne seraient pas réclamées par leurs potentiels bénéficiaires chaque année en France.

Il existe des variations importantes de ce taux de non-recours aux droits selon le type de prestations auxquelles les usagers pourraient prétendre mais aussi selon l'origine géographique des ayants-droits potentiels.

Pour le RSA, le taux de non-recours à l'échelle nationale est estimé à 35% des potentiels bénéficiaires et 53% pour la prime d'activité.

Bénéficiaires de la prime d'activité*

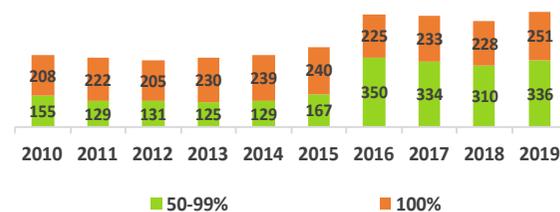


Nb bénéficiaires de la prime d'activité : 1 014

Source : caf.data, 2020

En 2020, 38% des allocataires CAF de l'EPCI bénéficiaient de la prime d'activité, contre 33% pour l'Occitanie.

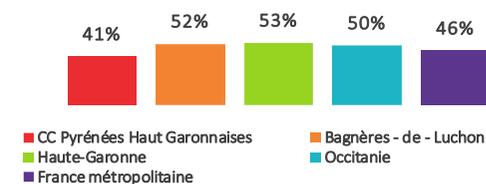
Foyers CAF* dont le revenu est constitué entre 50% et 100% de prestations sociales*



Source : caf.data 2010-2019

De 2010 à 2019, le nombre de foyers CAF dont le revenu est composé entre 50 et 99% de prestations sociales est passé de 155 à 336.

Foyers CAF* percevant une aide pour le logement*

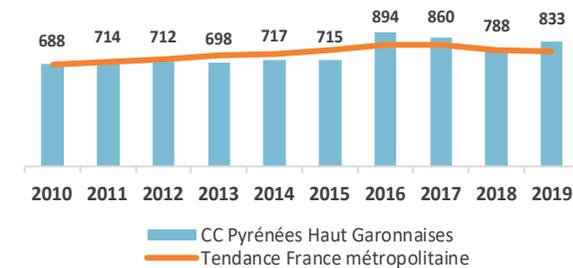


Nb bénéficiaires aide pour le logement : 1 094

Source : caf.data, 2020

En 2020, 41% des foyers CAF bénéficiaient d'une aide pour le logement pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises.

Evolution des foyers CAF à bas revenu*



Source : caf.data 2010-2019

De 2010 à 2019, le nombre de foyers CAF à bas revenus est passé, pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises, de 688 à 833.

4.1.3 ZOOM SENIORS



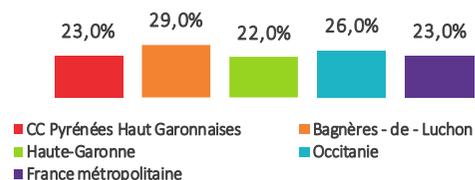
Quelle proportion de seniors fragiles ? Isolés ? Disposant de faibles ressources ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Une personne est **exonérée de la CSG** lorsque son revenu est inférieur à 11 306 € par an (ou 17 343 € par an pour un couple).

Indicateur clé | Les seniors exonérés de la CSG

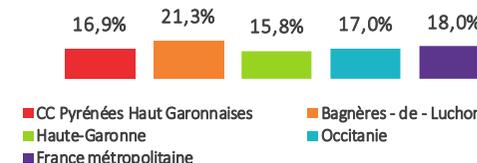


Nb bénéficiaires exonérés : 1 016

Source : Observatoire des fragilités, 2018

En 2018, 23,0% des retraités du Régime général de l'EPCI étaient exonérés de la CSG, contre 23,0% pour la France métropolitaine.

Les bénéficiaires d'une pension d'invalidité ou veuf

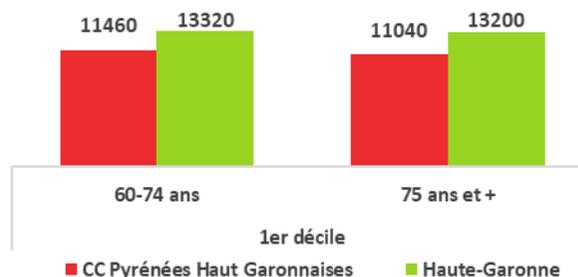


Nb bénéficiaires d'une pension de réversion ou veuf : 739

Source : Observatoire des fragilités, 2018

En 2018, 16,9% des retraités du Régime général de l'EPCI étaient bénéficiaires d'une pension de réversion ou veuf, contre 18,0% pour la France métropolitaine.

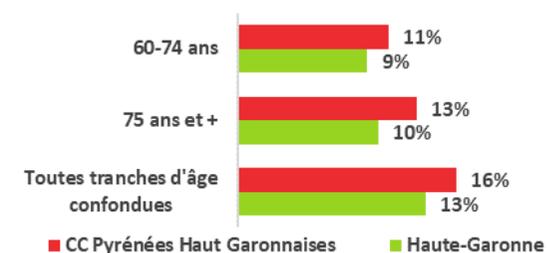
Revenu au 1^{er} décile des seniors



Source : FiLoSoFi 2018

En 2018, 10% des seniors de 60-74 ans disposaient de moins de 11 460€ pour vivre, contre 13 320€ pour les 10% des seniors les plus pauvres en Haute-Garonne.

Taux de pauvreté (dont seniors)



Source : FiLoSoFi 2018

En 2018, 16% des habitants de la CCPHG vivaient sous le seuil de pauvreté. Ce taux de pauvreté descend à 11% pour les 60-74 ans et à 13% pour les 75 ans et plus.



4.2. INSERTION PROFESSIONNELLE

4.2.1 Actifs et chômeurs

4.2.2 Les demandeurs d'emploi en fin de mois

4.2.3 Typologie d'emplois

4.2.4 Entreprises par statut et emploi

4.2.5 Egalité Femmes-Hommes

SYNTHÈSE – EMPLOI ET INSERTION

- Une **insertion socio-professionnelle qui paraît satisfaisante** :

- Un taux d'activité moyen des 15-64 ans : 74% contre 73% en Occitanie et un taux de chômage limité : 12% contre 15% en Occitanie
- Une **insertion socio-professionnelle des femmes relativement similaire à celle des hommes** : un taux d'activité de 73% contre 74% pour les hommes mais **des emplois à temps partiel largement plus présents chez les femmes** (29% des femmes salariées dans la CC travaillant à temps partiel)

- A noter toutefois :

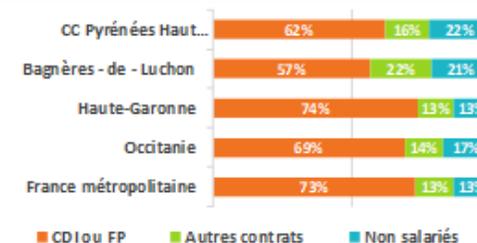
- Une augmentation du taux de chômage chez les 15-24 ans entre 2008 (18%) et 2018 (26%), similairement à la tendance nationale
- Une **tendance à l'augmentation du nombre de Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM)** (+230 entre 2010 et 2020) mais une tendance s'observant aussi à l'échelle nationale
- Un impact à la hausse de la crise sanitaire sur le nombre de DEFM à l'échelle de la zone d'emploi du territoire (autour de St-Gaudens)
- 800 DEFM de très longue durée (en recherche d'emploi de plus de 24 mois). A noter globalement que la durée d'inscription à Pôle Emploi est plus longue sur la CCPHG que sur le territoire toulousain
- Une part d'actifs occupant des emplois stables (CDI ou titulaire de la fonction publique) inférieure aux autres territoires: 62% des actifs sont en CDI ou dans la fonction publique, contre 74% dans le département et 73% au niveau national

- Parmi les emplois hors CDI ou fonction publique, une **part élevée d'emplois d'indépendants (38%) et de CDD (33%)** potentiellement plus touchés par les impacts économiques de crises telle que celle de la Covid-19

- Les **secteurs économiques agricole et touristique**, des spécificités du territoire ayant des conséquences sur l'emploi (27% des salariés travaillent dans le domaine du tourisme)

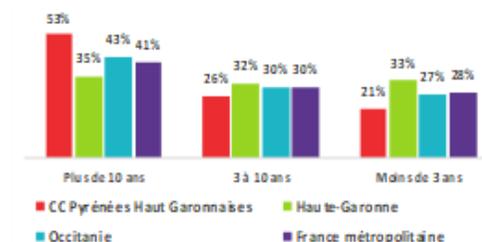
- Un tissu économique qui se renouvelle moins qu'ailleurs : en comparaison aux autres territoires, les créations d'entreprises sont moins nombreuses sur les 10 dernières années sur la CCPHG
- Du fait de l'activité touristique et des saisons, des emplois particulièrement précaires et des difficultés à fidéliser les travailleurs et à les convaincre de rester sur le territoire pour des emplois plus pérennes
 - A noter une particularité de la station de Bagnères-de-Luchon : une saison durant 10 mois et offrant du travail hiver comme été grâce à l'activité thermique, ce qui n'est pas le cas de toutes les stations

Actifs occupés par mode d'emploi



Source : INSEE 2018

Les entreprises par date de création



Source : Répertoire SIRENE, 1er déc. 2021

SYNTHÈSE – EMPLOI ET INSERTION

- La présence d'emplois et le dynamisme économique, une condition de l'attractivité majeure d'un territoire selon les acteurs



- Parmi les 16% de répondants envisageant de quitter le territoire dans les années à venir, 38% ont indiqué comme raison les opportunités professionnelles (38%)

- La CCPHG, bénéficiaire du programme Territoires d'industrie dans le cadre du PETR, visant à créer de l'emploi
- Un enjeu autour du développement durable: un territoire ayant beaucoup de ressources naturelles et amorçant une réflexion sur son développement économique autour de cet atout, pouvant permettre, sur le long-terme, de créer des emplois et d'attirer, ou de garder, les jeunes
 - Une mise à disposition gratuite de plusieurs hectares de terrains agricoles appartenant à la CCPHG pour aider au développement des Jardins du Comminges, une association favorisant l'insertion professionnelle des publics en difficulté et en situation d'exclusion pour l'apprentissage de méthodes de maraichage bio
- Une **difficulté à attirer les jeunes**, notamment diplômés, du fait du peu d'emplois qualifiés disponibles: *« les seuls jeunes qualifiés qui pourraient venir s'installer et trouver un emploi facilement, ce sont les médecins, on en a besoin de partout... mais ils ne veulent pas venir parce que c'est trop isolé, il n'y a pas assez de structures de lien social pour eux »**
 - Une situation qui favorise le renforcement de la précarité au fil des générations : *« c'est un cercle vicieux, les seuls qui restent sont ceux qui n'ont pas pu partir, et les emplois qu'ils ont sont souvent assez précaires »**
 - Les métiers des services à la personne, un secteur en tension sur le territoire, comme ailleurs en France : *« Le service à la personne est le secteur qui recrute le plus sur le territoire mais attire le moins les demandeurs d'emploi, pour des questions de précarité des contrats et de mobilité »**
 - Des formations professionnalisantes sur le territoire (métiers du bâtiment, du bois, etc) correspondant à un bassin d'emploi local mais de nombreux postes non pourvus : des métiers peu attractifs, dont l'image doit être améliorée ?
- Des **difficultés pour les indépendants s'installant sur le territoire** du fait d'un manque d'accompagnement : *« il y a une demande des néo-ruraux de contribuer à l'amélioration de l'économie et à celle de la planète mais ça ne suit pas, le système dans lequel on évolue ne nous aide pas et fait tout pour qu'on reparte du territoire »**

Focus Enquête aux Elus

- Le développement économique (68%) et touristique (64%) mentionné par une majorité d'élus comme étant un défi du territoire pour les prochaines années

SYNTHÈSE – EMPLOI ET INSERTION

- Plus de 32% des répondants travaillent en dehors de la Communauté de Communes. Le lieu où travaillent le plus d'actifs ayant répondu à l'enquête dans la CC est Bagnères de Luchon (44%), commune comptant 1 700 emplois selon le dernier recensement de l'INSEE
 - 9%, soit 33 répondants, indiquent travailler à Toulouse
- 20% des répondants ont été impactés professionnellement par la crise sanitaire
 - 4% ont perdu leur emploi
 - 8% ont connu une longue période de chômage partiel
 - 8% ont décidé de changer d'activité professionnelle
- 71% des répondants ne peuvent pas télétravailler, et seulement 19% des répondants télétravaillent
 - Les motifs principaux indiqués par les répondants ayant la possibilité de télétravailler mais ne le faisant pas sont les difficultés à rester seul et le besoin d'avoir un environnement de travail (42%), les difficultés d'accès au réseau internet (36%, soit 45 répondants) et le manque de matériel adéquat (23%)



Communes de résidence des 44% de répondants allant travailler à

Bagnères de Luchon



4.2.1 ACTIFS ET CHÔMEURS



Quelle est la part d'actifs dans le territoire ? Qui sont les inactifs (retraités, étudiants, personnes au foyer...) ? Quel taux de chômage ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Pour l'INSEE, un « actif » peut être :

- **Occupé**, soit une personne en emploi ;
- **Non-occupé**, soit une personne en recherche d'emploi.

Et les « inactifs » sont des :

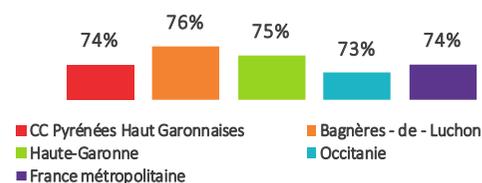
- = Jeunes de moins de 15 ans ;
- = Étudiants ;
- = Retraités ;
- = Hommes et femmes au foyer ;
- = Personnes en incapacité de travailler...

L'ENQUÊTE EMPLOI



Le **taux de chômage** varie entre l'enquête « emploi » de l'INSEE, menée en continu au niveau national, et le recensement de la population. La seconde source est mobilisée ici, car seule disponible à l'échelle locale.

Taux d'activité des 15-64 ans

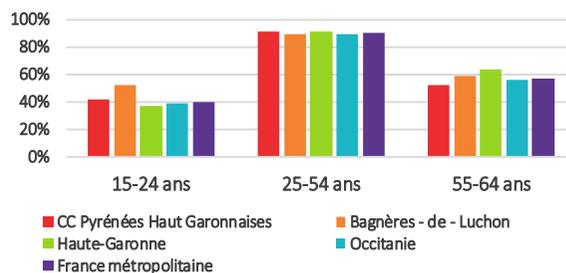


Nb d'actifs : 6 325

Source : INSEE 2018

En 2018, 74% des habitants de l'EPCI de 15-64 ans étaient actifs, c'est-à-dire qu'ils étaient en emploi ou en recherche d'emploi.

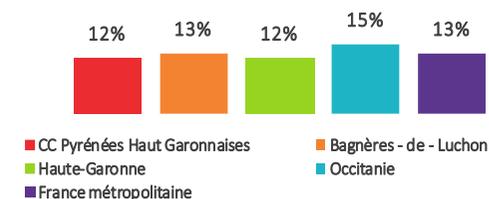
Taux d'activité par tranche d'âge



Source : INSEE 2018

En 2018, 42% des 15-24 ans de l'EPCI étaient actifs, alors que ce chiffre était de 53% pour les 55-64 ans.

Indicateur clé | Taux de chômage* des 15-64 ans

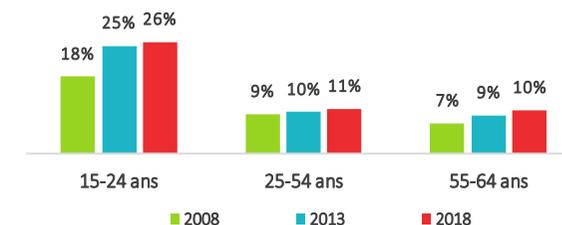


Nb de chômeurs au sens de l'INSEE : 740

Source : INSEE 2018

En 2018, le taux de chômage au sens de l'INSEE était de 12% pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises, contre 13% pour la France métropolitaine.

Taux de chômage* par tranche d'âge



Source : INSEE 2008-2018

En 2018, 26% des 15-24 ans de l'EPCI étaient au chômage, contre 18% en 2008.

4.2.2 LES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE MOIS



Combien y a-t-il de personnes inscrites à Pôle Emploi ? Quel est leur profil (âge, ancienneté d'inscription...)?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



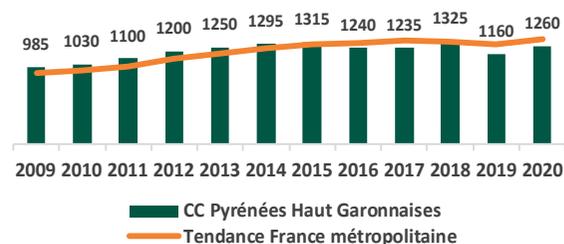
Chômeur = actif sans emploi selon l'enquête nationale réalisée par l'INSEE

- + Avantage : au plus proche de la réalité du territoire
- Inconvénient : des données plus anciennes (2018)

Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) = personne qui s'est inscrite à Pôle Emploi

- + Avantage : des données récentes, en 2020 voire 2021 (commune > à 5000 hab. ou échelle zone d'emploi)
- Inconvénient : des données incomplètes (tous les actifs au chômage ne s'inscrivent pas à Pôle Emploi)

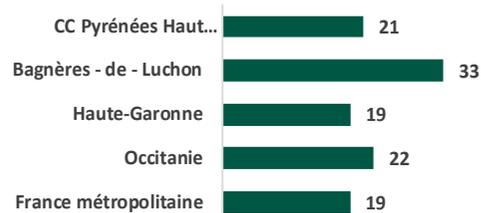
Evolution des DEFM de cat. ABC depuis 2009 – Série longue



Source : Pole emploi 2009-2020

En 2020, le nombre de Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois de catégorie ABC de l'EPCI était de 1 260.

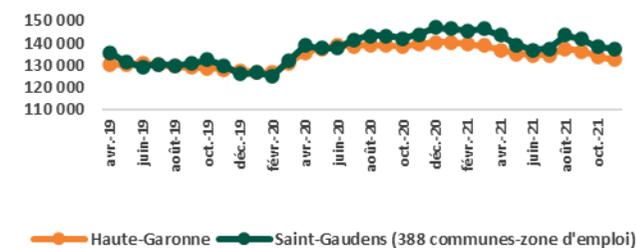
DEFM de cat. ABC* pour 100 actifs



Source : Pôle emploi 2020

En 2020, il y avait pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises 21 DEFM de cat. ABC pour 100 actifs, contre 19 pour la France métropolitaine.

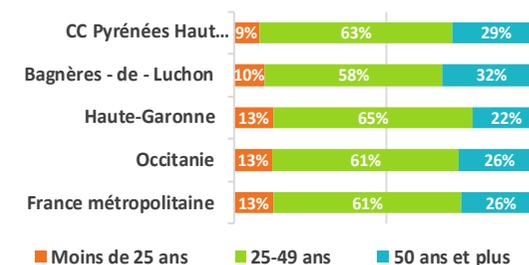
Evolution des DEFM de cat. ABC en 2019-2020 – Série courte



Source : Pole emploi 2021

En novembre 2021, le nombre de DEFM de cat. ABC inscrites à Pôle emploi était de 11 160 à l'échelle de "Saint-Gaudens (388 communes-zone d'emploi)".

DEFM de cat. ABC* par âge



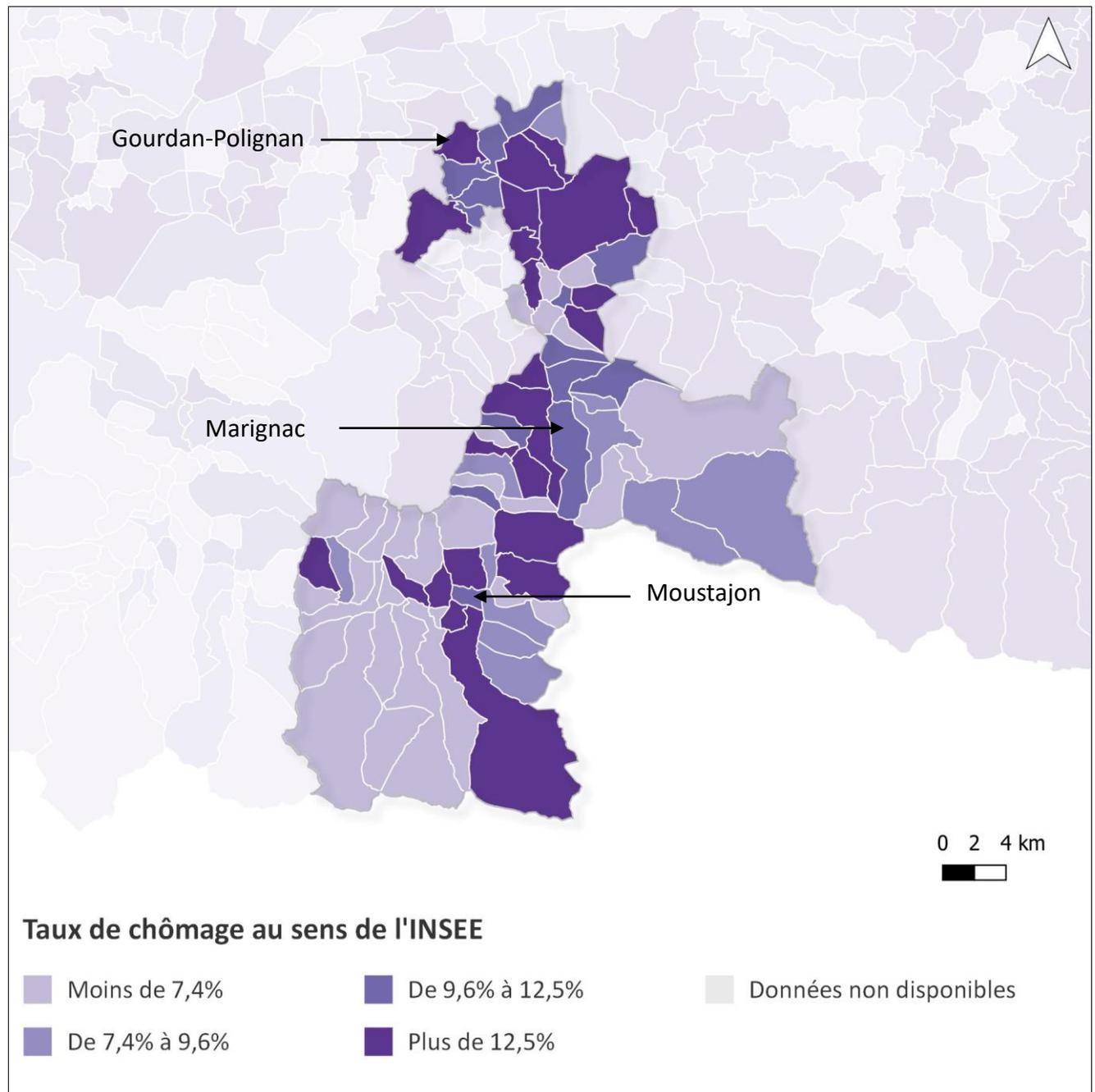
Source : Pôle emploi 2020

En 2020, 29% des DEFM de cat. ABC de l'EPCI avaient 50 ans ou plus, contre 22% pour la Haute-Garonne.



CC Pyrénées Haut
Garonnaises

Quelle est la part de la
population au chômage ?



Source : INSEE 2018

4.2.3 LES TYPOLOGIES D'EMPLOIS



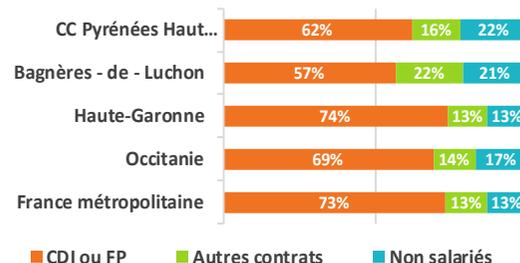
Quelle stabilité de l'emploi dans le territoire (part du salariat, CDI...) ? Les habitants peuvent-ils trouver un travail dans leur commune de résidence ? Pour quel type d'emploi ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



- Si le nombre d'actifs est supérieur au nombre d'emplois (indicateur supérieur à 1), le territoire a un caractère plutôt résidentiel
- Si le nombre d'emplois est supérieur au nombre d'actifs (indicateur inférieur à 1), le territoire est probablement une ville-centre ou accueille une grande administration/entreprise
- Si la différence entre actifs et emplois est élevée, les déplacements domicile-travail sont certainement nombreux

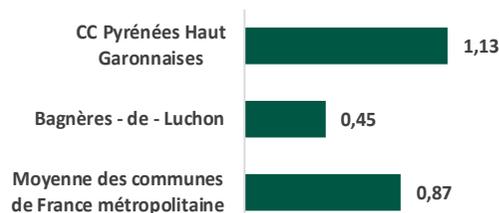
Actifs occupés par mode d'emploi



Source : INSEE 2018

En 2018, 62% des actifs occupés étaient en CDI ou titulaires de la fonction publique, c'est-à-dire occupaient un emploi stable.

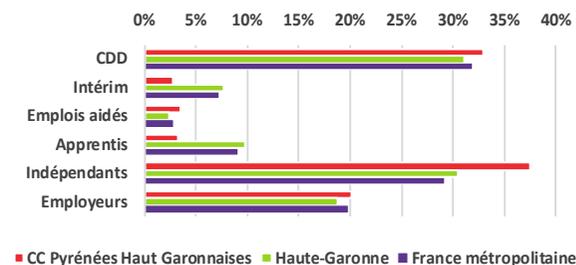
Nombre d'actifs occupés pour un emploi dans la commune de résidence



Source : INSEE 2018

En 2018, la CC Pyrénées Haut Garonnaises enregistrait 1,13 actifs résidant dans le territoire pour un emploi présent.

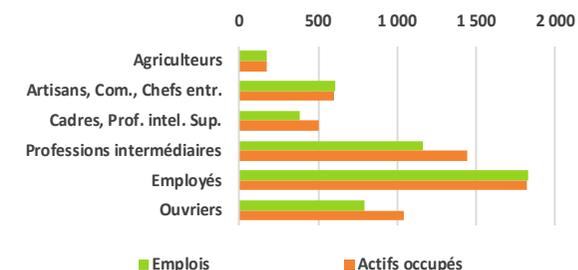
Répartition des autres modes d'emploi par type



Source : INSEE 2018

En 2018, les CDD représentaient 33% des modes d'emploi hors CDI ou fonction publique, contre 32% pour la France métropolitaine.

Nombre d'actifs pour un emploi selon la CSP



Source : INSEE 2018

En 2018, 1 820 actifs de la catégorie « employés » étaient comptabilisés pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises, pour 1 825 emplois présents de la même catégorie.

4.2.4 ENTREPRISES PAR STATUT ET EMPLOI



Quelle est la typologie des établissements (taille, secteur d'activité...)?

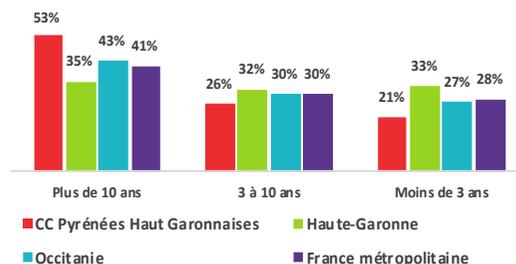
LA BASE SIRENE



Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'intégralité de la base SIRENE est disponible en open data. Cette formidable source d'information permet d'avoir une vision extrêmement précise des établissements (typologie, créations, effectifs...).

Il est possible d'exporter la liste de l'ensemble des entreprises présentes dans un territoire donné (dont date de création, code NAF, nom du dirigeant, nombre de salariés...). Pour cela, rendez-vous sur www.sirene.fr

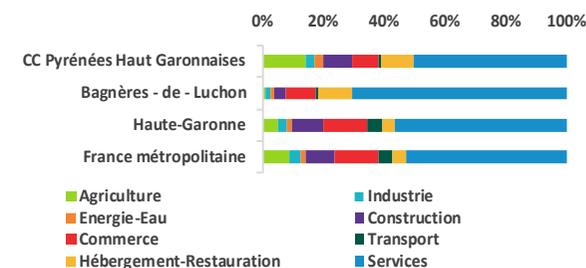
Les entreprises par date de création



Source : Répertoire SIRENE, 1er déc. 2021

Au 1er décembre 2021, la part des entreprises de moins de 3 ans était de 21,0% pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises contre 33,0% pour la Haute-Garonne.

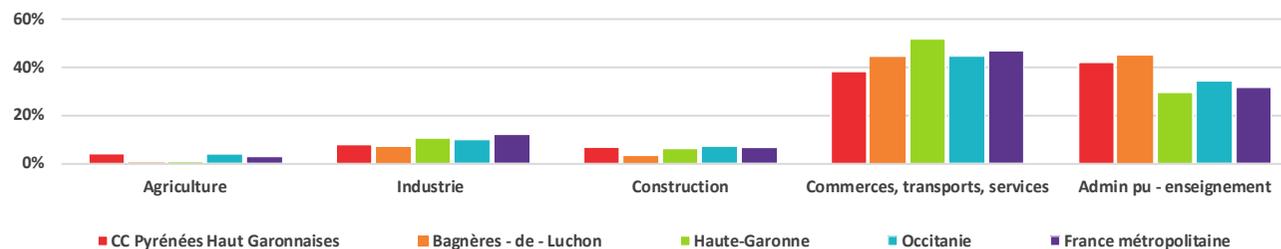
Entreprises par secteur d'activité



Source : Répertoire SIRENE, 1er déc. 2021

Au 1er décembre 2021, la part des entreprises de l'EPCI du secteur des services était de 50%.

Indicateur clé | Emplois présents dans le territoire par type



Source : INSEE 2018

En 2018, 42% des emplois de l'EPCI étaient de la catégorie administration publique ou enseignement.

4.3.5 ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES (1/2)



Y a-t-il un écart important entre le nombre d'hommes et de femmes ? Pourquoi ? Des inégalités économiques et sociales sont-elles présentes ?

INÉGALITÉS DE GENRE ET COLLECTIVITÉS LOCALES

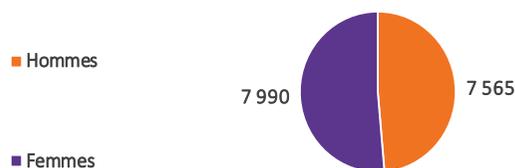


Les inégalités femmes/hommes concernent la sphère domestique (partage des tâches inégal) mais aussi l'accès à l'emploi, à l'éducation, le monde du travail, la politique...

Un chiffre est particulièrement parlant : avec un écart de salaire de 15%, les femmes travaillent « gratuitement » entre le 5 novembre à 16h47 et le 31 décembre minuit.

Certaines collectivités locales prennent le sujet de l'égalité femmes-hommes à bras le corps : désignation d'un élu/agent référent égalité femmes-hommes, formation du personnel et des élus sur l'égalité f-h et les stéréotypes, acquisition d'ouvrages sur l'égalité f-h par la médiathèque, mise en place des outils statistiques sur les recrutements, les avancements et promotions...

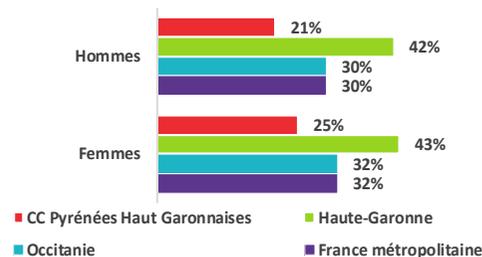
Population par sexe



Source : INSEE 2018

En 2018, la CC Pyrénées Haut Garonnaises comptait 7 990 femmes pour 7 565 hommes.

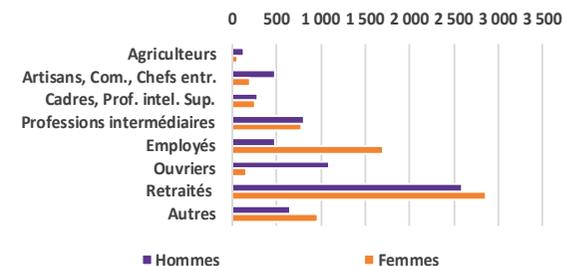
Diplômé(e)s de l'enseignement supérieur



Source : INSEE 2018

En 2018, 25% des femmes de l'EPCI de 15 ans ou plus non-scolarisées étaient diplômées de l'enseignement supérieur.

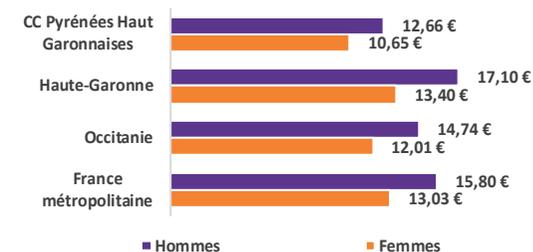
Indicateur clé | Population par catégorie socioprofessionnelle



Source : INSEE 2018

En 2018, les femmes de la CSP "employés" de l'EPCI représentaient 1 692 individus contre 473 pour les hommes.

Écarts de salaires (à l'heure)



Source : INSEE DADS 2016

En 2016, le salaire horaire moyen pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises était de 10,65€ pour les femmes, contre 12,66€ pour les hommes.

4.2.5 ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES (2/2)



Les inégalités d'emploi sont-elles fortement marquées (inactivité, temps partiel, emplois précaires...)?

LE TEMPS PARTIEL SUBI



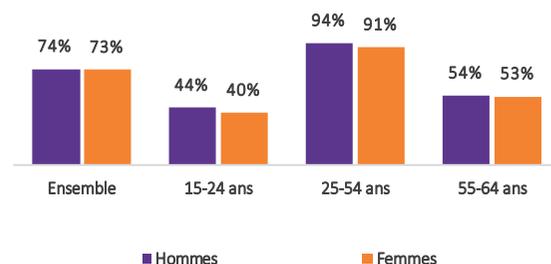
L'essor du travail à temps partiel (parfois subi) concerne surtout les femmes.

Celles qui sont les plus touchées ? Les femmes qui travaillent dans le secteur tertiaire (services aux particuliers, activités de nettoyage..) et/ou qui vivent en milieu rural.

Les femmes occupent huit emplois à temps partiel sur dix, en général des postes peu qualifiés et faiblement rémunérés.

Si le temps de travail dépend directement du nombre d'enfants, il est aussi lié au mode de garde (proximité du domicile, coût...).

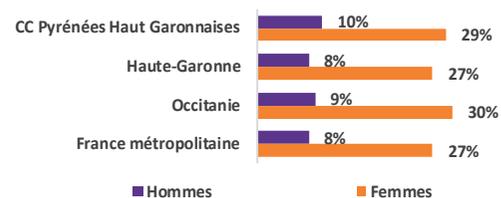
Taux d'activité par tranche d'âge



Source : INSEE 2018

En 2018, le taux d'activité des femmes de 55-64 ans était de 53%, contre 54% pour les hommes du même âge de l'EPCI.

Le travail à temps partiel*

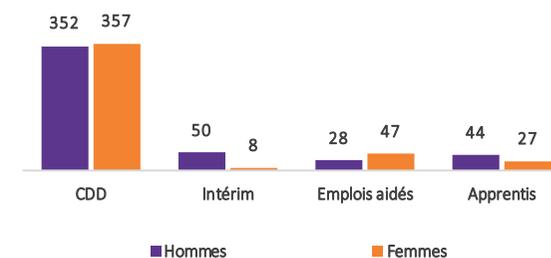


Nombre total de femmes à temps partiel : 676

Source : INSEE 2018

En 2018, 29% des femmes salariées de l'EPCI l'étaient à temps partiel, contre 27% pour la France métropolitaine.

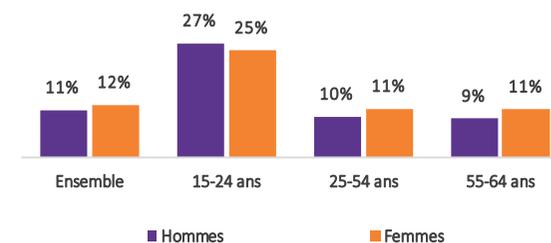
Les emplois précaires



Source : INSEE 2018

En 2018, la CC Pyrénées Haut Garonnaises totalisait 8 femmes en intérim, contre 50 hommes avec ce même type d'emploi.

Taux de chômage* par tranche d'âge



Source : INSEE 2018

En 2018, le taux de chômage des femmes était de 12%, contre 11% pour les hommes de l'EPCI.



4.3. LA PRÉCARITÉ DANS LE LOGEMENT

4.3.1 Vétusté et équipement des logements

4.3.2 DPE et émissions de CO²

4.3.3 Logements sociaux

SYNTHÈSE – LA PRÉCARITÉ DANS LE LOGEMENT

- Des **indicateurs questionnant la vétusté du parc de logement** et des acteurs au contact des ménages faisant état d'un habitat globalement vieillissant et de nombreux cas d'insalubrité dans le logement
 - Un **parc relativement ancien** : 55% de résidences principales construites avant 1971 (soit avant la première réglementation énergétique)
 - Des **logements énergivores** en grand nombre sur le territoire, 2/3 des logements évalués au titre du DPE sont classés E, F ou G, contre 1/3 en Haute-Garonne
- Une volonté de la CCPHG de lutter contre le logement indigne, notamment dans le cadre du PETR
 - Mise en place d'un Programme d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) dans le cadre du renouvellement du Programme d'Intérêt Général (PIG) 2021-2023 en Pays Comminges
 - Mise en place d'un Budget Social dans l'OPAH, pris en charge par la CCPHG
- **Une faible part de logements sociaux sur la CC Pyrénées Haut Garonnaises** avec seulement 3% des résidences principales en 2020 qui étaient des logements sociaux (6% à Bagnères-de-Luchon, 11% en Occitanie)
 - Des logements sociaux anciens, construits en moyenne en 1975, et très énergivores: plus de 70% ont des DPE supérieurs à D
 - A noter: des communes non-soumises à la réglementation sur la part de logements sociaux du fait de leur taille, mais une part qui reste faible au vu de la précarité du territoire et des besoins en logement décent de la population
- L'existence, depuis 2020, de logements permettant la mise à l'abri de femmes victimes de violences à Saint-Gaudens : *« En termes de violences familiales, il y a une association à Saint-Gaudens mais il n'y a plus de logement d'urgence à Luchon, il faut sortir du territoire désormais »**
 - Des femmes victimes se manifestant de plus en plus, à l'instar de la tendance nationale de libération de la parole

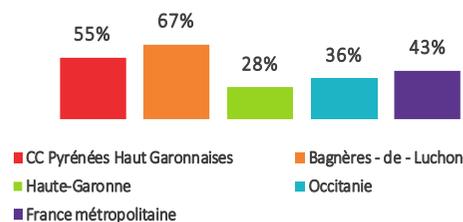


4.3.1 VÉTUSTÉ ET ÉQUIPEMENTS DES LOGEMENTS



Le parc de logements est-il récent ? Y a-t-il des logements potentiellement vétustes dans le territoire ? Les locaux sont-ils mieux équipés qu'ailleurs ?

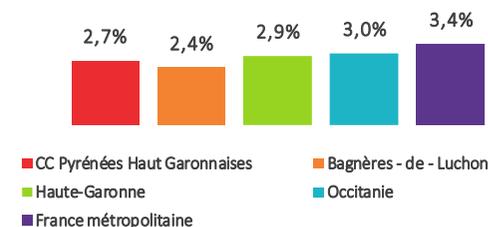
Résidences principales* construites avant 1971



Source : INSEE 2018

En 2018, 55% des résidences principales avaient été construites avant 1971, contre 43% pour la France métropolitaine.

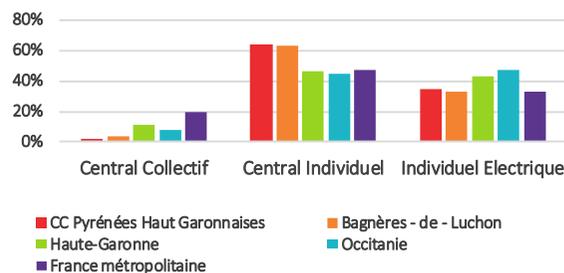
Résidences principales* ne disposant pas d'une douche ou d'une baignoire



Source : INSEE 2018

En 2018, 2,7% des résidences principales de l'EPCI n'étaient équipées ni d'une baignoire, ni d'une douche, contre 3,0% pour l'Occitanie.

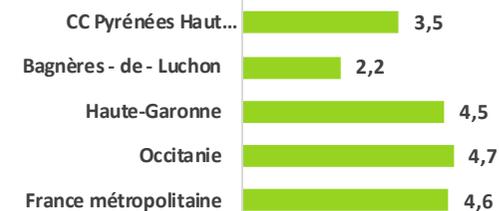
Mode de chauffage employé



Source : INSEE 2018

En 2018, 64% des résidences principales de l'EPCI étaient équipées en chauffage central individuel.

Consommation électrique annuelle moyenne par point de livraison - Secteur résidentiel (en kW)*



Source : Agence ORE, 2020

En 2020, la consommation électrique annuelle moyenne était pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises de 3,5 MWh par point de livraison du secteur résidentiel.

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Risques de logements vétustes

- = Part élevée de logements construits avant 1970 (soit avant la première réglementation énergétique)
- + Part élevée de logements non équipés d'une baignoire ou d'une douche
- + Part élevée de chauffage électrique

4.3.2 DPE ET ÉMISSIONS DE CO2



Le territoire est-il fortement émetteur de CO2 ? Quel secteur est le plus générateur ? Les logements présents sont-ils « énergivores » ?

LE DPE



Le Diagnostic de Performance Energétique (DPE) est réalisé par un professionnel habilité et est obligatoire en cas de mise en location ou cession.

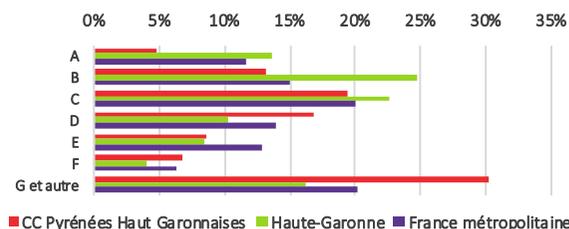
Le DPE renseigne sur la performance énergétique d'un logement ou d'un bâtiment, en évaluant :

- Sa consommation d'énergie
- Son impact en termes d'émissions de gaz à effet de serre

Le classement DPE d'un logement dans les catégories F ou G indique des déperditions de chaleur et donc une potentielle surchauffe du logement !

Pour lutter contre ce phénomène de précarité énergétique et réduire les gaz à effet de serre, la loi prévoit un encadrement pour la location de ces logements : le gel des loyers à compter d'août 2022 et l'interdiction à la location des logements de catégorie G dès 2025 et en 2028 pour ceux classés catégorie F

Diagnostics de Performance Energétique – Gaz à Effet de Serre

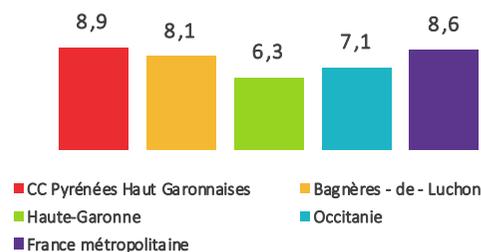


Nb de locaux évalués entre 2013 et 2020 : 4 720

Source : ADEME 2020

Parmi les locaux de l'EPCI évalués entre 2013 et 2020, 5% étaient classés A en termes d'émissions de gaz à effet de serre.

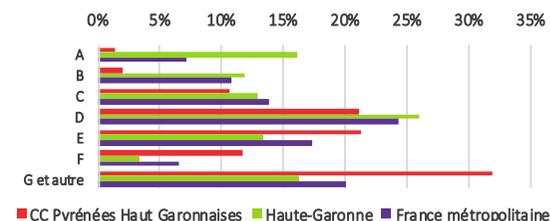
Emission de CO2 par habitant



Source : ADEME, 2016

En 2016, les émissions de CO2 par habitant sont de 8,9 tonnes, contre 8,6 pour la France métropolitaine.

Diagnostics de Performance Energétique - Energie

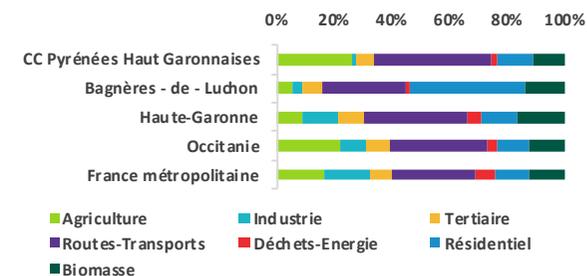


Nb de locaux évalués entre 2013 et 2020 : 4 720

Source : ADEME 2020

Parmi les locaux de l'EPCI évalués entre 2013 et 2020, 32% étaient classés G ou autre en termes de performance énergétique.

Emissions de CO2 par type



Source : ADEME, 2016

En 2016, le secteur résidentiel représente 13% des émissions de CO2 pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises, alors que ce chiffre est de 13% pour

4.3.3 ZOOM SUR LE LOGEMENT SOCIAL



Quelle part du parc de logements sociaux ? Quelle typologie de ce parc social ?

LES DONNÉES SUR LE PARC LOCATIF SOCIAL



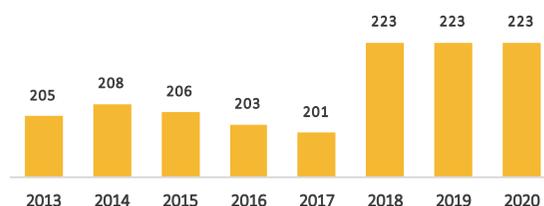
Quand ? Des données actualisées chaque année

Qui ? Des données transmises par les bailleurs sociaux au ministère chargé du Logement. C'est une obligation qu'ont les bailleurs sociaux de transmettre des informations sur leur patrimoine annuellement au ministère chargé du Logement

Quoi ? Des données sur la typologie (surface, date de construction...) du parc de logement mais aussi sur le type de financement et de conventionnement de ces logements

A noter que les logements foyers, les foyers de travailleurs et les résidences sociales ne sont pas prises en compte dans ce répertoire. De même, le Ministère exige que les « *logements que les bailleurs sociaux gèrent sans détenir de droit réel immobilier ou sans en avoir l'usufruit* » doivent être exclus du répertoire.

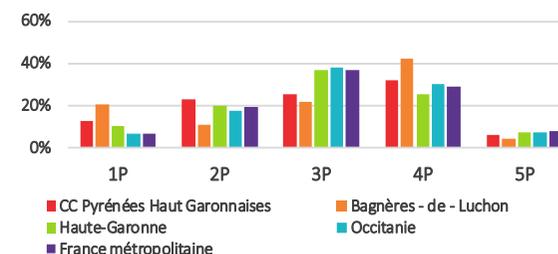
Evolution du nombre de logements sociaux*



Source : Répertoire sur le Parc Locatif Social, 2020

En 2020, le nombre de logements sociaux de l'EPCI était de 223, soit une évolution de +18 logements par rapport à 2013.

Logements sociaux par nombre de pièces



Source : Répertoire sur le Parc Locatif Social, 2020

En 2020, la CC Pyrénées Haut Garonnaises totalise 26% de 3 pièces au sein de son parc social, contre 37% pour la Haute-Garonne.

Indicateurs clés - Taux de logements sociaux*, taux de vacance, date moyenne de construction, loyer moyen, DPE* énergie D, E, F ou G (énergivore)

	Taux de logements sociaux	Taux de vacance du parc social	Date moy. de construction	Loyer moyen au m ²	DPE énergie supérieur à D
CC Pyrénées Haut Garonnaises	2,9%	8,6%	1 975	5,2 €	72%
Bagnères - de - Luchon	5,9%	0,0%	1 965	5,1 €	58%
Haute-Garonne	14,2%	1,8%	2 001	5,8 €	37%
Occitanie	11,1%	3,0%	1 993	5,5 €	38%
France métropolitaine	15,9%	2,8%	1 991	5,5 €	56%

Source : Répertoire sur le Parc Locatif Social, 2020

En 2020, le taux de logement sociaux (correspondant au rapport entre le nombre de logements sociaux et le total des résidences principales) était de 3% pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises, contre 6% pour Bagnères-de-Luchon.



4.4. SANTÉ ET AUTONOMIE

4.4.1 Accès aux droits et aux soins

4.4.2 Le handicap

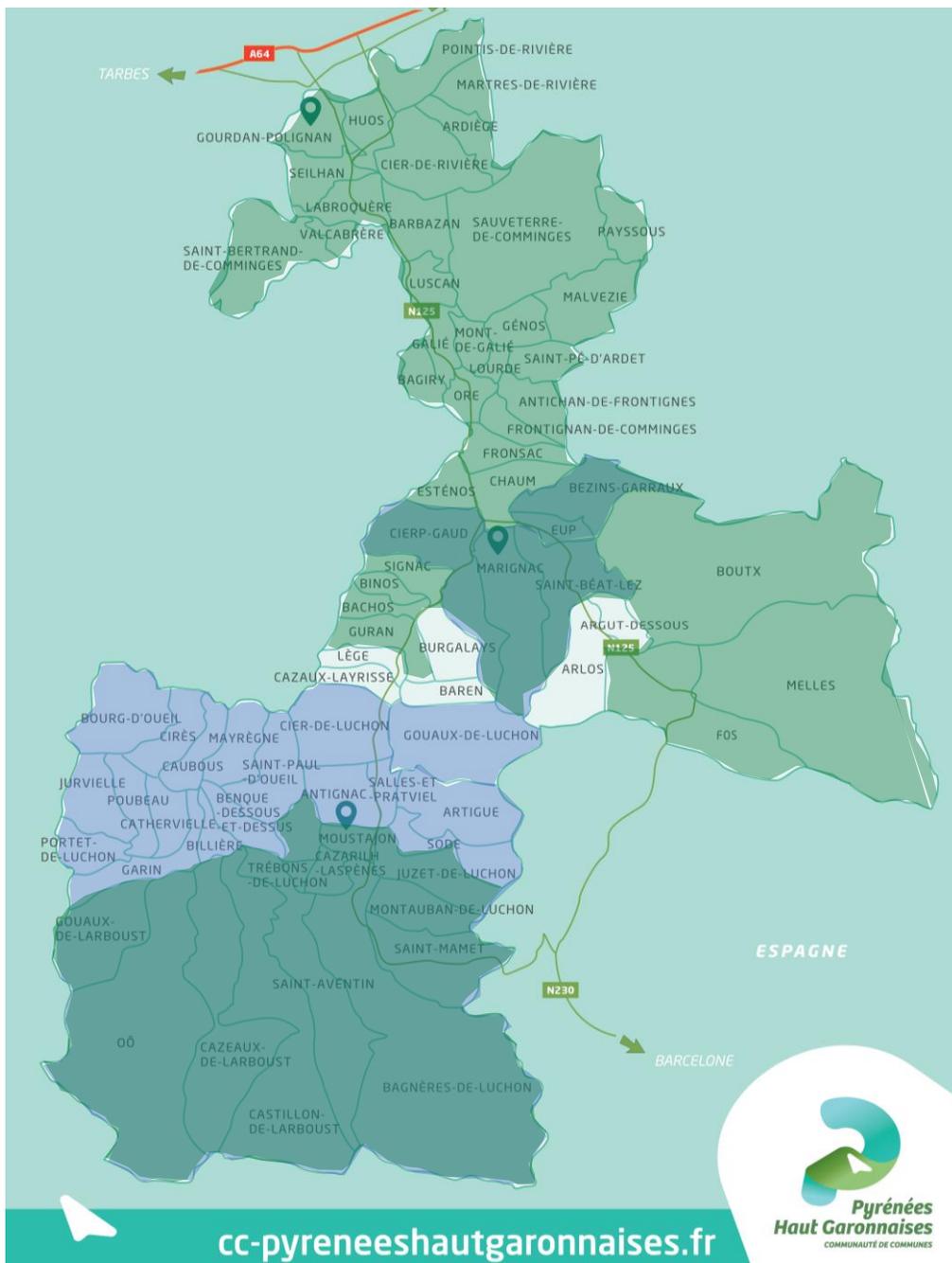
4.4.3 Fragilité et isolement des séniors

SYNTHÈSE - SANTÉ ET AUTONOMIE

- Malgré des revenus plus limités qu'ailleurs dans la communauté de communes, **une faible part de bénéficiaires de la CMU-C (Couverture Maladie Universelle)**, interrogeant sur l'accès aux droits
 - Néanmoins, **une part nettement supérieure de bénéficiaires de l'Aide à la Complémentaire Santé (ACS)**: 7% dans l'EPCI contre 3% dans le département
- Une **implication dans le parcours de soins relativement satisfaisante dans la communauté de communes** : seulement 6% d'assurés du Régime général sans médecin traitant contre 9% en France
 - Toutefois, un constat différent s'agissant de l'accès aux soins dentaires avec 37% des habitants sans consultation dentaire depuis plus de 2 ans
- Une **part d'assurés du Régime Général en Affection de Longue Durée particulièrement élevée, signifiant des besoins de prise en charge plus lourds** : 29% dans la Communauté de Communes contre 13% dans le département et en France, à mettre en lien avec la part plus élevée de personnes seniors sur le territoire
- Une **couverture globale en professionnels de santé correcte** et similaire à la moyenne nationale, malgré une part de spécialistes nettement plus faible (3,2 spécialistes pour 10 000 habitants dans l'EPCI contre 7,2 en France). La nécessité de se déplacer à Saint-Gaudens ou à Toulouse pour consulter des spécialistes
 - Un taux de médecins généralistes similaires à la moyenne française (8,4 pour 10 000 habitants dans l'EPCI contre 9 en France) mais **une très forte concentration des médecins**, présents dans seulement 4 communes de la Communauté de Communes
 - Une couverture médicale posant toutefois question au vu du fort **vieillissement de la population**, dont celui des médecins
 - Sur les 67 omnipraticiens en santé du Pays Comminges Pyrénées, 33 ont 60 ans et plus
 - À noter: 11 de ces 67 praticiens sont situés dans le territoire de la CC Pyrénées Haut Garonnaise
 - L'implantation récente (12/2021) de **maisons de santé** à Marignac et St-Béat-Lez et les projets d'ouverture de 2 maisons de santé supplémentaires d'ici 2025 à Bagnères-de-Luchon et Saint-Mamet. Des projets intégrant le logement des internes afin de leur faciliter leur venue et l'exercice de leur profession sur le territoire

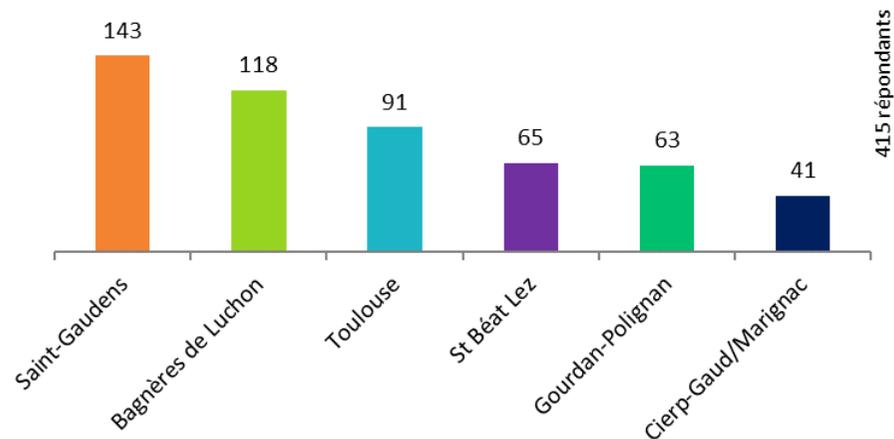


SYNTHÈSE - SANTÉ ET AUTONOMIE



- L'offre de soin sur le territoire, un axe d'amélioration souligné par de nombreux répondants
- D'après l'enquête, plus de 45% des résidents du territoire vont en dehors de la Communauté de Communes pour leurs besoins en santé

Dans quelle commune allez-vous pour vos besoins en santé ?



Commune de résidence des 28% de répondants allant à Saint-Gaudens pour leurs besoins en santé

Commune de résidence des 23% de répondants allant à Bagnères de Luchon pour leurs besoins en santé

Communes de résidence de répondants allant à Saint-Gaudens ou Bagnères de Luchon pour leurs besoins en santé

SYNTHÈSE - SANTÉ ET AUTONOMIE

Zoom handicaps

- Des personnes en situation de handicap très nombreuses, en comparaison aux territoires de comparaison
- Une **augmentation du nombre de bénéficiaires de l'Allocation Adultes Handicapés (AAH)** : un nombre de bénéficiaires qui passe de 193 en 2012 à 328 en 2020
- En parallèle, une **forte augmentation du nombre de bénéficiaires de l'Allocation Education Enfance Handicapée (AEEH) depuis 2013** : + 145 bénéficiaires en 7 ans indiquant un repérage en augmentation et de plus en plus efficace
 - Entre 2017 et 2020, une évolution très importante du nombre d'enfants bénéficiaires de l'AEEH sur le territoire, une tendance se ressentant à l'échelon départemental également : +55% contre +50% à l'échelle départementale

- Des **besoins spécifiques en matière de sécurité et de santé sur le territoire**, à lier notamment à l'attractivité touristique et à la montagne
- Une situation préoccupante en termes de santé mentale: **un taux d'admission en ALD pour affection psychiatrique en hausse** depuis 2014, et supérieur aux autres territoires, un taux de suicide également légèrement supérieur à celui du département (10,9 contre 9,5 pour 100 000), et une consommation de produits psychotropes nettement plus élevée (13,8% de la population consommatrice contre 9,5% dans le département)
 - Un groupe d'entraide mutuelle pour les personnes ayant des troubles psychiques seulement présent à Saint Gaudens et ayant 10 adhérents
- Des **manques identifiés en termes de prévention en santé**
 - Un manque en termes de médecine pour les enfants
- Un CLS 2 ayant pour axes prioritaires:
 - L'accès aux soins et aux droits pour tous
 - La prévention et la promotion des comportements favorables à la santé
 - La santé mentale
 - La santé environnementale

Focus Enquête aux Elus

- Pour 78% des élus, il n'est pas facile de trouver une réponse aux questions liées à la santé
- Le manque de médecins généralistes indiqué par les répondants comme principal frein à l'accès aux soins (92%), suivi des délais trop longs de rendez-vous (83%) et du manque de médecins spécialistes (83%). L'accessibilité mentionnée par 46% des répondants
- 78% des répondants mentionnent le besoin d'avoir accès à un annuaire sanitaire et social reprenant les différentes structures de la CCPHG
- Le déploiement de services de santé indiqué par 82% des élus comme un des défis des prochaines années, et le vieillissement a été mentionné par 50% d'entre eux

SYNTHÈSE - SANTÉ ET AUTONOMIE

Zoom autonomie des seniors

- Une **part importante de jeunes seniors**, dont la plupart ont une résidence secondaire sur le territoire, s'installant dans la CC pour se rapprocher de la nature
 - Des seniors aisés et conscients des difficultés d'accès aux soins sur le territoire, prévoyant de partir du territoire si leur santé se dégrade
- De nombreux services d'aides à domicile offrant aux seniors des possibilités de se maintenir à leur domicile, mais des **services rencontrant des difficultés importantes de recrutement**, comme partout en France où l'attractivité du métier d'aide à domicile se pose
 - 38% des 80 ans et plus vivant seuls à leur domicile, soit 649 personnes, avec une tendance à l'augmentation (+26% entre 2008 et 2018)
- **L'isolement des seniors**, une problématique à noter sur un territoire étendu et composé majoritairement de toutes petites communes : *« A Luchon, il y a des activités, des ateliers, les seniors adorent, on sent que ça les revigore. Mais faire cela dans tous les petits villages, ce n'est pas possible. Il faudrait mutualiser » ; « Il faudrait des manifestations pour que les seniors puissent se retrouver plus souvent »**
 - Parmi les répondants à l'enquête, 64% des personnes ressentant un sentiment de solitude, d'ennui ou d'isolement « souvent » ont plus de 65 ans
 - Seulement 28% des plus de 75 ans indiquent ne jamais ressentir un sentiment de solitude, d'ennui ou d'isolement
 - Un nombre de potentiels aidants plus faible qu'ailleurs : à 2,5 personnes de 55-64 ans pour 1 personne de 85 ans ou plus potentiellement aidée, un ratio plus faible qu'au niveau départemental et régional avec respectivement 4 personnes et 3,4 personnes aidantes pour 1 aidée. A ce jour, il existe très peu d'activités intergénérationnelles sur le territoire de la CCPHG
 - A noter également, un éloignement familial qui semble prégnant sur le territoire : *« Les familles sont souvent très éloignées et leur appui c'est seulement un coup de téléphone de temps en temps »**
 - Un frein psychologique de nombreux seniors à s'insérer dans la vie sociale : *« Il faut aussi réussir à faire sortir les gens de chez elles, il y a un tissu associatif important mais encore faut-il faire la démarche d'aller vers l'association »**
- Le logement des seniors, un enjeu phare pour les maintenir sur le territoire
 - Des **conditions d'habitat des personnes âgées, notamment dans les petits villages, préoccupantes** (aménagement des logements, insalubrité, entretien, accès aux logements, etc)
 - Un fort attachement des seniors à leur maison et cadre de vie, qui semble plus fort qu'ailleurs et qui pose question quant au parcours résidentiel et de vie : *« Ici, les gens sont attachés à leur maison et patrimoine, les montagnols ont un caractère différent et on aura du mal à les faire descendre à la ville pour habiter et profiter de plus de services »**
 - L'absence d'offre à ce jour sur le territoire pour les seniors ne souhaitant plus rester dans leur domicile (grands logements, insalubrité, entretien des maisons, etc) mais ne souhaitant pas intégrer des structures d'hébergement (EHPAD, etc)



4.4.1 ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS (1/2)



Certains des habitants renoncent-ils à consulter un professionnel de santé ? Quel (non)recours aux droits ?

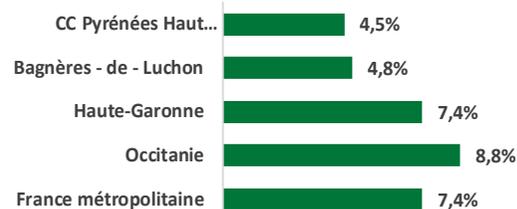
L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



L'accès à la santé peut être étudié par trois entrées :

- **L'accès aux droits**, en s'intéressant aux bénéficiaires de la CMU-C et de l'ACS (devenus Complémentaire Santé Solidaire depuis le 1^{er} novembre 2019)
- **L'accès aux soins**, en s'intéressant aux assurés n'ayant pas déclaré de médecin traitant et donc potentiellement moins impliqués dans leur parcours de soins
- **Le non recours aux soins**, souvent révélateur de besoins en termes de santé préventive

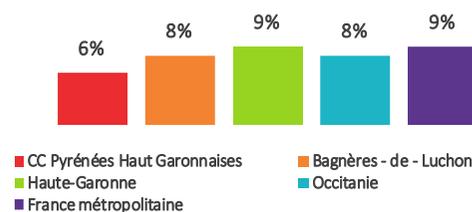
Bénéficiaires de la CMU-C*



Source : Observatoire des fragilités, 2018

En 2018, les bénéficiaires de la CMU complémentaire représentaient pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises 4,5% des assurés de la Sécurité sociale.

Les assurés du Régime général sans médecin traitant

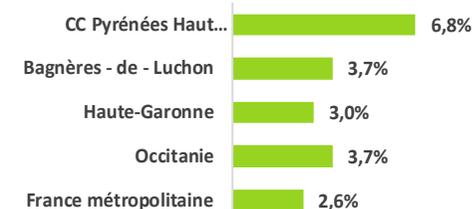


Nombre d'assurés sans médecin traitant : 565

Source : Observatoire des fragilités, 2018

En 2018, 6% des assurés du Régime général de l'EPCI n'avaient pas de médecin traitant, contre 9% pour la Haute-Garonne.

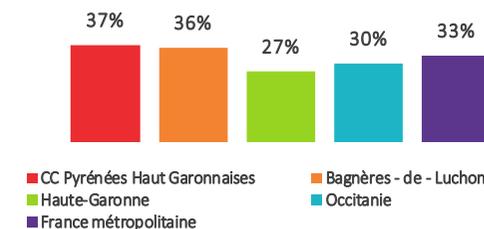
Bénéficiaires de l'ACS*



Source : Observatoire des fragilités, 2018

En 2018, les bénéficiaires de l'Aide à la Complémentaire Santé représentaient pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises 6,8% des assurés de la Sécurité sociale.

Les assurés du Régime général sans consultation dentaire depuis plus de 2 ans



Source : Observatoire des fragilités, 2018

En 2018, 37% des assurés du Régime général de l'EPCI n'étaient pas allés chez un dentiste depuis plus de deux ans.

4.4.1 ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS (2/2)



Y a-t-il beaucoup de personnes gravement malades ? L'offre médicale est-elle satisfaisante / suffisante ?

LA DÉFINITION



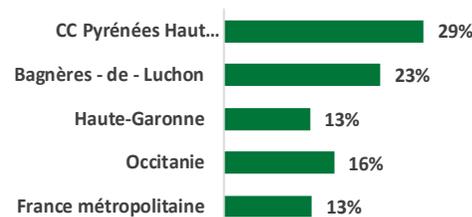
Parmi les « autres professions médicales », on trouve avant tout des infirmiers, des professionnels de la rééducation et aides-soignants mais aussi des psychologues, podologues, orthophonistes ...

LA DÉFINITION



Une personne qui est en **Affection de Longue Durée (ALD)** présente une situation médicale dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessite des traitements prolongés et parfois lourds. Par exemple, une insuffisance cardiaque grave, la maladie d'Alzheimer, un diabète de type 1 ou 2, des troubles bipolaires ou dépressifs persistants...

Indicateur clé | Les Affections de Longue Durée*



Source : Observatoire des fragilités, 2018

En 2018, 29% des assurés du Régime général de l'EPCI étaient en affection de longue durée, contre 13% pour la France métropolitaine.

Les professions médicales



Source : Base Permanente des Equipements, 2020

En 2020, la CC Pyrénées Haut Garonnaises totalisait 13 médecins généralistes.

Taux d'équipement en professionnels de santé pour 10 000 habitants

Région	Médecins généralistes	Spécialistes	Autres professions	Chirurgiens-dentistes	Pharmacies
CC Pyrénées Haut Garonnaises	8,4	3,2	57,9	10,3	4,5
Bagnères - de - Luchon	26,2	21,8	143,9	21,8	17,5
Haute-Garonne	10,7	10,3	57,6	8,6	2,9
Occitanie	10,3	8,3	56,9	7,0	3,4
France métropolitaine	9,0	7,2	39,6	5,8	3,4

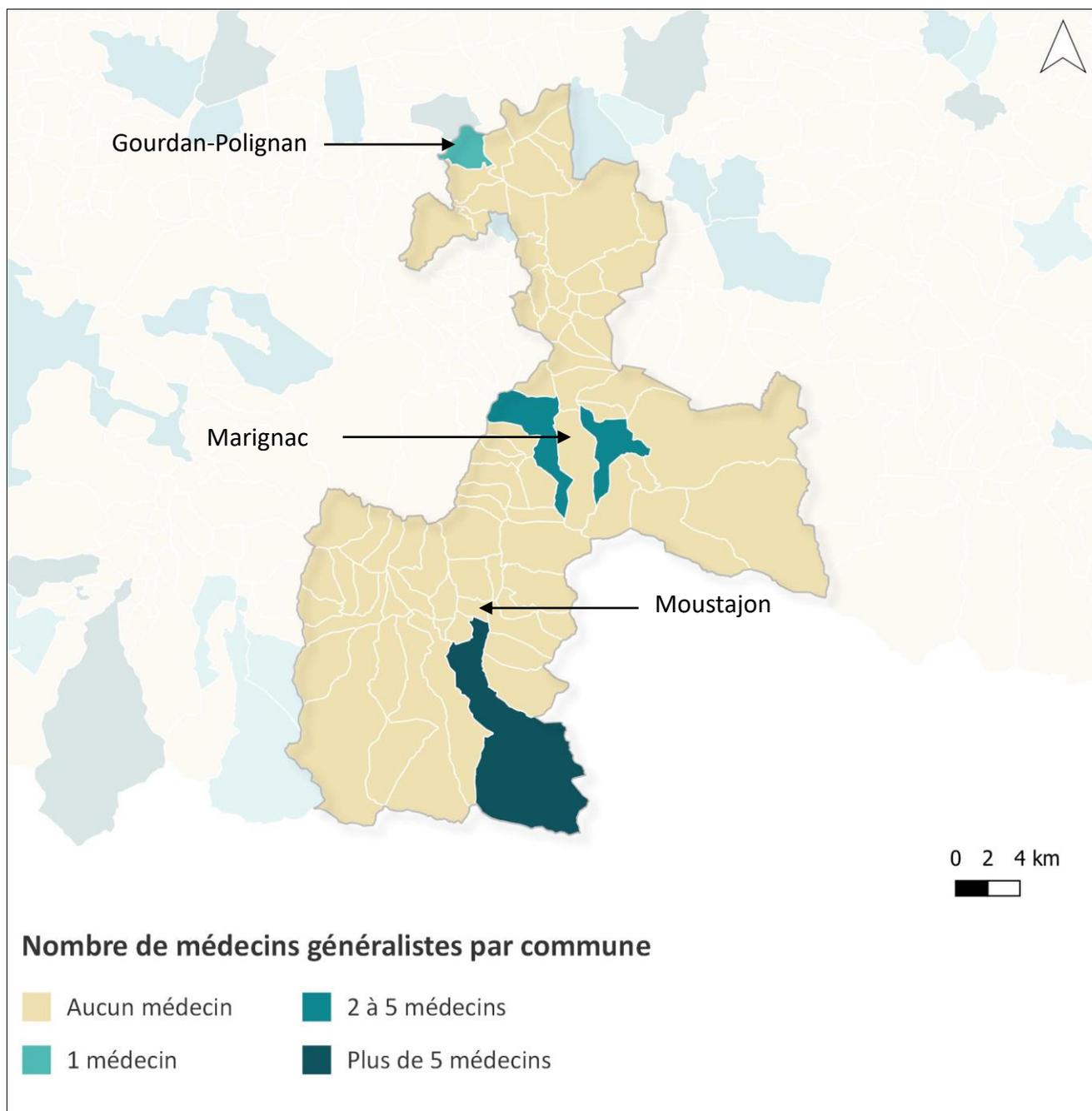
Source : Base Permanente des Equipements, 2020

En 2020, la CC Pyrénées Haut Garonnaises avait 8,4 médecins généralistes pour 10 000 habitants contre, 10,3 pour l'Occitanie.



CC Pyrénées Haut
Garonnaises

Quel est le nombre de médecins
présents dans le territoire ?



Source : INSEE BPE 2020

4.4.2 LE HANDICAP



Combien d'habitants bénéficient d'aides liées au handicap ?
Comment expliquer les évolutions ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



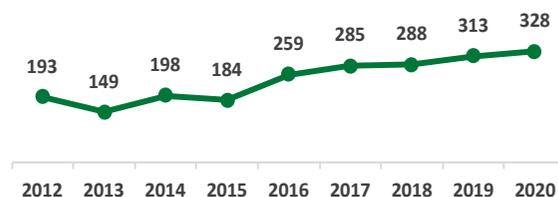
Un nombre de bénéficiaires de prestations handicap élevé ou en augmentation peut simplement être lié à un meilleur repérage de ces derniers. D'ailleurs, les taux de non-recours aux prestations handicap sont variables selon les territoires (équipements en termes de structures. d'accompagnement). Le taux de non-recours à l'AEEH est estimé à 85% et à 61% pour l'AAH selon la CAF et la DGFIP.

LE HANDICAP, ÇA CONCERNE QUI ?



Beaucoup plus de personnes qu'on ne le pense ! 12 millions de Français au total, soit 20% de la population et cela peut aller jusqu'à 40% de la population en prenant en compte les situations de handicap temporaires. D'autant plus qu'avec le vieillissement de la population ces chiffres sont en hausse : 1 Français sur 3 aura plus de 60 ans en 2035.

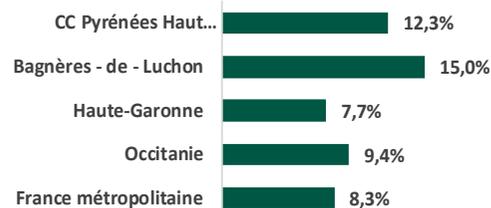
Les bénéficiaires de l'AAH*



Source : caf.data 2012-2020

De 2012 à 2020, le nombre de bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé de l'EPCI est passé de 193 à 328.

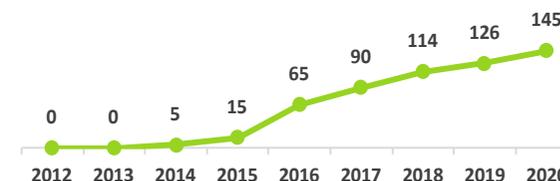
Part des allocataires CAF bénéficiaires de l'AAH*



Source : CAF 2020

En 2020, la CC Pyrénées Haut Garonnaises totalisait 12,3% allocataires CAF bénéficiaires de l'AAH, contre 8,3% pour la France métropolitaine.

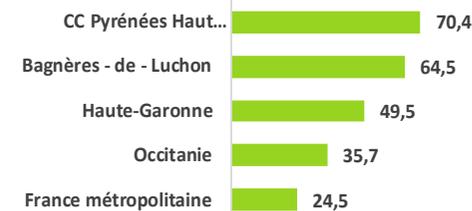
Les bénéficiaires de l'AEEH*



Source : caf.data 2012-2020

De 2012 à 2020, le nombre de bénéficiaires de l'Allocation d'Education Enfance Handicapée de l'EPCI est passé de 0 à 145.

Nombre de bénéficiaires de l'AEEH* pour 1000 moins de 20 ans



Source : CAF 2020

En 2020, la CC Pyrénées Haut Garonnaises totalisait 70,4 bénéficiaires de l'AEEH pour 1 000 habitants de 0 à 19 ans, contre 24,5 pour la France métropolitaine.

4.4.3 FRAGILITÉ ET ISOLEMENT DES SENIORS



Quelle proportion de seniors fragiles ? Isolés ? Disposant de faibles ressources ?

SENIORS ET ISOLEMENT



Une étude pilotée par Les Petits Frères des Pauvres (2019), permet de dresser un portrait des seniors isolés :

- 4,6 millions de Français de plus de 60 ans ressentent de la solitude.
- Ce sentiment touche particulièrement les femmes, les plus de 85 ans et les personnes aux revenus modestes.
- Le ressenti de la solitude n'est pas plus fréquent en milieu urbain ou rural mais l'est particulièrement dans les QPV.

Une solitude renforcée du fait des impacts de la crise sanitaire* : 34% des Français de 60 ans et + ont ressenti de la solitude, 1/3 d'entre eux a vu sa santé physique se dégrader.

(*enquête des Petits Frères des Pauvres mars 2021)

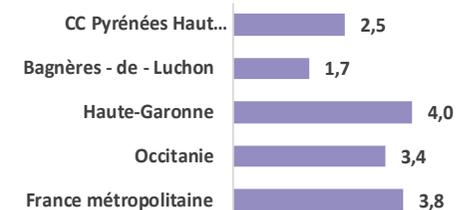
L'isolement des personnes âgées

	80 ans et + seuls (nb)	80 ans et + seuls (%)	Evol. 2008-18
CC Pyrénées Haut Garonnaises	649	38%	+26%
Bagnères - de - Luchon	149	40%	+32%
Haute-Garonne	27 228	39%	+28%
Occitanie	161 644	39%	+29%
France métropolitaine	1 682 642	42%	+25%

Source : INSEE 2008-2018

Entre 2008 et 2018, le nombre de personnes de 80 ans et plus qui vivent seules a évolué de +26% pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises.

Nombre d'aidants (55-64 ans) pour un aidé (85 ans et plus)



Source : INSEE 2018

En 2018, la CC Pyrénées Haut Garonnaises totalisait 2,5 personnes de 55-64 ans (potentiellement aidantes) pour 1 personne de 85 ans ou plus (potentiellement aidée).



ANNEXES

-
- 1 Et si on essayait de projeter la population ?
-
- 2 Glossaire
-

PERSONNES RENCONTRÉES EN ENTRETIEN

Monsieur Alain PUENTE, Président de la CCPHG

Monsieur André FILLASTRE, Vice-Président de la CCPHG en charge de l'enfance et de la jeunesse, en charge du suivi de la CTG

Madame Sophie GURIDI, Directrice Générale CCPHG

Monsieur Yves PLANAS, Vice-Président de la CCPHG en charge des services aux communes et du cadre de vie

Madame Maryline MIETTE, Vice-Présidente de la CCPHG en charge de la communication, du soutien aux associations et de la santé

Monsieur Philippe CRAMPE, Vice-Président de la CCPHG en charge de l'économie de la montagne, du tourisme et de la santé

Madame Sylvie GIBIARD, Cheffe de Projets Transversaux CCPHG

Monsieur Eric DESPLAN, Responsable du service Enfance Jeunesse CCPHG

Madame Céline RIGAUULT, Adjointe au Responsable du service Enfance Jeunesse CCPHG

Madame Petra DE WIT, Coordinatrice Petite Enfance CCPHG

Madame Sylvie BRUNIQUEL, Conseillère Technique CAF31

Madame Angeline LACARRERE, Directrice Direction territoriale des Solidarités CD31

Madame Madeleine GARY, Agent de développement MSA

Monsieur Romain DAUJAM, Proviseur de la Cité scolaire de Bagnères de Luchon

Madame Costarieu et Madame Bethmal, CPE et Proviseure adjointe du lycée Paul MATHOU de Gourdan Polignan

Madame Cécile PERCIE DU SERT, Présidente de la MJC de Bagnères de Luchon

Madame Farida BOUKEBBOUCHE, Directrice de la MJC de Bagnères de Luchon

Madame Hélène RIGHETTI et Monsieur Pierre DASPET, Samaid Marignac

Monsieur ARAGON, ADMR / SSIAD Cantons Luchon St Beat

Madame Catherine Derache, Adjointe au Maire à Bagnères de Luchon- représentant le CCAS de Luchon

Madame et Monsieur MENJON, La Croix Rouge B. de Luchon

Madame Marie-Claude CARTIERI et Monsieur Jean SICART, Association Entraides des Vallées

Madame Greneux, Directrice du Pôle Emploi de Saint-Gaudens

Les catégories socio-professionnelles



Agriculteurs exploitants

Artisans, commerçants, chefs d'entreprise

Cadres, professions libérales et professions intellectuelles supérieures

Professionnels de santé libéraux, professionnels juridiques et techniques libéraux, cadres d'entreprises, cadres de la fonction publique...

Professions intermédiaires

Professions intermédiaires administratives, commerciales, de l'enseignement, de la santé et de la fonction publique, techniciens, contremaîtres...

Employés

Agents de service de la fonction publique, militaires, policiers, employés administratifs d'entreprise, employés de commerce...

Ouvriers

Ouvriers industriels, artisans, agricoles, chauffeurs...

Retraités

Autres personnes sans activité professionnelle

Élèves, étudiants, hommes/femmes au foyer

DÉMOGRAPHIE

Population municipale. Personnes ayant leur résidence habituelle dans la commune, dans un logement ou une communauté (ex. gendarmerie), dans un établissement pénitentiaire, dans une habitation mobile, ou personnes sans abri recensées sur le territoire de la commune.

Population comptée à part. Comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont une résidence sur le territoire de la commune (ex. étudiants, résidents en établissements sociaux et médico-sociaux, certaines personnes SDF rattachées à la commune...)

Population totale. Cumul de la population municipale et de la population comptée à part.

Solde naturel. Différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès.

Solde migratoire. Différence entre le nombre de personnes entrées et le nombre de personnes sorties du territoire.

Allocataire Caisse d'Allocations familiales (CAF). Les allocataires CAF sont des personnes qui perçoivent au moins une allocation de la part de la Caisse d'allocations familiales au vu de leur situation familiale et/ou monétaire.

Indice de jeunesse. Différence entre les moins de 20 ans et les plus de 60 ans et plus.

Population étrangère. Population qui n'est pas de nationalité française.

Population immigrée. Population, de nationalité française ou non, née étrangère à l'étranger et résidant en France.

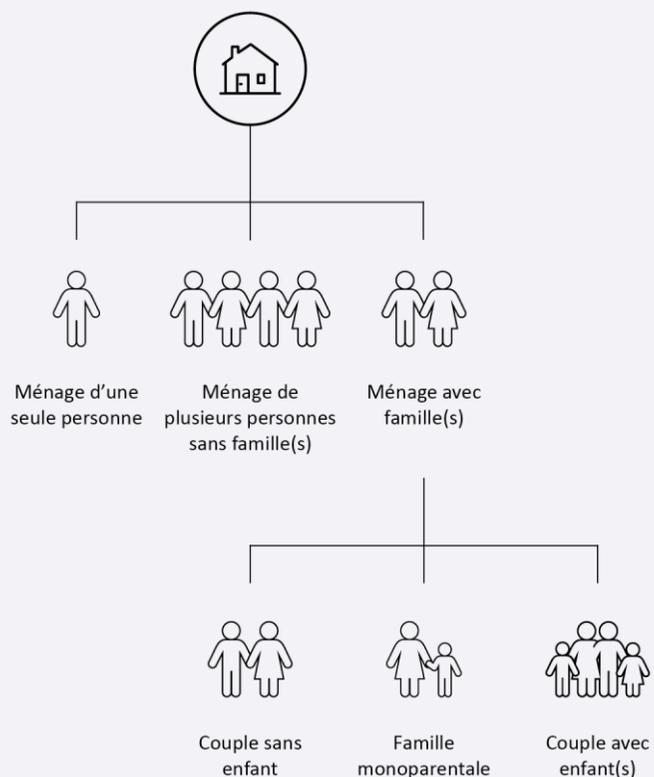
PETITE ENFANCE

Complément de libre choix du mode de garde (CMG). Aide financière versée par la CAF aux parents exerçant une activité professionnelle. Elle est destinée à financer partiellement les frais de garde (par un assistant maternel agréé) des enfants de moins de 6 ans.

Prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE). Prestation permettant à un ou aux deux parents de cesser ou de réduire leur activité professionnelle pour s'occuper de leur(s) enfant(s) de moins de 3 ans.

Prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE). Aide financière versée par la CAF, sous conditions de ressources, aux parents d'enfants de moins de 3 ans.

Les catégories de ménages



FAMILLES

Famille monoparentale. Une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).

Famille. Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée :

- soit d'un couple vivant au sein du ménage, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ;
- soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).

Un ménage peut comprendre zéro, une ou plusieurs familles.

Ménage. De manière générale, un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.

SENIORS

Contribution sociale généralisée (CSG). Impôt créé en 1991 pour participer au financement de la sécurité sociale.

Pension d'invalidité. Aide financière qui est attribuée par la Sécurité sociale à une personne qui a une capacité de travail réduite, en raison d'un accident ou d'une maladie d'origine non professionnelle et qui doit faire face à une perte de gain.



LOGEMENT ET IMMOBILIER

FTTH. Réseau de télécommunications physique qui permet notamment l'accès à internet à très haut débit.

Logements raccordables. Logements ou locaux à usage professionnel pour lesquels il existe une continuité optique entre le point de mutualisation et le point de branchement optique

Logement vacant. Logement inoccupé qui est soit proposé à la vente ou à la location, soit gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire.

Mutation. La mutation d'un bien immobilier désigne un changement de propriétaire. Le transfert du bien peut se faire à titre gratuit (ex. succession, donation) ou à titre onéreux dans le cas d'une vente classique.

HABITAT

Résidence principale. Habitation occupée de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes d'un même ménage.

Hébergé à titre gratuit. Situation d'une ou plusieurs personnes résidant, à titre gracieux, chez une autre personne propriétaire ou locataire de son logement.

HLM loué vide. Un logement HLM est une habitation à loyer modéré au sein d'un immeuble construit avec l'aide de l'État et de diverses collectivités et affectée aux foyers qui ont de petits revenus. Un HLM loué vide est un logement non-meublé.

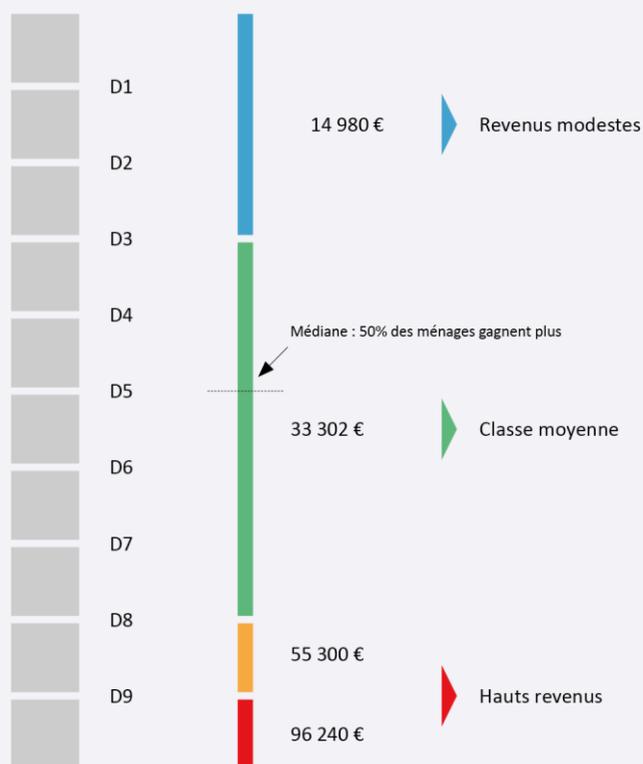
Logement social (ou HLM). Logement construit avec l'aide de l'État et qui est soumis à des règles de construction, de gestion et d'attributions précises. Les loyers sont également réglementés et l'accès au logement conditionné à des ressources maximales.

Taux de logements sociaux. Le taux légal de logements locatifs sociaux des communes situées en périmètre SRU est de 25% du parc des résidences principales, sauf pour les communes qui appartiennent à un périmètre SRU dont la situation et le fonctionnement du marché de l'habitat ne justifie pas un renforcement des obligations de production.

DPE. Voir thématique environnement

GLOSSAIRE ILLUSTRÉ

Revenu disponible moyen par tranche de niveau de vie



Source : INSEE, 2015

EMPLOI

Actif. Un actif est une personne qui est en capacité de travailler. Un actif occupé est une personne qui a un emploi. Ainsi, la **population active** regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs.

Taux de chômage. Le chômage représente l'ensemble des personnes de 15 ans et plus, privées d'emploi et en recherchant un. Les frontières entre emploi, chômage et inactivité ne sont pas toujours faciles à établir. En France il y a deux sources statistiques principales sur le chômage ;

- Chômeur = chômeur selon l'enquête nationale réalisée par l'INSEE
- Personne en recherche d'emploi = personne qui s'est inscrite à Pôle Emploi

Travail à temps partiel. Mode de travail qui peut être mis en place à l'initiative de l'employeur ou du salarié, impliquant une durée de travail inférieure à la durée légale (35h).

REVENUS ET PRÉCARITÉ

Foyer à bas revenus. Un foyer est considéré à bas revenus par la CAF si son Revenu par Unité de Consommation (RUC) est inférieur à 60% du RUC médian.

Prestations sociales. Les prestations sociales (ou transferts sociaux) sont des transferts versés (en espèces ou en nature) à des individus ou à des familles afin de réduire la charge financière que représente la protection contre divers risques.

Prime d'activité. Aide financière venue remplacer le RSA activité et la prime pour l'emploi. Elle est attribuée en tant que complément pour les travailleurs aux revenus modérés.

Aide pour le logement. Aides délivrées par la CAF, constituées de l'Allocation de Logement Familiale (ALF), de l'Allocation de Logement Sociale (ALS), et de l'Aide Personnalisée au Logement (APL).

Revenu de solidarité active (RSA). Aide financière versée par la CAF pour les personnes de 25 ans et plus (ou 18-25 ans parents isolés) destinée à assurer un niveau minimum de ressources.

Revenu médian et rapport interdécile. Les déciles sont les valeurs qui partagent les revenus de la population en dix parties égales (cf. schéma ci-contre). Le cinquième décile, correspond à la médiane, c'est-à-dire le salaire au-dessous duquel 50% des ménages touchent plus et 50% touchent moins. Le rapport interdécile est utilisé pour mettre en évidence les disparités (ou écarts) entre les plus riches et les plus pauvres. Plus il est élevé plus les inégalités sont grandes.



SANTÉ ET HANDICAP

Allocation adulte handicapé (AAH). Aide financière versée par la CAF aux personnes en situation de handicap selon des conditions de ressources et d'autonomie.

Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS). Aide financière versée, sous conditions de ressources et destinée au paiement d'une complémentaire santé. Cette aide est versée aux individus dont les ressources sont légèrement supérieures au plafond de la CMU-C.

Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH). Aide financière versée par la CAF aux parents d'un enfant de moins de 20 ans en situation de handicap et destinée à financer frais d'éducation et de soins.

Couverture Maladie Universelle-Complémentaire (CMU-C). Complémentaire santé gratuite, versée sous condition de ressources.

Non-recours aux droits/soins. Notion qui renvoie aux personnes qui ne font pas valoir leurs droits en raison de différents obstacles et /ou qui ne se rendent pas chez un professionnel de santé.

ENTREPRISES

Entreprises (répertoire SIRENE). Les entreprises enregistrées au sein du répertoire SIREN sont en fait des « établissements productifs ». Le caractère productif d'un établissement est déterminé en fonction de la catégorie juridique et de l'activité, et dans certains cas de l'effectif. Il se rapproche de la notion du caractère marchand de la comptabilité nationale.

VIE LOCALE

Licenciés sportifs. Les licenciés sportifs sont les titulaires d'une licence d'une fédération ou d'une association à caractère sportif.